



unicef | pour chaque enfant



# EVALUATION FINALE DU PROJET « L'IMPLICATION DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES DANS LA ZONE NORD TILLABERY »

1<sup>er</sup> Janvier 2019 – 31 Décembre 2020

---

## RAPPORT FINAL

---

*Raymond ONANA, Consultant international, Chef de mission*

*Décembre 2022*

## FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

<b>Intitulé du projet</b>	<b>L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry</b>
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s)</b>	UNHCR (Lead) – UNFPA – UNICEF
<b>Domaine de priorité du Fonds</b>	Cohésion sociale et réconciliation nationale
<b>Finalité</b>	Contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans la zone nord de Tillabéry en répondant aux enjeux majeurs identifiés
<b>Objectif global</b>	Renforcer la cohésion sociale dans la zone Nord de Tillabéry par la promotion des modes pacifiques de gestion des conflits dans 7 communes de Tillabéry
<b>But</b>	Renforcement de l'inclusion des jeunes (filles et garçons) et des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits
<b>Stratégie d'intervention</b>	Renforcement de la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes, les élus/leaders en offrant des opportunités d'insertion socioéconomiques aux jeunes
<b>Résultats escomptés et Produits du projet</b>	<p><b>Résultat 1</b> : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes et les femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Produit 1.1</b> : Les capacités des communautés, y compris les jeunes filles et garçons dans les 7 communes, sont renforcées dans les thématiques relatives à la culture de la paix, incluant la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits</li> <li>♦ <b>Produit 1.2</b> : Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution des conflits identifiés sont rendus fonctionnels</li> <li>♦ <b>Produit 1.3</b> : Les capacités des jeunes, femmes et élus / leaders de la communauté sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation des armes à feu</li> </ul> <p><b>Résultat 2</b> : 500 jeunes filles et garçons (30% de filles) vulnérables de 15-24 ans issus des zones à conflits ont la capacité de s'auto prendre en charge économiquement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Produit 2.1</b> : 500 jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences</li> <li>♦ <b>Produit 2.2</b> : 500 jeunes reçoivent un appui en opportunité économique</li> </ul>
<b>Théorie de changement</b>	<p><b>Si</b> les capacités de promotion de la culture de la paix des femmes, des jeunes (filles et garçons), des élus / leaders cibles sont renforcées, et si les mécanismes de résolution des conflits sont harmonisés et/ou redynamisés,</p> <p><b>Si</b> les jeunes filles et garçons de 15-24 ans sont impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, et qu'ils bénéficient d'opportunités socio-économiques durables,</p> <p><b>Si</b> les autorités communales, religieuses et traditionnelles comprennent l'importance d'impliquer les jeunes filles et garçons dans la consolidation de la paix et les impliquent effectivement,</p> <p><b>Alors</b> les conflits entre communautés seront résolus de manière pacifique parce que plus les communautés s'appuieront sur ces mécanismes pour résoudre les conflits et/ou éviter l'escalade des conflits, et ces jeunes vulnérables sensibilisés ont des alternatives face au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes</p>
<b>Marqueur Genre</b>	2
<b>Budget approuvé du projet</b>	<b>UNHCR : 908 375 USD</b> <b>UNICEF : 801 073 USD</b>

	<b>UNFPA : 790 552</b> <b>Budget global : 2 500 000 USD</b>	
<b>Durée du projet</b>	<b>Durée initiale : 18 mois</b> <b>Date de démarrage prévue :</b> 1 <sup>er</sup> Janvier 2019	<b>Date d'achèvement</b> 31 Décembre 2020 <b>Durée totale du projet : 24 mois</b>
<b>Zone d'intervention</b>	Région de Tillabéry 7 (sept) communes : Abala, Ayorou, Inatès, Makalondi, Sanam, Tera, Tondikwindi	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	<p><b>Gouvernement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Ministère de la Jeunesse et des Sports</li> <li>♦ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant</li> <li>♦ Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses</li> <li>♦ Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques</li> <li>♦ Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire</li> </ul> <p><b>Institutions Étatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Haute Autorité de la Consolidation de la Paix</li> <li>♦ Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites</li> </ul> <p><b>Société Civile :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ ONG DEDI (Développement Endogène Durable et Innovation)</li> <li>♦ ONG-Réseau Genevico</li> <li>♦ ADES (Agence de Développement Economique et Social)</li> <li>♦ APPADN</li> <li>♦ Search For Common Ground</li> <li>♦ West African Network for Peace (WANEP)</li> </ul>	
<b>Risques identifiés</b>	<p>(i) Risque sécuritaire caractérisé par des attaques terroristes</p> <p>(ii) Manque de coordination entre les différents acteurs des Nations-Unies chargés de la mise en œuvre du Projet</p> <p>(iii) Manque de synergie avec les autres projets sur le terrain</p> <p>(iv) Retard dans la sélection des partenaires de mise en œuvre et le personnel du projet</p> <p>(v) Manque d'appropriation du projet au niveau des communes</p>	

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>viii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>ix</b>
<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>x</b>
<b>I- INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET .....</b>	<b>1</b>
2.1. Contexte socioéconomique .....	1
2.2. Contexte de l'égalité de genre .....	2
2.3. Contexte sécuritaire.....	3
2.4. Contexte et justification du Projet Liptako-Tillabéry .....	3
<b>III- GENERALITES SUR LE « PROJET LIPTAKO-TILLABERY » .....</b>	<b>5</b>
3.1. Titre du Projet .....	5
3.2. Finalité du Projet.....	5
3.3. Objectifs du « Projet Liptako-Tillabéry » .....	5
3.4. Budget du projet .....	5
3.5. Durée de mise en œuvre du Projet.....	5
3.6. Théorie de changement du Projet .....	5
3.7. Structuration du Projet.....	5
3.8. Résultats escomptés .....	6
3.9. Produits escomptés dans le cadre du Projet Liptako-Tillabéry .....	6
3.10. Parties prenantes de la mise en œuvre du « Projet Liptako-Tillabéry» .....	6
<b>IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION .....</b>	<b>8</b>
3.2. Contexte et justification de l'évaluation.....	8
3.3. But et Utilisation de l'évaluation.....	8
4.3. Objectifs et Portée de l'évaluation .....	9
3.5. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation .....	9
3.6. Portée de l'évaluation et champ d'investigation.....	9
3.7. Résultats escomptés et livrables à produire .....	10
3.8. Gouvernance et supervision de l'évaluation .....	10
<b>V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES .....</b>	<b>12</b>
5.1. Critères d'évaluation .....	12
5.2. Questions d'évaluation .....	12

<b>VI- APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET .....</b>	<b>15</b>
<b>VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES .....</b>	<b>17</b>
<b>VIII- METHODOLOGIE .....</b>	<b>18</b>
8.1. Approche méthodologique.....	18
8.2. Traitement et analyse des données.....	22
8.3. Considérations éthiques .....	22
8.4. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre .....	23
8.5. Cadre d'échantillonnage .....	24
8.6. Limites et contraintes de l'évaluation .....	25
<b>IX- CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES DE L'EVALUATION .....</b>	<b>26</b>
9.1. Pertinence du Projet : Pertinent.....	26
3.4. Cohérence du Projet : Moyennement Cohérent .....	43
3.5. Efficacité du Projet : Modérément Satisfaisante .....	46
3.6. Efficience du Projet : Modérément Insatisfaisante.....	61
3.7. Impact du Projet : Modérément Satisfaisant.....	68
3.8. Durabilité du Projet : Moyennement Probable .....	72
<b>X- BONNES PRATIQUES .....</b>	<b>77</b>
<b>XI- LEÇONS APPRISES .....</b>	<b>79</b>
<b>XII- CONCLUSIONS FINALES.....</b>	<b>80</b>
<b>XIII- RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>82</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>85</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>86</b>
Annexe 1 : Termes de référence .....	i
Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés .....	v
Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés .....	xiii
Annexe 4 : Modèle de fiche de visite des sites de réalisation.....	xvii
Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires .....	xix
Annexe 6 : Résultats de l'enquête de perception .....	xxiv
Annexe 7 : Liste des personnes interrogées.....	xlili

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ADES</b>	Action pour le Développement Economique et Social
<b>APBE</b>	Action pour le Bien-Etre
<b>APPADN</b>	Agir Pour Plus d'Actions de Développement au Niger
<b>C4D</b>	Communication for Development
<b>CCE</b>	Comités Communaux d'Entrepreneuriat
<b>CEDEAO</b>	Commission Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CFM</b>	Centre de Formation aux Métiers
<b>CIPD</b>	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
<b>COVID19</b>	Maladie à Coronavirus 2019
<b>CNCCAI</b>	Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites
<b>CSO</b>	Comité de Suivi Opérationnel
<b>CVE</b>	Contrer l'Extrémisme Violent
<b>DEDI</b>	Développement Endogène Durable et Innovation
<b>FAD</b>	Femmes, Actions et Développement
<b>FAPCA</b>	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>GANE</b>	Groupes Armés Non Etatiques
<b>GNUE</b>	Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation
<b>HACP</b>	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>METP</b>	Ministère des Enseignements Techniques et Professionnels
<b>MJS</b>	Ministère de la Jeunesse et du Sport
<b>MPFPE</b>	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OCDE</b>	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PBF/PBSO</b>	Peacebuilding Support Office / Bureau d'appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
<b>PDES</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRODOC</b>	Document de projet

<b>PSCCS</b>	Projet Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>SCDDI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>SFCG</b>	Search For Common Ground
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNCDF</b>	Fonds d'Equipement des Nations Unies
<b>UNDAF</b>	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>USD</b>	United States Dollar
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>VNU</b>	Volontaire des Nations Unies
<b>WANEP</b>	West African Network for Peace / Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix

## LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Questions d'évaluation.....	12
Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation.....	15
Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence .....	15
Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence .....	16
Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité .....	16
Tableau 6 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre.....	24
Tableau 7 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF .....	32
Tableau 8 : Examen critique des indicateurs de performance du Projet Liptako-Tillabéry basé sur les données du Cadre de résultats.....	39
Tableau 9 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du Projet Liptako-Tillabéry à la clôture du Projet .....	48
Tableau 10 : Analyse critique du niveau de progression des indicateurs.....	54
Tableau 11 : Prévion des dépenses pour le fonctionnement du Projet Liptako-Tillabéry .....	64
Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet Liptako-Tillabéry .....	80
Graphique 1 : Illustration de la couverture géographique de l'échantillon de l'enquête .....	20
Graphique 2 : Distribution des catégories d'acteurs interviewes par l'enquête .....	21
Graphique 3 : Illustration de la vulnérabilité des enquêtes.....	21
Graphique 4 : Illustration de la situation économique des répondants de l'enquête .....	21
Graphique 5 : Distribution de l'échantillon de l'enquête selon le genre.....	22
Schéma 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet Liptako-Tillabéry.....	35
Schéma 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet Liptako-Tillabéry.....	36
Schéma 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet Liptako-Tillabéry.....	37

## REMERCIEMENTS

A la fin de l'évaluation du Projet « *L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry* », désigné dans le présent rapport « **Projet Liptako-Tillabéry** », la mission de l'évaluation souhaite remercier le PBF, l'UNHCR, l'UNFPA, l'UNICEF, et les partenaires d'exécution de la mise en œuvre de ce Projet, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont facilité le déroulement de cette mission.

Il s'agit notamment des équipes de l'UNHCR, l'UNICEF, de l'UNFPA, les responsables des services techniques des ministères concernés, les ONG partenaires de mise en œuvre qui ont facilité l'organisation des déplacements et des rencontres avec les acteurs clés du projet, mais également les acteurs institutionnels et les bénéficiaires ciblés par la collecte des données qui ont bien voulu accueillir la mission et lui ont fourni des informations capitales ainsi qu'une précieuse documentation sans lesquelles cette mission n'aurait pas pu obtenir les résultats escomptés.

Que l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté l'appui nécessaire à sa réalisation trouve ici l'expression de sa profonde gratitude pour cet accueil, ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à sa disposition.

L'équipe d'évaluation

## RESUME EXECUTIF

### 1. Contexte et justification du Projet Liptako-Tillabéry

Le contexte de l'identification du Projet Liptako-Tillabéry est marqué dans les régions cibles par le manque de dialogues inclusifs avec les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux, la non prise en compte de leurs préoccupations dans les décisions, le manque de reconnaissance de leur contribution au développement et à la consolidation de la paix, qui apparaissent comme autant de déterminants à l'augmentation de la frustration des jeunes et du sentiment d'exclusion qui les habite. Ce contexte se nourrit des normes socioculturelles sur la base desquelles est assise l'autorité des aînés qui considèrent les jeunes et les femmes comme des cadets inexpérimentés dont les avis ne sont pas nécessaires pour la prise de décisions.

Financé à hauteur de 2 500 000 USD par le PBF et mis en œuvre à partir de janvier 2019 pour une période de 18 mois dans 7 communes de la région de Tillabéry (Abala, Ayorou, Inatès, Makalondi, Sanam, Tera, Tondikwindi), le Projet Liptako-Tillabéry constituait une contribution conjointe des bureaux pays de l'UNCHR, l'UNFPA et de l'UNICEF aux efforts du Gouvernement du Niger en matière d'inclusion des catégories sociales vulnérables dans les processus d'atténuation des conflits.

### 2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs assignés à l'équipe d'évaluation consistaient à (i) évaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés ; (ii) vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ; (iii) identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ; (iv) identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ; (v) fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

### 3. Méthodologie de l'évaluation

Le champ d'investigation de l'évaluation a été délimité selon les critères d'évaluation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, par la vérification et l'appréciation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité des performances du Projet.

L'évaluation a privilégié les méthodes mixtes pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire, de 108 entretiens individuels. Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis de produire les livrables prévus pour la mission.

### 4. Principaux constats de l'évaluation

#### 4.1. Pertinence (Pertinent : 5/6)

QE : Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?

Le Projet a joui tout au long de sa mise en œuvre d'un alignement incontestable sur les besoins des communautés bénéficiaires, couvrant les paramètres majeurs de la violence et de la radicalisation des femmes et des jeunes, notamment les déterminants sociaux de l'exclusion de ces catégories de la population et les aspects relatifs à leur autonomisation économique.

La couverture de 7 communes exposait toutefois le Projet Liptako-Tillabéry à un risque de saupoudrage. L'éparpillement de la zone d'intervention, associé au nombre élevé d'activités à mener, était de nature à réduire drastiquement le potentiel de réponse adéquate à l'acuité des besoins émis par les cibles, et donc à affaiblir l'impact des interventions.

QE : Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Orientée vers la structuration de la stabilisation dans un contexte d'exacerbation de la frustration des jeunes caractérisé par la violence, la conception du Projet Liptako-Tillabéry s'est inscrite dans une dynamique gouvernementale de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères de décision. Elle a également rencontré la volonté des Nations-Unies à contribuer à la consolidation et au maintien de la paix particulièrement dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit à l'instar du Niger.

Au-delà de son alignement sur les Effets 2 et 3 de l'UNDAF relatifs à l'amélioration de la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que du système judiciaire, et à l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes/adolescents aux processus de prise de décision, le Projet se situe par ailleurs dans le prolongement des interventions de l'UNICEF et de l'UNFPA en matière d'appui à la consolidation de la paix.

Les cibles 16.1, 16.4 et 16.7 de l'ODD 16 sont les points de rencontre entre les objectifs du Projet et l'Agenda 2030 dans le domaine de la paix et de la sécurité.

**QE : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?**

Le Cadre de Résultats présenté dans le PRODOC renforce l'évaluabilité du Projet et il constitue une mine d'informations sur les résultats, produits et les indicateurs permettant de construire une dynamique de suivi de la progression vers l'atteinte des finalités du Projet. La mission d'évaluation relève toutefois que ce cadre de résultats semble avoir été bâti autour d'indicateurs de processus faiblement orientés vers l'obtention des changements transformationnels en matière de consolidation de la paix.

Les parties prenantes de la conception du Projet voient dans les délais accordés par le PBF à l'étape de conception la principale cause de l'incomplétude du PRODOC et de l'affinage insuffisant de la logique d'intervention et du cadre de résultats. De leur avis, la durée d'un mois semble courte pour asseoir la concertation inter-agences et avec l'ensemble des parties prenantes en amont de la conception d'un PRODOC de qualité.

#### **4.2. Cohérence (Moyennement Cohérent : 4/6)**

**QE : Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences bénéficiaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?**

L'inscription du Projet Liptako-Tillabéry dans le Plan prioritaire de consolidation de la paix était de nature à créer des points de jonction avec les autres projets du portefeuille du PBF au Niger. Des efforts de recherche de synergies et complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes ont été entrepris au cours de la phase de conception.

La mission d'évaluation considère également la responsabilisation de points focaux du Projet au sein de chaque agence bénéficiaire comme une démarche propice à la cohérence des interventions du Projet. La concertation ainsi régulée au sein du PRODOC n'a pas toutefois fait l'objet d'une application stricte ; elle n'a pas débouché sur une recherche systématique des synergies à développer dans la mise en œuvre des actions conjointes..

#### **4.3. Efficacité (Modérément Satisfaisante : 4/6)**

**QE : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?**

La mission d'évaluation note que la zone géographique ciblée pour les interventions du Projet Liptako-Tillabéry a été couverte en totalité.

Les données recueillies à l'issue de la collecte des données attestent toutefois d'une performance moyenne du Projet en matière de réalisation des activités. Les extraits obtenus des activités réalisées illustrent un dynamisme certain des partenaires d'exécution sur le terrain. La mission note que 21 des 35 activités prévues dans le PRODOC présentent des signes de réalisation effective et complète ; 10 activités du plan de travail indicatif n'ont pas été réalisées et 4 autres ont fait l'objet d'une implémentation partielle.

En l'absence d'un cadre cohérent de mesure de la progression des indicateurs d'effets, il apparaît relativement difficile de visualiser le niveau d'atteinte des résultats.

**QE : Dans quelle mesure la répartition des bénéficiaires du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?**

La distribution par sexe des bénéficiaires des activités au sein des rapports de suivi du VNU reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées à l'équité de genre.

L'attachement de l'implémentation du Projet aux préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est également perceptible à travers le montant des ressources budgétaires allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Les dépenses projetées à cet effet, de l'ordre de 50% du budget global, étaient en cohérence avec le marqueur de genre 2 attribué au projet.

La mission d'évaluation regrette cependant l'absence d'une distribution des dépenses effectuées selon les catégories sexospécifiques.

#### **4.4. Efficience (Modérément Insatisfaisante : 3/6)**

**QE : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?**

De l'avis la mission d'évaluation, les conditions sanitaires et sécuritaires relevaient d'une situation hors de contrôle de la Coordination du Projet qui a su adapter la stratégie d'intervention à l'incidence globalement négative de ces deux paramètres. Elle considère toutefois que l'efficience du Projet s'est trouvée amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de sa durée.

**QE : Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?**

L'approche partenariale du Projet Liptako-Tillabéry a reposé sur la large implication des acteurs institutionnels et la mobilisation d'ONG locales bénéficiant d'une maîtrise certaine des milieux d'intervention mais dont le paquet des services fournis n'a pas fait l'objet d'une harmonisation à l'échelle des zones cibles.

L'approche partenariale du Projet Liptako-Tillabéry aura été globalement efficace en termes de capacité à mobiliser les différentes parties prenantes autour de l'implémentation des activités. Il s'est cependant avéré difficile pour la mission d'évaluation de visualiser, au sein de la documentation et à travers les échanges sur le terrain, la mobilisation de la HACP et de la CNCCAI dans la préparation, la mise en œuvre et/ou le suivi des activités du Projet.

La collaboration initiée avec les CFM, émaillée de plusieurs contraintes liées à leurs capacités techniques et logistiques, a mis en lumière la nécessité d'un accompagnement plus substantiel de ces entités pour une formation optimale des apprenants.

**QE : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?**

Sur un total 2 500 000 US\$, les dépenses à consacrer au fonctionnement du Projet ont été évaluées à 1 133 677 US\$, ce qui correspond à 53,34% du budget total du Projet et à 83% du montant consacré aux opérations, traduisant un coût de livraison que la mission considère disproportionné pour un projet qui vise l'autopromotion et l'auto prise en charge des bénéficiaires qualifiés de vulnérables

De l'avis de la mission d'évaluation, les précautions relevant de l'expérience accumulée par l'UNHCR, l'UNICEF et l'UNFPA en matière de mise en œuvre des interventions financées par le PBF ont contribué à une disponibilité régulière des ressources pour la réalisation des activités du Projet. La verticalité des opérations financières impliquant deux niveaux de reporting, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO, a cependant contribué à alourdir le dispositif de mise à disposition des fonds, ce qui au-delà des contraintes sanitaires et sécuritaires a sans doute contribué à allonger les délais de démarrage et de mise en œuvre des projets sur le terrain.

#### **4.5. Impact (Modérément satisfaisant : 4/6)**

**QE : Quelle différence réelle le Projet a-t-il produit pour les bénéficiaires en termes connaissances, attitudes, comportements ? Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire ?**

La présence de groupes et d'activités génératrices de revenus appuyés par le Projet plus de dix-huit mois après sa clôture, ainsi que la tendance à la réduction de l'attrait des jeunes pour l'enrôlement dans les groupes extrémistes et l'évolution perceptible des attitudes et pratiques d'inclusion des jeunes et des femmes apparaissent comme des effets clairement attribuables au Projet.

Le trop grand nombre d'activités à réaliser à l'échelle d'un nombre important de communes préfigurait une propension des équipes de mise en œuvre à se focaliser sur l'exécution des activités et la livraison des produits et à accorder beaucoup moins d'intérêt à la production de résultats et au transfert des connaissances et compétences aux acteurs locaux. La lecture de la stratégie d'implémentation du Projet, qui consiste en une suite de formations et sensibilisations sans un accompagnement constant et consistant des bénéficiaires, laisse un sentiment global de saupoudrage qui rend complexe tout exercice de mise en évidence des changements objectivement vérifiables obtenus.

#### 4.6. Durabilité (Moyennement probable : 4/6)

**QE : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ?**

Le renforcement des capacités des individus et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis, qui est toutefois menacée par le faible leadership des parties prenantes nationales en vue de la reprise en main des bénéfices issus du Projet.

L'implication d'une large palette d'acteurs locaux (y compris les communes, les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet, les ONG partenaires, les leaders traditionnels et communautaires, les chefs religieux et les jeunes des makarantas) à diverses étapes de la mise en œuvre participait en effet d'une stratégie d'appui à l'appropriation des acquis du Projet.

Le leadership de la partie nationale ne semble globalement pas à même de rassurer sur une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels (communes, services centraux et déconcentrés des ministères partenaires). La mission n'a pas identifié des exemples probants d'activités illustrant une volonté des acteurs locaux de pérenniser les bénéfices reçus.

**QE : Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?**

Le faible engouement des parties prenantes nationales et locales ne permet pas d'envisager avec optimisme leur implication dans la recherche et la mise à disposition de ressources financières pour la reprise en main des acquis du Projet ; le tableau de la pérennité financière du Projet, assombri par la faible prédictibilité des financements aptes à garantir le flux continu de ses avantages, repose principalement sur la capacité de mobilisation des ressources du SNU et la flexibilité du PBF comme source de financements disposant de ressources dédiées à la consolidation de la paix.

L'engouement visible au niveau des services déconcentrés tranche avec l'engagement insuffisant des services centraux des ministères partenaires, ce qui traduit, au-delà du leadership insuffisant de la partie nationale, une faible articulation entre les niveaux national, régional et local dans la mobilisation autour de la mise en œuvre et de la pérennisation des approches innovantes issues des projets de ce type.

### 5. Conclusions et recommandations principales

Les acquis du Projet Liptako-Tillabéry qui reposent sur les évidences développées ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces qui doivent être consolidées dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions mises en œuvre. Ses performances ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors de son contrôle, mais aussi par des faiblesses qui constituent autant de défis et leçons à tirer pour la poursuite des interventions dans le cadre d'une phase subséquente.

**En considération de la qualité des performances réalisées par le Projet Liptako-Tillabéry, l'équipe de consultants mobilisée pour son évaluation estime que : (i) sa mise en œuvre était amplement justifiée, et (ii) les effets perceptibles sur le terrain rendent nécessaire l'implémentation d'initiatives complémentaires de consolidation, de répliquabilité et de passage à l'échelle dans les communes et régions sujettes aux effets néfastes de l'insécurité persistante et de la survivance de pratiques socioculturelles favorisant l'exclusion socioéconomique des jeunes et des femmes et leur attrait subséquent pour les discours des groupes extrémistes.**

Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre du Projet PBF Liptako-Tillabéry, l'équipe d'évaluation formule les recommandations ci-après :

## Sur la pertinence des interventions financées par le PBF

### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires

- **Recommandation 1** : Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2** : Adresser prioritairement les causes des problématiques ciblées par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences dans l'optique d'impulser des changements transformationnels
- **Recommandation 3** : Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité

### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 4** : Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformationnelles découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégie élaborés par le Gouvernement du Niger
- **Recommandation 5** : Garantir le leadership du Gouvernement du Niger à travers la co-présidence des instances de gouvernance des projets financés par le PBF (Comité de Pilotage, Comité de Supervision Opérationnel) et l'assurance de la fonctionnalité optimale de tels mécanismes

### ➤ A l'attention du PBF

- **Recommandation 6** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place d'une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions
- **Recommandation 7** : Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garanties de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF
- **Recommandation 8** : Renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources par une analyse approfondie des catégories de dépenses prévues dans le budget en s'assurant que les acquisitions d'équipements sont justifiées, que leur dévolution à la clôture des projets est définie dans les PRODOC et que les ratios coûts de fonctionnements vs coûts des opérations sont compatibles avec les objectifs visés par les projets financés et ne dépassent pas 30% qui correspond à une norme internationale courante au sein des institutions d'appui au développement tels que la BAD et la Banque Mondiale

## Sur la cohérence des interventions financées par le PBF

### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 9** : Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation des interventions des partenaires du SNU

### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires

- **Recommandation 10** : Assurer la cohérence des projets similaires à travers une valorisation accrue des initiatives impulsées au niveau local / régional et une responsabilisation accrue d'acteurs locaux (entités territoriales décentralisées, services déconcentrés des ministères partenaires, institutions publiques spécialisées, organisations de la société civile, leaders traditionnels et religieux) sur les thématiques de consolidation de la paix et d'inclusion des catégories sociales défavorisées

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 11** : Inscrire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme

**Sur l'efficacité et l'efficience des projets PBF**

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 12** : Garantir l'effectivité et l'efficacité de la coordination des projets conjoints financés travers un mécanisme de supervision placé sous le contrôle du Bureau de la Coordination du SNU

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNHCR, UNFPA et UNICEF)**

- **Recommandation 13** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets

**Sur la durabilité**

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 14** : Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation
- **Recommandation 15** : Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNFPA et UNICEF)**

- **Recommandation 16** : Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions

**Sur l'impact**

➤ **A l'attention de UNHCR, UNFPA et UNICEF**

- **Recommandation 17** : Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits
- **Recommandation 18** : Conduire un processus de capitalisation des résultats du Projet Liptako-Tillabéry dans la perspective d'en faciliter la répliquabilité et/ou la montée en échelle au-delà de la région et des communes couvertes

## I- INTRODUCTION

1. L'évaluation finale du Projet intitulé "L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry", désigné dans le présent rapport de démarrage « Projet Liptako-Tillabéry », qui intervient dix-huit (18) mois après sa clôture est conforme aux procédures des Agences mobilisées pour sa mise en œuvre et à la politique du PBF qui rend obligatoires les évaluations inscrites dans les accords de partenariat. Elle s'inscrit également dans le respect des prescriptions du Document de Projet (PRODOC) relatives au suivi-évaluation qui prévoient entre autres la réalisation d'une évaluation finale externe pour apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le PRODOC.
2. La structuration du présent rapport provisoire, qui fait partie intégrante des livrables escomptés de l'évaluation du Projet Liptako-Tillabéry, est conforme aux normes et standards du Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation (GNUE) et aux directives du Guide d'évaluation de l'UNICEF en matière d'évaluation des projets et programmes. Dans cette optique, il a été articulé autour : (i) d'un Résumé Exécutif ; (ii) du contexte de l'évaluation ; (iii) de son objet ; (iv) de ses buts et objectifs ; (v) de sa portée ; (vi) des critères et questions d'évaluation (vii) de la méthodologie ; (viii) des considérations éthiques et principes de l'évaluation ; (ix) des constats et conclusions préliminaires ; (x) des leçons apprises et bonnes pratiques ; (xi) des conclusions finales ; (xii) des recommandations qui sont suivies des annexes.

## II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

### 2.1. Contexte socioéconomique

3. Le Niger est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> dont les 2/3 du territoire sont désertiques. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2012, la population du Niger était estimée à 17 138 707 habitants répartie entre 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes<sup>1</sup>.
4. En 2019, le Niger était classé au 189<sup>ème</sup> rang à l'IDH des Nations-Unies avec une valeur de 0,394 qui le maintient dans la catégorie de "développement humain faible". Parmi les partenaires qui apportent des contributions pour l'atteinte des objectifs de développement de ce pays, le Système des Nations-Unies appuie le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, dans l'optique d'une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle, et aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ce qui passe par une prise en compte des questions liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes nigériennes.
5. Au cours de la dernière décennie, l'économie nigérienne a compté parmi les plus robustes de l'Afrique sub-saharienne en s'établissant à une croissance moyenne annuelle de 6,1% pour son PIB<sup>2</sup>. Ces belles performances ont malheureusement été affectées par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et les attaques terroristes de plus en plus violentes qui ont abouti à un recul de la croissance à 3,6% en 2020.
6. Ce recul a fortement entamé les efforts fournis par le pays, notamment en ce qui concerne le revenu par habitant qui a régressé de 0,2% en 2020, au même moment où l'on observait une augmentation de la pauvreté qui a atteint 41,7% de la population, soit 400 000 personnes supplémentaires qui vivent désormais dans l'extrême pauvreté<sup>3</sup>.
7. Les chocs encaissés par l'économie nigérienne ont produit des effets négatifs en termes de pertes de revenus dus aux licenciements et à la baisse des envois de fonds depuis l'étranger, de détérioration de la dotation en capital humain en raison de la fermeture des écoles et de l'augmentation conséquente du taux d'abandon scolaire en particulier chez les filles et les personnes les plus vulnérables.

---

<sup>1</sup> Données du Bureau Régional Afrique de l'Ouest et Centrale de ONU Femmes.

<sup>2</sup> Données du Bureau Pays de la Banque mondiale au Niger, à retrouver dans un rapport intitulé « 2021 Note sur la situation économique Niger : Maximiser l'efficacité des dépenses publiques pour mieux reconstruire ». <https://documents1.worldbank.org/curated/en/312941626237789841/pdf/Niger-Spring-2021-Economic-Update-Maximizing-Public-Expenditure-Efficiency-for-Rebuilding-Better.pdf>

<sup>3</sup> Données du Bureau Pays de la Banque mondiale.

8. En dépit de tous ces effets négatifs, l'économie nigérienne semble avoir mieux résisté à la crise. En effet, la croissance économique nigérienne s'est maintenue à 4,9 % en 2016 et 2017, avant de s'établir à 5,2% en 2018, 5,6% en 2019, 1,2% en 2020, 6,9% en 2021 et 7,8% en 2022<sup>4</sup>. Les projections pour 2024 prévoient une croissance à deux chiffres, estimée à 12,8%<sup>5</sup>. Cette dynamique a été soutenue par la performance du secteur agricole dont la valeur ajoutée est passée de 1 612 milliards en 2016 à 2 000,4 milliards en 2020, ainsi que par un regain des activités des industries extractives et la mise en œuvre de la seconde phase du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021).

## 2.2. Contexte de l'égalité de genre

9. La promotion des droits des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est encadrée au Niger par un arsenal juridique et un dispositif institutionnel mis en place par les pouvoirs publics à cet effet.
10. **Au plan juridique**, le Niger a ratifié un ensemble de conventions internationales confirmées par des textes nationaux, notamment : (i) la Convention sur la répression de la traite des femmes majeures, ratifiée en 1961 ; (ii) la Convention sur le consentement au mariage, ratifiée en 1964 ; (iii) la Convention sur les droits politiques de la femme ratifiée en 1964 ; (iv) la Convention 100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail à valeur égale, ratifiée en 1966 ; (v) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée en 1999.
11. **Au plan interne**, le Code Pénal représente l'instrument juridique de base pour la défense des droits de femmes. Son contenu révisé en 2003 prend en compte certaines violences faites aux femmes tels que le harcèlement sexuel, les mutilations génitales féminines, l'esclavage, le proxénétisme, l'incitation à la débauche et le viol. Ce dispositif juridique est complété par une Politique nationale genre élaborée en 2008 qui sert de « cadre de concertation et de dialogue pour assurer un développement humain durable et équilibré ». Le Niger dispose également d'un Profil Genre qui a été élaboré en 2020, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement<sup>6</sup>.
12. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics, la situation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Niger est loin de refléter les normes internationales en la matière. Les efforts déployés par les pouvoirs publics sont contrecarrés par des pesanteurs culturelles de type patriarcal que l'on retrouve dans la majorité des communautés nigériennes. En effet, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, les groupes ethniques du Niger ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins, où les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse. De ce point de vue, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, qui fixe les règles et le code de conduite, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soin des enfants et autres membres de la famille. Il s'agit donc d'une culture valorisée de subordination de la femme et de domination de l'homme.
13. Dans ce contexte, les inégalités de genre sont essentiellement en lien avec un accès limité à l'éducation et à la santé reproductive, ainsi qu'à une très faible prise en compte de la participation des femmes dans l'économie et dans les mécanismes et instances de prise de décision. Les statistiques disponibles à cet égard révèlent :
- **en matière d'éducation** que : la proportion des femmes analphabètes (75,5%) est plus élevée que celle des hommes (67,8%) ; les disparités du taux brut de scolarisation au niveau primaire sont de 82,1% pour les garçons et 70,2% pour les filles ; 87,4% chez les garçons et 69,5% pour le taux d'achèvement au primaire ; un taux net d'achèvement au niveau secondaire de 19,6% avec un écart de 4,4 points en faveur des garçons ;

<sup>4</sup> Voir « Perspectives économiques au Niger » sur le site <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/niger/niger-economic-outlook>

<sup>5</sup> PNUD 2020, Banque Mondiale et FMI avril 2021

<sup>6</sup> Profil Genre - République du Niger - Genre, autonomisation des femmes et pauvreté, Novembre 2020 - Département Genre, Femmes et Société Civile/Bureau Chef des Opérations Régionales Agriculture, Développement Humain Banque Africaine de Développement ? Novembre 2020

- **en ce qui concerne la fécondité et le mariage précoce** : 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans ; les adolescentes de 15-19 contribuent à hauteur de 14 % à la fécondité générale ; la grossesse précoce qui est le corollaire du mariage précoce favorise la déscolarisation de la jeune fille, ce qui se traduit à long terme par une limitation de la capacité des femmes à accéder à un emploi décent et partant, à un confinement dans des emplois de subsistance qui privent le Niger du potentiel de récolte des fruits du dividende démographique.<sup>7</sup> Avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants en moyenne par femme, la femme nigérienne vit dans un contexte de précarité sanitaire qui est illustré par un taux de mortalité maternelle élevé, estimé en 2006 à 648 décès pour 100 000 naissances vivantes<sup>8</sup> ;
- **s'agissant de la participation aux processus de décision** : 84,2% des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale nigérienne sont des hommes et 15,8% seulement sont des femmes ; le précédent Gouvernement du Niger (avant l'élection en 2021 du nouveau Président de la République) était composé à plus de 80% de Ministres et 93% de Secrétaires Généraux de sexe masculin ; les femmes représentent moins de 3% des Maires, près de 14% de Conseillers Régionaux, près de 16% de Conseillers Municipaux et d'Arrondissement, un peu plus de 16% de Conseillers de Ville<sup>9</sup> ;
- **par rapport à la justice** : 9 magistrats sur 10 sont des hommes ; 9 hommes sur 10 exercent la profession d'huissier de justice ou d'avocat et les femmes ne représentent que 30% dans l'effectif des notaires dans le pays ;
- **quant à l'accès aux opportunités économiques** : les difficultés d'accès au crédit et à l'épargne sont des facteurs de féminisation de la pauvreté au Niger. Dans ce sens, la majeure partie des femmes mènent leurs activités dans le secteur informel, dans des activités de petits commerces pour la plupart. Il en est de même de l'accès à la terre, où les statistiques du RGPH de 2012 montrent que 63,8% de femmes ne possèdent aucune parcelle de terre, contre 44,7% d'hommes.

### 2.3. Contexte sécuritaire

14. Les attaques des groupes armés non étatiques dans les zones du Liptako et du Lac Tchad continuent de destabiliser ce pays. Les femmes font les frais de l'insécurité engendrée dans l'Est du Niger par la secte Boko Haram, et dans l'Ouest où sont localisés les groupes tels que l'état islamique au grand sahara et le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, drainant 571 504 réfugiés en novembre 2021<sup>10</sup>.
15. Les effets de l'insécurité armée et le changement climatique continuent d'impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes disposent souvent de moins de moyens que les hommes pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières comme la violence sexuelle. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques, et à l'origine des relèvements communautaires des différentes crises climatiques, agrosylvopastorales et halieutiques. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

### 2.4. Contexte et justification du Projet Liptako-Tillabéry

16. Les jeunes nigériens vivent avec les sentiments grandissant de frustration et d'exclusion de la société. Cette situation exacerbée par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment : la sous-scolarisation et l'analphabétisme qui touchent près de la moitié des jeunes de 20-24 (près de 3 filles sur 4 filles de 15 à 19 ans ne savent ni lire, ni écrire) ; (iii) le chômage endémique des jeunes et le sous-emploi (environ 9 jeunes sur 10) n'ont pas accès à des emplois rémunérés ;

<sup>7</sup> Profil Genre 2020 du Niger, paragraphe 55, page 33

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Statistiques du Ministère de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant.

<sup>10</sup> [UNHCR Niger - Operation Update - November 2021 - FR.pdf](#)

(iv) la faible représentativité de la jeunesse dans les sphères de décisions en raison des normes culturelles justifiant l'autorité des aînés sur les jeunes et les femmes.

17. Au rang des déterminants de l'augmentation de la frustration des jeunes et du sentiment d'exclusion qui les habite, on peut citer le manque de dialogues inclusifs avec les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux ; la non prise en compte de leurs préoccupations dans les décisions ; le manque de reconnaissance de leur contribution au développement et à la consolidation de la paix (PNUD, 2014). Ce contexte se nourrit des normes socioculturelles sur la base desquelles est assise l'autorité des aînés qui considèrent les jeunes et les femmes comme des cadets inexpérimentés dont les avis ne sont pas nécessaires pour la prise de décisions.
18. Pourtant, dans un contexte de porosité des frontières du Niger avec des pays voisins en conflit (Nigéria, Lybie, Mali, Burkina Faso) qui l'expose à des attaques terroristes répétées, l'exclusion des jeunes et l'augmentation de leur sentiment de frustration apparaissent comme un enjeu de paix et de sécurité de première importance. En effet, la faible prise en compte des avis de cette fraction majoritaire de la population nigérienne est un ferment du risque de basculement des jeunes dans la radicalisation au sein des mouvements de violence qui constituent le terreau pour les organisations du terrorisme international et autres organisations criminelles qui sévissent dans la sous-région sahélienne dans le but d'altérer substantiellement le climat de paix et de sécurité. Ce risque est encore plus élevé dans la zone dite des trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso), au sein de laquelle la gradation de l'insécurité est en constante évolution depuis 2015.
19. C'est en considération de tous ces facteurs et des données factuelles contenues dans le PRDOC, notamment celles qui indiquent que les filles subissent une double discrimination qui relève de leur âge et de leur sexe ; que leurs avis ne sont pas pris en compte même au sein du cercle familial ; que le statut de la femme au Niger la relègue à un rôle de production et dans la sphère privée ; que les taux de prévalence des violences basées sur le genre enregistrés dans diverses Régions du Niger étaient de 44,8% à Zinder, 21,5% à Tahoua et 28,1% à Tillabéry (UNFPA 2016) que l'UNHCR, l'UNICEF et l'UNFPA ont développé une proposition de projet qui a obtenu un financement du PBF d'un montant de 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) dollars américains pour appuyer le renforcement de l'implication des jeunes filles et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord de Tillabéry.

### III- GENERALITES SUR LE « PROJET LIPTAKO-TILLABÉRY »

#### 3.1. Titre du Projet

20. *L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry, désigné dans le présent rapport « Projet Liptako - Tillabéry ».*

#### 3.2. Finalité du Projet

21. *Contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans la zone Nord de Tillabéry en répondant aux enjeux majeurs identifiés.*

#### 3.3. Objectifs du « Projet Liptako-Tillabéry »

##### ❖ Objectif global

22. *Renforcer la cohésion sociale dans la zone Nord de Tillabéry par la promotion des modes pacifiques de gestion des conflits dans 7 communes de Tillabéry.*

##### ❖ Objectif spécifique

23. *Renforcer la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes, les élus/leaders en offrant des opportunités d'insertion socioéconomiques aux jeunes.*

#### 3.4. Budget du projet

24. Les données disponibles révèlent que le « Projet Liptako-Tillabéry » a été financé en totalité par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) dollars américains. Ce budget a été réparti entre les trois (3) agences récipiendaires du Système des Nations–Unies de la manière suivante : UNHCR (908 375 USD) ; UNICEF (801 073 USD) et UNFPA (790 552 USD).

#### 3.5. Durée de mise en œuvre du Projet

25. Le projet Liptako-Tillabéry a été planifié pour une durée initiale de dix-huit (18) mois, allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2020. Il ressort du contenu du rapport final PBF mis à la disposition de l'équipe d'évaluation que la mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2020. En tout état de cause, le Projet Liptako–Tillabéry a fait l'objet d'une prolongation sans coût de six (6) mois allant du 1er juillet au 31 décembre 2020.

#### 3.6. Théorie de changement du Projet

26. L'énoncé de la théorie de changement du Projet a été formulé ainsi qu'il suit :

*Si* les capacités de promotion de la culture de la paix des femmes, des jeunes (filles et garçons), des élus / leaders cibles sont renforcées, et si les mécanismes de résolution des conflits sont harmonisés et/ou redynamisés,

*Si* les jeunes filles et garçons de 15-24 ans sont impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, et qu'ils bénéficient d'opportunités socio-économiques durables,

*Si* les autorités communales, religieuses et traditionnelles comprennent l'importance d'impliquer les jeunes filles et garçons dans la consolidation de la paix et les impliquent effectivement,

**Alors** les conflits entre communautés seront résolus de manière pacifique parce que plus les communautés s'appuieront sur ces mécanismes pour résoudre les conflits et/ou éviter l'escalade des conflits, et ces jeunes vulnérables sensibilisés ont des alternatives face au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes.

#### 3.7. Structuration du Projet

27. Le Projet Liptako-Tillabéry a été articulé autour de deux volets ainsi qu'il suit :

##### **Volet 1 : Sensibilisation et formation**

- Sensibilisation dans les localités des communes cibles du Projet à travers des scènes théâtrales

- Formation thématiques sur la culture de la paix, citoyenneté, contrer l'extrémisme violent (CVE), leadership, technique de communication, vie associative
- Contribution des radios communautaires pour véhiculer les messages
- Organisation des activités conjointes civilo-militaires
- Mise en place d'un cadre communal formel d'encadrement et d'échange des jeunes par les élus communaux et les leaders religieux
- Stratégie de communication sur le rôle des jeunes et des femmes contre la circulation illicite des armes à feu

#### **Volet 2 : Entreprenariat**

- Diagnostic des opportunités porteuses (créneaux et métiers porteurs) par commune à travers une étude de marché
- Mise en place d'un Comité Communal d'Entreprenariat (CCE) dans chaque commune
- Renforcement des Centres de Formation en Métier (CFM) dans chaque commune
- Formation pendant 6 mois des bénéficiaires avec prise en charge des coûts par le Projet
- Stage de perfectionnement de 2 mois en entreprise au terme de la formation initiale
- Regroupements solidaires des jeunes (5 membres par groupe solidaire)
- Fourniture de kits au groupe solidaire pour le démarrage des activités économiques
- Mise en relation des groupes avec les EMF pour l'épargne et l'octroi de crédits

### **3.8. Résultats escomptés**

28. Le Projet a été structuré autour de cinq (05) produits qui ont été développés pour atteindre en 2 (deux) résultats majeurs, à savoir :

- **Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus.**
- **Résultat 2 : 500 jeunes filles et garçons (30% de filles) vulnérables de 15-24 ans issus des zones à conflits ont la capacité de s'auto prendre en charge économiquement.**

### **3.9. Produits escomptés dans le cadre du Projet Liptako-Tillabéry**

**Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes et les femmes**

**Produit 1.1 :** Les capacités des communautés, y compris les jeunes filles et garçons dans les 7 communes, sont renforcées dans les thématiques relatives à la culture de la paix, incluant la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits.

**Produit 1.2 :** Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution des conflits identifiés sont rendus fonctionnels.

**Produit 1.3 :** Les capacités des jeunes, femmes et élus / leaders de la communauté sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation des armes à feu.

**Résultat 2 : 500 jeunes filles et garçons (30% de filles) vulnérables de 15-24 ans issus des zones à conflits ont la capacité de s'auto prendre en charge économiquement**

**Produit 2.1 :** 500 jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences.

**Produit 2.2 :** 500 jeunes reçoivent un appui en opportunité économique.

### **3.10. Parties prenantes de la mise en œuvre du « Projet Liptako-Tillabéry »**

29. Le Projet « Liptako-Tillabéry » a bénéficié de la collaboration représentants de catégories d'acteurs issues :

- ♦ **des Agences du Système des Nations-Unies** : UNHCR, UNICEF et UNFPA
- ♦ **des Partenaires Techniques et Financiers** : PBF/PBSO
- ♦ **des Partenaires gouvernementaux** : Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant ; du Développement Communautaire et l'Aménagement du Territoire ;
- ♦ **d'institutions étatiques** : Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites ; Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Conseils communaux ;
- ♦ **d'ONG partenaires d'exécution** : ONG DEDI (Développement Endogène Durable et Innovation) ; ONG Réseau-Genevico ; APBE (Action Pour le Bien-Être) ; ADES (Action pour le Développement Economique et Social) ; APPADN ; Search For Common Ground ; WANEP (West African Network for Peace) ; FAD ; FAPCA ;
- ♦ **des Partenaires Techniques et Financiers** : PBF/PBSO
- ♦ **des Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet** : structures communautaires de prévention et de gestion des conflits ; Fadas ; jeunes ; femmes, associations de jeunes et de femmes, personnes handicapées et déplacées.

## IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'ÉVALUATION

### 3.2. Contexte et justification de l'évaluation

30. L'évaluation finale du « Projet Liptako-Tillabéry » est conduite dans le respect des normes et procédures du Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation (GNUE). Cette évaluation a été prévue dans le PRODOC qui dispose que la clôture du Projet serait marquée par une évaluation externe conduite par un consultant international dans le but d'apprécier l'ensemble des résultats atteints. Cette disposition stipule par ailleurs que cette évaluation serait appuyée tout au long de son processus par le Secrétariat Technique du PBF, et que le rapport produit à son terme serait soumis à la validation du Comité de Pilotage du Projet.

### 3.3. But et Utilisation de l'évaluation

31. Envisagée comme une occasion d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats du Projet Liptako-Tillabéry, et d'illustrer sa contribution à l'atteinte des résultats escomptés du PBF au Niger, la présente évaluation s'inscrit dans le plan d'évaluation du Secrétariat Technique du PBF et du Plan de suivi-évaluation du Projet tel qu'il a été défini dans le PRODOC.

32. Son but est de répondre aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. Il s'agit de leur fournir, à échéance, les éléments nécessaires à une bonne appréhension des résultats obtenus, des défis rencontrés et des enseignements et recommandations à en tirer, qui sont susceptibles d'aider à mieux aller de l'avant dans le cadre de l'autonomisation et de l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et gouvernance inclusive ; et du renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.

33. L'évaluation est particulièrement opportune parce qu'elle intervient à la suite de l'évaluation du portefeuille du PBF pour la période 2014- 2020 qui a recommandé en ce qui concerne les projets conjoints de :

- ◆ *Continuer à trouver des solutions pragmatiques et adaptées au contexte pour accélérer la sélection des partenaires de mise en œuvre, le recrutement de personnel et les achats.*
- ◆ *Renforcer la collaboration des RUNOs au sein des projets conjoints.*
- ◆ *Veiller sur la séquence de l'approbation des nouveaux projets pour éviter une prolifération des projets conjoints avec les mêmes agences dans des constellations différentes et essayer de limiter le nombre des RUNOs/NUNOs par projet à deux.*
- ◆ *Assurer que le personnel recruté grâce au financement du PBF travaille efficacement à la mise en œuvre de ces projets.<sup>11</sup>*

34. En tant qu'outil d'aide à la décision, les premiers utilisateurs ciblés par cette évaluation sont : les Bureaux Pays UNHCR, UNFPA et UNICEF Niger ; le PBSO et le Secrétariat Technique du PBF au Niger, le Système des Nations-Unies au Niger et les principales parties prenantes incluant le Gouvernement, la société civile, les bénéficiaires du Projet et les bailleurs de fonds.

35. Conçue dans une double logique prospective et sommative, cette évaluation est appelée à : (i) soutenir l'apprentissage stratégique et la prise de décision au niveau des Agences du SNU concernées et des parties prenantes nationales dans le cadre de l'implication des jeunes (filles et garçons) dans la prévention et la gestion pacifique des conflits communautaires dans la zone nord de Tillabéry, (ii) fournir une contribution évaluative à l'évaluation de l'UNDAF 2019-2021, (iii) renforcer la responsabilité pour l'efficacité de l'élaboration des CPD des Agences du SNU, du prochain cycle de l'UNDAF et du PDES ; (iv) renforcer les capacités et la mobilisation des parties prenantes nationales pour faire progresser la participation des jeunes (filles et garçons) dans le renforcement de la cohésion sociale au Niger.

---

<sup>11</sup> Rapport final de l'exercice évaluatif Niger 2020 du portefeuille du Fonds de Consolidation pour la Paix (PFB), page 26

### 4.3. Objectifs et Portée de l'évaluation

#### ❖ Objectifs de l'évaluation

36. Les objectifs assignés à l'évaluation finale du Projet Liptako-Tillabéry consistent à :

- ◆ Evaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés ;
- ◆ Vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ;
- ◆ Identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ;
- ◆ Identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ;
- ◆ Fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

### 3.5. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation

37. L'exécution satisfaisante du mandat de l'équipe d'évaluation a été alignée à la réalisation d'une gamme d'activités définies par les termes de référence, à savoir :

- Conduite d'une revue documentaire qui permettrait d'identifier les données disponibles et manquantes et déboucherait sur l'élaboration d'une méthodologie et d'un plan de travail détaillés et la confection des outils de collecte de données ;
- Validation de la méthodologie, du plan de travail et des outils de collecte de données par un Comité Technique mis en place à cet effet ;
- Identification, sélection et formation des enquêteurs à mobiliser pour la collecte des données ;
- Test des outils de collecte des données élaborés par l'équipe d'évaluation, ainsi que les corrections à y apporter s'il y a lieu ;
- Collecte et contrôle des données collectées sur le terrain, ainsi que leur transcription pour les données qualitatives, la saisie et la tabulation pour les données quantitatives ;
- Traitement et analyse des données collectées et production d'un rapport préliminaire de l'évaluation ;
- Finalisation du rapport préliminaire par l'intégration des commentaires et observations du Comité Technique sur le rapport préliminaire ;
- Dépôt du rapport final.

### 3.6. Portée de l'évaluation et champ d'investigation

38. Le champ d'investigation de la présente évaluation est délimité par les critères classiques du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE tels qu'ils ont été révisés et complétés par EvalNet en 2018-2019, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, ainsi que la cohérence qui portera sur les synergies et complémentarités développées avec d'autres interventions. Une attention particulière a été portée aux aspects relatifs à la conception du projet, aux stratégies de mise en œuvre, aux mécanismes de suivi et de coordination, à la participation des bénéficiaires.

39. Les analyses effectuées dans ce cadre ont également porté sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions.

40. Des critères liés à des thématiques transversales ou spécifiques tels que les Droits de l'Homme, l'Egalité des sexes, ont également été analysés dans le cadre de la présente évaluation.

41. Très concrètement, les analyses se sont concentrées en priorité sur :

- **la conception du projet** : identification et formulation
- **sa pertinence** : conformité avec les priorités nationales et avec les besoins des bénéficiaires
- **sa cohérence** : compatibilité du projet avec les autres interventions menées dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits

- **sa mise en œuvre** : approche stratégique, contraintes et obstacles rencontrés, efficacité de l'équipe, efficacité des partenaires de mise en œuvre, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, résultats produits par le projet et progression vers les résultats escomptés
- **l'efficacité des différents mécanismes de financement mis en place** et leurs effets sur les structures cibles
- **la durabilité des actions conduites** : durabilité de l'axe stratégique d'intervention et des activités, appropriation, niveau de gestion, durabilité institutionnelle et financière, etc.
- **les contributions au renforcement des capacités nationales**
- **les contributions des acquis** à relever des défis identifiés
- **l'appréciation des stratégies de synergies/mobilisations de partenariats et de ressources mises en œuvre** dans le cadre du projet pays pour assurer la continuité des effets positifs au terme de sa période de mise en œuvre
- **les produits et effets** (effets sur les groupes cibles) attendus à la fin de la mise en œuvre du Document de projet
- **la prise en compte des thématiques transversales** : équité, genre, droits humains, éthique et déontologie, etc.
- **le renforcement partenarial** : qualité des relations partenariales, valeurs ajoutées, etc.
- **les contributions de chaque partenaire** ainsi que des effets des synergies avec d'autres interventions et/ou intervenants.

42. La mission a également analysé les facteurs sociaux, politiques et stratégiques aussi bien internes qu'externes qui ont pu avoir une influence sur la réalisation des résultats du Projet. Les mêmes facteurs ont été pris en compte dans le cadre de l'analyse de l'environnement et du calendrier fixé pour l'évaluation et qui ont, ou auraient pu avoir eu une influence sur l'impartialité et la crédibilité des résultats de celle-ci.

43. Dans sa dimension chronologique, l'évaluation a couvert l'ensemble des activités du Projet pour la période allant 1er janvier 2019 (date de démarrage) au 31 décembre 2020.

44. La volatilité du contexte sécuritaire a conduit à circonscrire la zone de déroulement de l'évaluation à la ville de Niamey et dans six (6) chefs-lieux des communes de la Région de Tillabéry, à savoir : Tera, Abala, Ayorou/Sanam, Makolondi, Tera et Tondikwindi.

45. L'impact de la COVID-19 sur la réalisation de l'action a été analysé en termes de surcoûts consécutifs à l'étirement de la durée du projet.

### **3.7. Résultats escomptés et livrables à produire**

46. Le présent rapport provisoire est le 3ème des quatre (4) livrables attendus de cette évaluation. Auparavant, la mission a obtenu la validation du rapport de démarrage et le rapport préliminaire de collecte des données et des constats soumis respectivement le 20 juin 2022 (pour le rapport de démarrage) et le 6 juillet 2022 (pour le rapport préliminaire e colle des données et des constats).

47. Le rapport final qui prendra en compte les commentaires et observations des parties prenantes sur le rapport provisoire sera produit dès réception desdits commentaires et observations. .

### **3.8. Gouvernance et supervision de l'évaluation**

#### **3.1.1. Gouvernance de l'évaluation**

48. La conduite de l'évaluation a été placée sous la direction de la Cheffe de Section C4D et la supervision directe d'un Point Focal désigné à cet effet. La responsabilité de la Section C4D consistait à veiller au respect de la politique d'évaluation, des normes et standards des organisations partenaires, sans pour autant compromettre l'indépendance de la mission.

### **3.1.2. Gestion de l'évaluation**

49. Le Groupe de Référence, essentiellement composé de représentants des Agences du SNU partenaires d'exécution du Projet, a été chargé de : (i) mettre à disposition les ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation ; (ii) aider le consultant à entrer en contact avec les informateurs clés ; (iii) valider les livrables produits par la mission.
50. Au plan opérationnel, l'équipe de Projet a facilité l'accès de la mission aux ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation et organisé les rencontres avec les informateurs clés. Concrètement l'équipe de Projet a contribué à connecter la mission avec la partie nationale, le Comité technique du Projet et les principales parties prenantes. Elle a également fourni les moyens logistiques nécessaires pour les déplacements

## V- CRITERES D’EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES

### 5.1. Critères d’évaluation

51. L’évaluation du Projet « Liptako-Tillabéry » s’est appuyée sur les critères consacrés par le Comité d’Aide au Développement de l’OCDE, à savoir :

- ❖ **Pertinence** : alignement des objectifs et la conception du Projet « Liptako-Tillabéry » aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et maintien de leur pertinence en dépit de l’évolution du contexte.
- ❖ **Cohérence** : complémentarité des interventions du Projet avec les autres interventions d’appui à de l’autonomisation et l’implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et la gouvernance inclusive ; le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
- ❖ **Efficacité** : mesure dans laquelle les objectifs et les résultats du Projet « Liptako-Tillabéry » ont été atteints, ou sont en train de l’être, y compris les résultats différenciés entre populations.
- ❖ **Efficience** : mesure dans laquelle les ressources allouées ont été gérées de manière rationnelle, optimale et transformées de façon économe en résultats et dans le temps.
- ❖ **Durabilité** : mesure selon laquelle les bénéfices (résultats et changements) atteints par le projet perdureront ou sont susceptibles de perdurer.
- ❖ **Impact** : mesure dans laquelle les interventions du Projet produit, ou devraient produire, des effets (changements) importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non par Province.

### 5.2. Questions d’évaluation

Tableau 1 : Questions d’évaluation

Critères	Questions
<b>Pertinence</b>	◆ Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu’à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?
	◆ Dans quelle mesure les expériences passées des projets similaires mis en œuvre par le PBF et les Agences récipiendaires (UNHCR, UNFPA et UNICEF) ont-elles pu renseigner la conception du Projet ?
	◆ La théorie du changement développée est-elle demeurée valide au regard des évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. au Niger ? Si non, pourquoi ?
	◆ Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d’influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?
	◆ Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ?
	◆ Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats ? Les résultats escomptés du Projet sont-ils définis de manière cohérente avec leurs indicateurs ? Le Projet a-t-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l’évolution des indicateurs ?
	◆ Les mécanismes de gestion du Projet ont-ils permis d’appuyer la prise de décisions stratégiques, la confirmation ou l’ajustement de la théorie du changement ?
	◆ La stratégie de suivi-évaluation du Projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?
<b>Cohérence</b>	◆ Dans quelle mesure l’intervention est-elle complémentaire à d’autres interventions menées par les différentes parties prenantes du Projet ?
	◆ Dans quelle mesure le Projet Liptako-Tillabéry est cohérent avec les initiatives menées par d’autres acteurs de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?
<b>Efficacité</b>	◆ Dans quelle mesure les activités, les produits et les résultats du Projet ont-ils été livrés ?
	◆ Quels sont les produits ayant obtenu de meilleures performances et ceux ayant obtenu de moins bonnes ?

Critères	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Quels ont été les résultats inattendus par le Projet ?</li> <li>◆ Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure le projet a joué un rôle catalytique permettant de booster les changements en vue de la consolidation de la paix dans les zones d'intervention ?</li> <li>◆ Comment le projet a intégré les dynamiques socio environnementales telles que le COVID 19 dans sa mise en œuvre et dans l'atteinte des résultats ?</li> </ul>
<b>Efficienc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti ? Les intrants ont-ils été fournis en temps opportun (personnel, conseillers, voyage, formation, équipement et coûts divers) ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les mécanismes de gestion des agences récipiendaires ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) ont-elles été correctement utilisées pour obtenir des résultats ?</li> <li>◆ Existait-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs ?</li> <li>◆ Jusqu'à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure la synergie développée entre les Agences récipiendaires et les partenaires d'exécution a-t-elle apporté plus d'efficacit</li> <li>◆ Dans quelle mesure le système de suivi-évaluation a-t-il permis les ajustements nécessaires permettant d'améliorer le rapport coût-efficacit</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le Projet a-t-il contribué au renforcement du leadership des filles dans le processus de construction de paix</li> <li>◆ Les préjugés envers les filles et les femmes sont-ils moins prégnants dans les zones d'intervention du Projet, notamment des jeunes garçons, à l'issue de la mise en œuvre du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les attitudes et comportements des acteurs de la communauté, particulièrement des jeunes garçons, sont-ils plus favorables à l'inclusion et à l'élimination des violences et discriminations ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les mécanismes de prévention et de gestion inclusifs mis en place par le Projet fonctionnent-ils et permettent que les autorités connaissent et intègrent les besoins spécifiques des jeunes filles dans leurs décisions ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'usage de moyens pacifiques pour prévenir et régler les conflits ?</li> <li>◆ Les jeunes filles et garçons des zones d'intervention exploitent-ils mieux leur potentiel pour devenir des agents catalyseurs de la paix ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la mise en œuvre des activités ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires se sont-elles approprié les interventions et acquis du Projet ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les avantages du Projet sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement des donateurs ?</li> <li>◆ Jusqu'à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre ?</li> <li>◆ Quels sont les mécanismes mis en place au niveau des communautés, des collectivités territoriales, du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour la pérennisation des acquis du Projet ?</li> <li>◆ Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du projet ?</li> </ul>
<b>Egalité des sexes</b> <b>Autonomisation des femmes</b> <b>Promotion des droits humains</b> <b>Prise en compte des populations vulnérables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La conception du Projet a-t-elle pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'approche des droits humains ?</li> <li>◆ Des ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?</li> <li>◆ Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets conformément au marqueur genre ?</li> </ul>

Critères	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="360 241 1461 309">◆ Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?</li> <li data-bbox="360 309 1461 439">◆ Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions du Projet ?</li> </ul>

## VI- APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

52. La performance du Projet Liptako-Tillabéry a été analysée sur la base des critères d'évaluation visés par les termes de référence, ainsi que sur les thématiques transversales ciblées telles que l'égalité de sexe, l'autonomisation des femmes, les droits humains, l'inclusion/handicap. La performance a été évaluée sur la base d'une échelle de notation allant de 1 à 6 correspondant à : 1 (Très Insatisfaisant) ; 2 (Insatisfaisant) ; 3 (Modérément Insatisfaisant) ; 4 (Modérément Satisfaisant) ; 5 (Satisfaisant) ; 6 (Très Satisfaisant).

**Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation**

NOTE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

53. La performance a été qualifiée de :

- **Très satisfaisante** lorsque les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** lorsque les aspects négatifs sont apparus légèrement plus importants que les aspects positifs
- **Insatisfaisante** lorsque les aspects positifs sont apparus faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** lorsqu'il est apparu des déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

54. L'appréciation de la performance présentée ci-dessus a été appliquée exclusivement aux critères d'efficacité et d'efficience correspondant à l'appréciation Très insatisfaisante à Très satisfaisante. Dans le même temps, les critères de Pertinence, de Cohérence et de Durabilité ont été appréciés de la manière suivante :

55. Pertinence : Le score correspond aux appréciations suivantes : Pertinent (P) à Pas Pertinent (PP).

56. En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Pertinente (P)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est : **Moyennement Pertinent (MP)**
- Si le score attribué est compris entre **1 -2**, l'appréciation est : « **Pas Pertinente (PP)** ».

**Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence**

SCORE	APPRECIATION
<b>1-2</b>	Pas Pertinent (PP)
<b>3-4</b>	Moyennement Pertinent (MP)
<b>5-6</b>	Pertinent (P)

57. **Cohérence** : Le score correspond aux appréciations suivantes : **Cohérent (C)** à **Pas Cohérent (PC)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- Si le score attribué est compris entre **5 et 6**, l'appréciation est : « **Cohérente (C)** ».
- Si le score attribué est compris entre **3 et 4**, l'appréciation est « **Moyennement Cohérent (MC)** »
- Si le score attribué est compris entre **1 -2**, l'appréciation est : « **Pas Cohérente (PC)** ».

**Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence**

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Cohérent (PC)
3-4	Moyennement Cohérent (MC)
5-6	Cohérent (C)

58. **Durabilité** : Ce critère a été apprécié sur une échelle allant de « **Probable** » à « **Improbable** ».

En considérant l'échelle d'appréciation retenue, la durabilité a été évaluée comme suit :

- Si, le score attribué est compris entre **5** et **6**, l'appréciation est : « **Probable (P)** », ce qui correspond à une situation qui présente des risques négligeables pour la durabilité des acquis.
- Si le score attribué est compris entre **3** et **4**, la durabilité est qualifiée de : « **Moyennement probable (MP)** », et cela correspond à une situation qui présente des risques modérés pour la durabilité des acquis.
- Si le score attribué est compris entre **1** et **2**, la durabilité est qualifiée de : « **Improbable (I)** », avec une présomption de risques importants pour la durabilité des acquis.

**Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité**

SCORE	APPRECIATION
1-2	Improbable (I)
3-4	Moyennement Probable (MP)
5-6	Probable (P)

## VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

59. Pour réaliser les entretiens semi-structurés, quatre outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés et sont annexés au présent rapport (Annexe 3), à savoir :

- ❖ **Les guides d'entretiens individualisés** ont servi de base à la collecte des données qualitatives auprès de tous les acteurs ciblés en dehors de ceux qui ont été identifiés pour les groupes de discussion
- ❖ **Les supports de discussions de groupe** ont été utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des représentants des catégories identifiées à cet effet ;
- ❖ **Le questionnaire d'enquête** produit et administré à un échantillon de bénéficiaires du Projet dans des localités accessibles aux enquêteurs mobilisés à cet effet
- ❖ **La fiche d'observation** a été élaborée pour les visites des réalisations sur le terrain.

## VIII- METHODOLOGIE

### 8.1. Approche méthodologique

60. L'évaluation s'est appuyée sur la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Le choix porté sur cette approche a été dicté par la nécessité d'assurer la validité des conclusions et des recommandations subséquentes aux constatations et analyses sur les données collectées.

61. En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes incluant une dimension qualitative et quantitative articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, de la collecte des données sur le terrain, le tout complété par une enquête de perception à travers un questionnaire destiné à recueillir les avis des parties prenantes sur les performances du Projet. D'autres méthodes tels que l'examen et l'analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources, des inventaires de résultats, et les visites d'observation et les groupes de discussions, ont également été utilisées.

#### ❖ *Revue documentaire*

62. La revue documentaire qui a coïncidé avec le démarrage de l'évaluation s'est poursuivie tout au long des analyses et de la production du rapport d'évaluation. L'équipe d'experts a procédé à une revue des documents clés du Projet à savoir : le document de projet (accord de contribution y compris) ; la théorie du changement et le cadre de résultats ; les plans de travail annuels ; les rapports semestriels et annuels consolidés ; les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ; les rapports de suivi technique/financier ; les rapports et articles des activités réalisées et tout autre document jugé pertinent pour la mission.

#### ❖ *Collecte des données quantitatives*

63. L'exploitation documentaire a alimenté l'analyse quantitative de la performance du Projet à partir des données issues des sources secondaires. Les données financières collectées ont servi de base à la construction des constats et conclusions qui ont soutenu l'opinion de la mission d'évaluation sur la performance du Projet en matière d'efficacité et d'efficience. L'évaluation quantitative a été renforcée par des données qualitatives collectées sur le terrain auprès des informateurs clés dans les localités couvertes par l'équipe d'évaluation.

#### ❖ *Collecte des données qualitatives*

64. Les données qualitatives, essentiellement perceptibles à travers les échanges avec les parties prenantes ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les stratégies d'intervention des ONG partenaires qui ont conduit à des effets perceptibles en matière de participation des jeunes (filles et garçons) aux processus de prise de décision sur des sujets qui les concernent, et de contribution à la prévention et la gestion pacifique des conflits.

#### ❖ *Entretiens semi-structurés*

65. Les données primaires ont été collectées auprès des cibles visées par l'évaluation, dans l'optique de documenter les effets attribuables aux appuis du Projet Liptako-Tillabéry, en soutien à l'implication de jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord de Tillabéry. Les entretiens semi-structurés ont prioritairement visé neuf (9) catégories d'informateurs clés, à savoir : les Agences du Système des Nations-Unies en charge de la mise en œuvre du Projet (UNHCR, UNICEF et UNFP) ; le Partenaire financier (PBF/PBSO) ; les Partenaires gouvernementaux (Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant) ; du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire ; les institutions étatiques partenaires (Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites ; Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Conseils communaux) ; les ONG partenaires d'exécution (ONGs DEDI (Développement Endogène Durable et Innovation) ; ONG Réseau-Genevico ; APBE (Action Pour le Bien-Être) ; ADES (Action pour le Développement Economique et Social) ; APPADN (Agir Pour Plus d'Actions de Développement au Niger) ; Search For Common Ground ; WANEP (West African Network for Peace) ; FAD ; FAPCA) ; les bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet (structures communautaires de prévention et de gestion des conflits ; Fadas ; jeunes ; femmes, associations de jeunes et de femmes, personnes handicapées et déplacées).

#### ❖ *Visite des réalisations*

66. L'équipe d'évaluation s'est déployée dans les villes de Niamey, Tillabéry, Abala, Ayorou, Makalondi, Tera et Tondikwindi selon le calendrier établi à cet effet. Au cours de la période comprise entre le 23 juin et le 04 juillet 2022, la collecte des données a été effectuée à travers 108 rencontres individuelles (dont 56 entretiens semi-structurés et 92 rencontres portant sur l'enquête de perception).

#### ❖ *Les groupes de discussion*

67. L'organisation de groupes de discussion a été particulièrement utile pour valider ou confronter certaines perceptions et jugements.

#### ❖ *L'enquête de perception des changements*

68. Pour la conduite de l'enquête de perception, l'équipe d'évaluateurs s'est fait accompagner par six (6) enquêteurs sélectionnés résidant dans les zones de déroulement de l'enquête. Les enquêteurs sélectionnés ont été placés sous le contrôle direct de l'Expert national associé. Ils ont bénéficié d'une formation d'une durée de cinq (05) jours structurée autour de la maîtrise du questionnaire d'enquête, de la conduite des entrevues, ainsi que du dépouillement et traitement préliminaire des données de l'enquête. Cette formation a intégré une section dédiée au test des outils de collecte des données. Dans les zones de déroulement de cette enquête, les entrevues ont été menées auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet en vue de compléter les données quantitatives sur le niveau d'exécution des activités, d'achèvement des produits, de réalisation des objectifs et d'atteinte des résultats escomptés du Projet. Ces entrevues ont impliqué les acteurs au niveau des communautés, incluant les principales bénéficiaires que sont les jeunes et les femmes. Les résultats de cette enquête sont présentés dans les annexes.

### QUELQUES SEQUENCES DE LA SESSION DE FORMATION DES ENQUETEURS

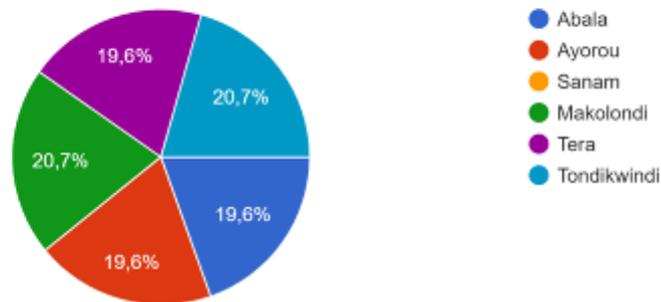




69. En cohérence avec les critères de vulnérabilité retenus par l'étude de base, la représentativité des catégories de bénéficiaires visées par le Projet a été assurée par la prise en compte de leur situation économique (auto-emploi, élève/étudiant, emploi saisonnier, emploi salarié, sans emploi) et de leur degré de vulnérabilité (déscolarisé(e), handicapé(e); non scolarisé(e), orphelin(e)). La couverture de l'échantillon retenu pour l'enquête est illustrée par les graphiques 1 à 5 ci-dessous

**Graphique 1 : Illustration de la couverture géographique de l'échantillon de l'enquête**

Commune  
92 réponses

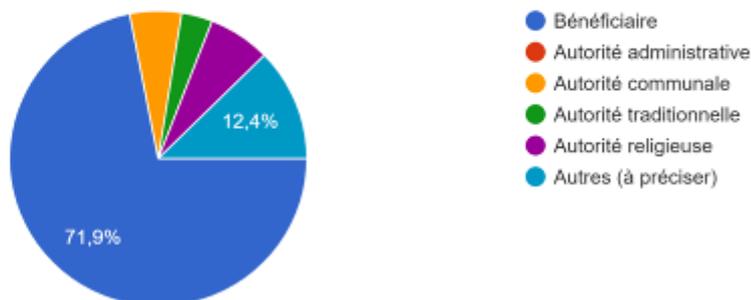


70. Le graphique 1 ci-dessus révèle que tous les sites de déroulement de l'enquête ont été couverts dans des proportions équivalentes. Le site d'Ayorou qui abrite les déplacés d'Inates a servi de zone de déroulement de l'enquête pour ces deux communes.

## Graphique 2 : Distribution des catégories d'acteurs interviewés par l'enquête

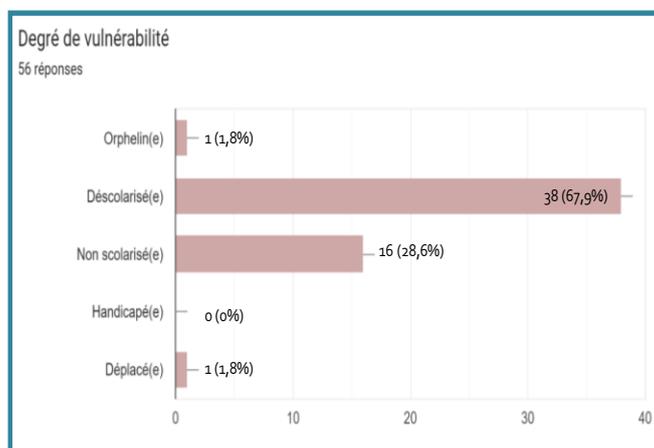
Catégorie d'acteur

89 réponses



71. Le graphique 2 révèle que les bénéficiaires du Projet Liptako-Tillabéry ont représenté le cœur de cible de l'enquête puisqu'ils ont représenté environ 72% de l'effectif total des répondants interviewés

## Graphique 3 : Illustration de la vulnérabilité des enquêtés

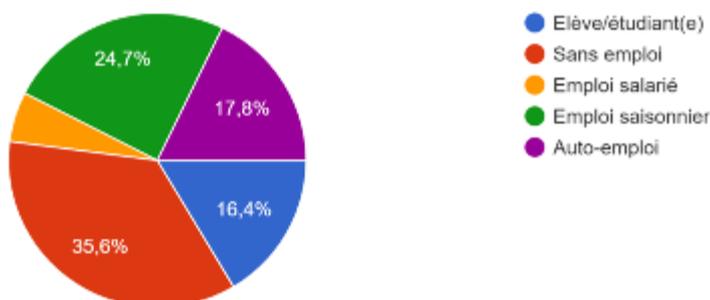


72. Le graphique 3 ci-dessus illustre la prise en compte de la vulnérabilité des cibles du Projet Liptako-Tillabéry telle qu'elle a été définie par l'étude de base de ce Projet

## Graphique 4 : Illustration de la situation économique des répondants de l'enquête

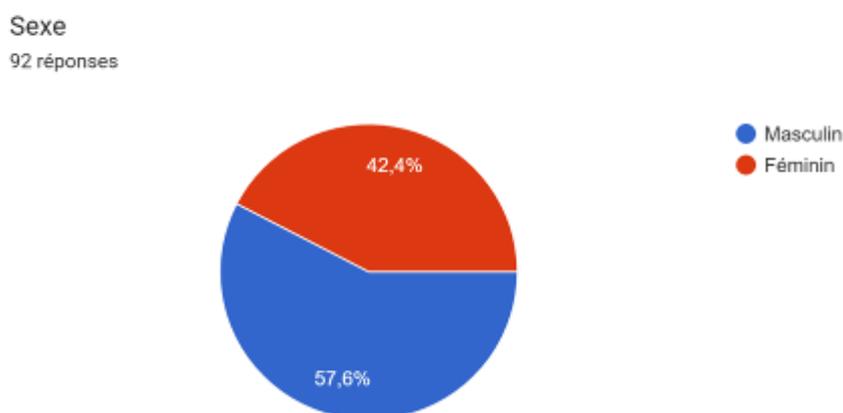
Situation économique

73 réponses



73. Le graphique 4 illustre la précarité de la situation économique des bénéficiaires du Projet Liptako-Tillabéry. En effet, près de 36% n'ont pas d'emplois ; 16% sont des élèves, 25% occupent des emplois saisonniers et 18% sont établis en auto emplois. Seulement 5% sont détenteurs d'un emploi salarié.

**Graphique 5 : Distribution de l'échantillon de l'enquête selon le genre**



74. L'enquête de perception a collecté des données auprès d'un échantillon dont 58% des membres étaient des femmes, ce qui illustre une prise compte conséquente du genre dans la méthodologie de réalisation de l'évaluation du Projet Liptako-Tillabéry

## **8.2. Traitement et analyse des données**

75. Les sources de collecte ont été diversifiées dans l'objectif de disposer de données de qualité, reflétant la réalité du contexte de mise en œuvre du Projet et des résultats obtenus. La méthode de triangulation adoptée à cet égard s'est caractérisée par la confrontation entre les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées auprès des acteurs consultés. Dans l'ensemble, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'analyse des contenus des documents et des témoignages recueillis auprès des informateurs clés. Dans cette optique, l'évaluation a procédé, pour chaque critère d'évaluation ou domaine d'analyse par : (a) l'extraction des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; (b) la hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble ; (c) la comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences.

76. L'analyse a été réalisée entretien par entretien, à partir des comptes rendus produits après chaque rencontre. Les informations collectées par la mission ont été triangulées, soit par des échanges à distance, soit par des rencontres individuelles avec des informateurs clés.

77. Un débriefing portant sur les constats et conclusions préliminaires a été présenté au Groupe de Référence de l'évaluation à la fin de la mission de terrain. Les données collectées ont été traitées dans le respect de l'obligation de confidentialité, ainsi que des principes et des normes du CAD de l'OCDE et principes de la Déclaration de Paris en matière d'évaluation de projets et programmes.

## **8.3. Considérations éthiques**

78. Les données collectées ont été traitées dans le respect des directives éthiques de l'UNEG révisées en 202012. Il s'agit principalement des quatre principes éthiques de base que l'équipe d'évaluation a scrupuleusement respectés tout au long des phases de l'évaluation, à savoir : l'intégrité, la responsabilité, le respect et la bienfaisance/utilité. Ces principes sont déclinés dans les différents guides auxquels l'équipe d'évaluation a été soumise qui font explicitement référence aux obligations des évaluateurs en termes d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de crédibilité, de la confidentialité et de l'utilité.

<sup>12</sup> <http://www.unevaluation.org/document/download/3625>

79. **L'indépendance de l'équipe d'évaluation** a été confirmée par le fait que les évaluateurs retenus pour cette mission n'ont pris part à aucune activité du Projet et n'ont pas été responsables de la conception, de l'exécution ou de la supervision du projet.
80. **L'impartialité de l'équipe d'évaluation** a été soutenue par l'équilibre entre les forces et les faiblesses du Projet, telles qu'elles ont été présentées et analysées en tenant compte des facteurs endogènes et exogènes au Projet. En effet, l'analyse des forces et des faiblesses identifiées a été adossée au principe du contradictoire et soutenue par des évidences factuelles.
81. **Par rapport à la transparence**, l'équipe d'évaluation a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ces informations sont contenues dans le présent rapport d'évaluation, qui vise à également à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches, tel que convenu lors de la validation du rapport de démarrage de la mission.
82. **S'agissant de la crédibilité**, à travers la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations, qui ont tous été approuvés par le Comité de relecture dans le rapport de démarrage de l'évaluation, la mission d'évaluation relève que cette évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance.
83. **Pour ce qui est de l'obligation de confidentialité et de sécurité**, les répondants ont été informés des objectifs de l'évaluation et du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de la collecte des données. Aucune incitation monétaire ou matérielle n'a été offerte pour la participation aux échanges. L'aspect multiculturel a été marqué par des participants de plusieurs communautés. S'agissant de l'inclusivité, il convient de souligner la participation aux échanges d'une proportion importante des femmes, des jeunes et des personnes porteuses de handicaps.
84. **Sur l'aspect de la participation volontaire**, des demandes de rendez-vous ont été adressées à l'avance aux participants qui ont librement décidé d'assister aux rencontres programmées. L'équipe d'évaluation a veillé à l'entame de chaque entrevue, à exposer les objectifs de la mission. En outre, et dans l'optique d'assurer une participation égale aux discussions, l'équipe d'évaluation a adopté un langage compréhensible pour tous les participants en procédant à des reformulations et des relances, tout cela dans le respect et la courtoisie.
85. **Quant aux mesures de sécurité**, l'équipe d'évaluation a veillé à l'application du principe « Ne pas nuire » en prenant en compte le contexte sécuritaire et l'application des directives édictées par le SNU au Niger et les autorités nationales en ce qui concerne les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de la COVID-19.
86. **Relativement à l'utilité**, la mission d'évaluation s'est efforcée de présenter de façon synthétique toute l'information pertinente permettant aux utilisateurs du rapport d'atteindre les objectifs souhaités. De ce fait, le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et limites, conclusions et recommandations tirés du traitement de l'information collectée tout au long de la mission.

#### **8.4. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre**

87. L'évaluation de la prise en compte du genre dans le Projet Liptako-Tillabéry s'est appuyée sur une démarche analytique et exploratoire examinant le niveau de participation des femmes, des hommes, des jeunes, ainsi que des populations vulnérables dans toutes leurs composantes et les effets des interventions sur la structure des rapports de pouvoir au sein des communautés. Par conséquent, les outils d'évaluation ont intégré les critères et indicateurs de genre. A cet effet, la sélection des participants pendant la collecte des données a pris en compte dans chaque localité, les variables liées au sexe, à l'âge et aux conditions physiques et sociales des participants. En outre, une analyse des actions spécifiques et des ressources utilisées (50% selon le Gender Marker) en faveur de l'égalité de genre et de la participation des femmes et des jeunes a été effectuée dans chacune des zones ciblées par l'évaluation.
88. Par ailleurs, pour être effective, l'intégration de l'approche genre dans un projet se doit d'être transversale. Ainsi, une analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque critère d'évaluation a été menée en s'appuyant sur la matrice ci-dessous :

**Tableau 6 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre**

Critères d'évaluation	Question pour évaluation de la prise en compte du genre
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet a-t-il répondu utilement aux besoins et aux attentes des femmes, hommes et des jeunes ?</li> <li>Les besoins et les intérêts des femmes, des hommes et des jeunes sont-ils toujours les mêmes qu'au début du projet ou ont-ils changé ?</li> <li>Le projet répond-il aux obligations et aux priorités nationales en matière d'égalité ?</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La proportion de femmes, d'hommes et de jeunes parmi les bénéficiaires a-t-elle changé ?</li> <li>Quels bénéfices pratiques et stratégiques (prévus ou imprévus) les femmes, les hommes et les jeunes ont-elles/ils tiré du projet ?</li> <li>Ces bénéfices sont-ils répartis équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> <li>Le projet a-t-il eu des effets négatifs involontaires ? Si oui, dans quelle mesure affectent-ils les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels changements relatifs dans la situation des femmes, des hommes et des jeunes peut-on observer ?</li> </ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'intervention a-t-elle pleinement exploité le potentiel des femmes, des hommes et des jeunes ? Les moyens et les résultats ont-ils été partagés équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ressources matérielles et humaines nécessaires à la pérennisation des résultats et des effets en matière d'égalité sont-elles disponibles ?</li> <li>Les membres du projet et les parties prenantes ont-ils la motivation et la capacité pour s'investir à long terme dans un processus de changement axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes ?</li> </ul>

89. L'analyse des données collectées a permis de déterminer le type de résultats obtenus dans l'optique de confirmer le marqueur genre 2 attribué au Projet à partir de la grille ci-dessous :

- « **négatif** » (« gender negative ») : où le résultat a eu des répercussions négatives sur l'égalité entre les hommes et les femmes;
- « **neutre** » (« gender blind ») : où le résultat ne prend pas en compte le genre ;
- « **sexo-spécifique** » (« gender targeted ») : où le nombre de femmes, d'hommes ou de groupes marginalisés fait l'objet d'une attention particulière ;
- « **sensible** » : (« gender responsive ») : où le résultat traite des besoins différenciés des hommes et des femmes et traite de la répartition équitable des avantages, ressources, statuts, droits, etc.; **ou** « **transformatif** » (« gender transformative ») : où le résultat contribue à changer les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les bases de l'inégalité des sexes et discriminations.

### **8.5. Cadre d'échantillonnage**

90. **Type d'évaluation** : Il s'agit d'une évaluation sommative et prospective visant à apprécier la performance du Projet Liptako-Tillabéry en termes de sa gestion et de sa mise en œuvre, et de formuler des recommandations pour des interventions futures.

91. **Choix des sites de déroulement de la mission** : choix raisonné, limitant la zone de déroulement de l'évaluation à la ville de Niamey et dans les chefs-lieux des communes de la zone d'intervention du Projet.

92. **Détermination des cibles visées par l'évaluation** : choix raisonné basé sur la géographie des parties prenantes du Projet.

## 8.6. Limites et contraintes de l'évaluation

93. La conduite de cette évaluation a été confrontée à certaines limitations, comprenant de nombreuses informations de base à lire et à digérer, un calendrier de mission de collecte de données serré et des difficultés à se rendre dans certains sites de réalisation des interventions du fait de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. Ainsi, l'équipe d'évaluation n'a pas pu avoir des échanges avec toutes les catégories de parties prenantes et de bénéficiaires impliqués dans le Projet, ce qui peut donner lieu à un biais positif aux perceptions partagées. La mission d'évaluation a retenu les principales de limites qui auraient pu impacté la méthodologie retenue pour l'évaluation et qui se caractérisent par les risques énumérés ci-dessous :

- ❖ **Risques de non-exhaustivité** des données collectées sur le terrain. Cette limite résulte de plusieurs facteurs contraignants liés notamment : à des contraintes sécuritaires qui ont conduit à restreindre le périmètre de l'enquête de perception aux chefs-lieux des communes ; au taux de rotation élevé des agents de l'Etat et des Communes ; à la faible connaissance du projet par les nouveaux exécutifs communaux issus des dernières élections ; à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés ; à la faible systématisation du principe de passation des consignes en cas de changement d'équipe et à la réalisation tardive de l'évaluation du projet. La représentativité de toutes les catégories de parties prenantes du projet dans l'échantillon des répondants à consulter relève des mesures de mitigation adoptée par la mission pour la maîtrise de ce risque.
- ❖ **Risque d'un biais consubstantiel aux choix méthodologiques**, lié à l'approche raisonnée de sélection des répondants pour les entretiens semi-structurés. La mission d'évaluation considère avoir limité l'ampleur de ce risque grâce aux méthodes mixtes appliquées à la collecte des données.
- ❖ **Risque d'intégrité des données recueillies**, lié d'une part, à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés, et à l'effet de mémoire résultat de la réalisation tardive de l'évaluation finale. Ce risque a été résorbé par le croisement des données collectées auprès de plusieurs sources.
- ❖ **Risque du biais d'enquêteur ou biais de réponse**, lié à la présence d'un enquêteur, à l'obligation de traduction des questions en langues locales par l'enquêteur, à la manière dont les questions sont formulées par l'enquêteur et aux facteurs sociologiques liés à la présence d'enquêtrices

**Les mesures de mitigation de ce risque ont porté sur :** le niveau d'éducateur des enquêteurs (Bac+), l'expérience minimale en matière de collecte des données (participation à au moins deux enquêtes similaires) ; le niveau de maîtrise de la langue française par l'enquêteur, la traduction participative du questionnaire en langue locale ; la présence dans l'équipe d'évaluation d'un associé de nationalité nigérienne pour garantir la qualité de la traduction du questionnaire ; le test d'administration de l'enquête à Niamey avant le déploiement des équipes de collecte sur le terrain.

## IX- CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES DE L'EVALUATION

### 9.1. Pertinence du Projet : Pertinent 5/6

94. La pertinence est considérée comme l'adéquation des objectifs aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles prévus et bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser, ainsi qu'à l'environnement dans lequel il opère. Elle englobe le concept de capacité de réaction du Projet face aux changements et à l'émergence des priorités et besoins de développement. En lien avec la conception du Projet, elle évalue également le niveau d'adoption de solutions appropriées par le projet, relativement aux problèmes identifiés et le caractère approprié des changements éventuels apportés à l'envergure du Projet, des dispositions d'exécution et des solutions techniques au cours de la durée de vie de celui-ci. L'examen de la pertinence du Projet Liptako-Tillabéry a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

*Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?*

*Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?*

*Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet ?*

*Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?*

*Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?*

**QE 1.1 : Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à sa et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?**

**Constat 1 Les conclusions de l'étude sur les déterminants de la radicalisation des jeunes réalisée en 2016 par l'UNFPA dans le cadre du Projet PBF Résolution 1325 qui a révélé que la radicalisation des jeunes garçons et jeunes filles était entretenue dans la Région de Tillabéry par des causes sociales liées aux tensions communautaires, à l'absence d'opportunités socioéconomiques pour les jeunes, à l'exclusion des femmes et des jeunes dans les sphères décisionnelles relatives à la gestion des conflits, et à la prolifération des armes légères, ont servi de base à la conceptualisation du Projet Liptako-Tillabéry développé en guise de contribution à la couverture des besoins prioritaires des jeunes (garçons et filles) et des femmes qui représentent son cœur de cible. Le bien-fondé de ce Projet affirmé à travers les concertations préalables des parties prenantes n'a pas suffi pour mobiliser les ressources suffisantes à la couverture de l'ensemble des besoins qui structurent les causes de la radicalisation des jeunes garçons et jeunes filles dans la Région de Tillabéry**

95. L'exploitation de la documentation mise à la disposition de la mission et les échanges avec les parties prenantes consultées révèlent que l'identification et la conception du projet ont fait l'objet de discussions internes entre l'UNHCR, l'UNFPA et l'UNICEF, d'une présentation au management des trois agences, de réunions avec la HACP, la Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes illicites, les ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, des Enseignements professionnels et techniques, du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire, ainsi qu'avec des organisations de la société civile (ONGs DEDI, APBE, ADES, WANEP, SFCG) pour la définition des lignes directrices. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports considère que son implication dès la phase de conception de ce Projet a permis d'assurer son alignement sur les orientations du Gouvernement en matière de jeunesse. La formulation du Projet à travers un PRODOC est intervenue à l'issue d'un atelier d'une journée ouvert aux ONG partenaires. Par la suite, le PRODOC a été finalisé et validé par les managements des trois agences récipiendaires, puis endossé par le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire au Niger.

96. L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre a été préparée dès la validation du document par le partenaire financier ; des réunions de cadrage ont été organisées par les agences récipiendaires pour informer les acteurs locaux des actions à mettre en œuvre.
97. **Les objectifs du Projet l'ont ainsi positionné comme une action parfaitement en adéquation avec les besoins de la région de Tillabéry ainsi que des communes et communautés ciblées en matière de sécurité, de consolidation de la paix et d'équité de genre. Le contexte du Projet repose en effet sur le constat établi que les femmes nigériennes sont marginalisées et restent absentes de toutes les sphères de prise de décision, tandis que l'insécurité qui menace de plus en plus le pays est un facteur supplémentaire de précarité des jeunes qui peuvent être plus perméables aux discours extrémistes.**
98. Les défis sécuritaires auxquels le Niger fait face sont principalement relatifs, en plus des menaces classiques (circulation des armes, trafics de drogue, trafics humains, banditisme transfrontalier), à la pression de la violence terroriste sur trois principaux fronts (i) le front Est où sévit le groupe Boko Haram ; (ii) le front Ouest où les groupes terroristes affiliés à l'Etat islamique et à Al-Qaïda font des incursions à partir des frontières du Mali et du Burkina Faso ; et (iii) le front Nord, né de l'effondrement de l'Etat libyen qui a pour conséquences, la multiplication des attaques à mains armées et l'intensification du phénomène migratoire. La région de Tillabéry ciblée par le Projet Liptako-Tillabéry est frappée de plein fouet et paie le prix des contraintes des pouvoirs publics en matière de gouvernance sécuritaire, qui portent notamment sur l'insuffisance des moyens matériels adéquats, la faiblesse du système de renseignement militaire, le faible développement de la relation FDS-citoyens, l'insuffisance des effectifs des forces de défense, la vétusté des infrastructures, l'absence d'une politique nationale des frontières, la faiblesse du maillage du territoire, l'insuffisance d'investissements productifs et sociaux dans les zones vulnérables, etc.
99. L'instabilité sur le plan sécuritaire, qui s'est accrue au cours des dernières années dans la région de Tillabéry, est la résultante de la conjugaison d'une diversité de paramètres portant sur les questions identitaires, la cohabitation intercommunautaire et l'expansion de l'extrémisme violent. La partie frontalière de la région avec le Mali (cas du Kourfey Plateau) est le théâtre d'affrontements réguliers entre communautés qui sont exacerbés par la circulation d'armes illicites, l'émergence de milices et groupes d'auto-défense à caractère communautaire, et des conflits liés à la gestion de ressources naturelles (tels les conflits entre éleveurs et agriculteurs). La partie nord de la région fait face (i) à la présence de groupes extrémistes violents ayant perpétré des assassinats à grande échelle dans les villages, les marchés hebdomadaires et les aires de pâturages, (ii) ainsi qu'à de nombreuses poches de trafic illégal et (iii) à la porosité des frontières. La cohésion sociale y est menacée par l'installation d'un climat de méfiance entre les communautés et les FDS, l'abandon de villages par leurs chefs par peur de représailles de la part des groupes armés non étatiques (GANE), la réduction des opportunités économiques, la paupérisation des populations actives et vulnérables et l'exacerbation des tensions autour de l'accès aux ressources et les questions identitaires.
100. Dans l'ensemble des communes couvertes par le Projet comme à l'échelle du pays, le contexte sécuritaire est aggravé par la persistance de la pauvreté, les faiblesses en matière de gouvernance et l'insuffisance d'opportunités pour les jeunes. Au Niger, la forte prévalence du chômage et du sous-emploi touche prioritairement les jeunes, les rendant perméables aux discours et aux méthodes de recrutement des groupes extrémistes, ainsi qu'à la tentation de s'adonner à des activités illicites. Dans les faits, en 2019 le taux combiné du sous-emploi et du chômage était de l'ordre de 29,8% de la population active ; les jeunes constituaient 69% de l'effectif des chômeurs. Il découle de cette mise à l'écart du système de production des richesses couplée à une faible implication dans les processus de prise de décision aux niveaux national et local un profond sentiment d'injustice, de marginalisation et d'abandon par les pouvoirs publics.
101. Le ciblage spécifique des femmes répond également à une préoccupation tangible perceptible au niveau national et dans les régions ciblées par le Projet. Les données sur le contexte de l'égalité des sexes au Niger présentées plus haut mettent en lumière les gaps en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes au Niger, notamment en ce qui concerne l'inégale répartition des rôles et des responsabilités dans la division du travail, l'accès aux ressources, la gestion et le contrôle des ressources, ainsi que l'inégalité d'accès aux opportunités économiques et la faible valorisation du travail de la femme

102. Le Projet Liptako-Tillabéry s'attaque donc aux facteurs qui réduisent le potentiel de contribution des femmes et des jeunes à la prévention des conflits et à la promotion de la paix et de la cohésion sociale au sein des communautés, en contribuant à renforcer (i) leur présence dans les instances décisionnelles qui animent le processus de prévention et de gestion des conflits, et (ii) leur représentation dans le débat public au niveau local. La mise en place de cadres formels d'échange au niveau communal, les dialogues intergénérationnels préconisés et l'ensemble des interventions focalisées sur le renforcement des capacités des cibles et bénéficiaires sur divers sujets liés aux Droits Humains, au Genre, aux VBG, à la consolidation de la paix, à la prévention et la gestion non violente des conflits, la citoyenneté et la vie associative, la participation aux instances de prise de décision, aux techniques de communication et au plaidoyer constituent une option importante d'ouverture des perspectives d'écoute active de la voix des femmes et des jeunes au niveau communautaire et à l'échelle communale. L'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans le Projet paraît judicieuse, au regard de leur grande influence auprès de la population et de la nécessité de les utiliser comme porte-voix des messages à véhiculer.
103. **En orientant un volet de ses interventions sur la formation technique et professionnelle des cibles et l'appui à leur autonomisation économique, le Projet a également couvert un facteur fondamental du développement du sentiment d'exclusion chez les femmes et les jeunes.** Il constitue de ce fait une contribution à la résolution des problèmes d'oisiveté et d'inclusion économique des femmes et des jeunes qui constituent pourtant le socle principal de leur attrait pour la violence et les discours des groupes extrémistes.
104. **La couverture de sept (7) communes exposait toutefois le Projet Liptako-Tillabéry à un risque de saupoudrage.** L'éparpillement de la zone d'intervention, associé au nombre élevé d'activités à mener, était de nature à réduire son potentiel de réponse à l'acuité des besoins exprimés par les cibles visées, et partant, d'affaiblir l'impact escompté de ses interventions.

**QE 1.2 : Dans quelle mesure le Projet était-il conforme aux priorités nationales de développement, aux produits et aux résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?**

**Constat 2 : La pertinence du Projet Liptako-Tillabéry est restée constante depuis sa phase conceptuelle par rapport aux priorités nationales et aux engagements internationaux souscrits par le Gouvernement du Niger ainsi qu'aux objectifs des programmes de coopération des partenaires au développement du Niger en matière de consolidation de la paix, d'équité de genre et de participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits.**

105. **Orientée vers la structuration de la stabilisation dans un contexte d'exacerbation de la frustration des jeunes qui se manifeste par la violence, la conception du Projet Liptako-Tillabéry s'est inscrite dans une dynamique gouvernementale de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères de décision. Elle a également rencontré la volonté des Nations-Unies à contribuer à la consolidation et au maintien de la paix particulièrement dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit à l'instar du Niger.**
106. Dans la Vision énoncée par la Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive (SCDDI), le Niger se projette, à l'horizon du PDES 2017-2021 comme un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire. Les principes et fondements sur lesquels reposent les orientations du PDES 2017-2021 portent entre autres sur le désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de promouvoir l'emploi des jeunes, ainsi que sur la mobilisation de toutes les couches de la population autour des impératifs de développement. Son objectif global réitère les idéaux d'inclusion et d'égalité de genre en se confondant à l'ambition de « contribuer à bâtir un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits de la croissance ».

107. L'Axe stratégique 4 (Amélioration de la gouvernance, paix et sécurité) structure la réponse nationale à l'occurrence des crises multidimensionnelles subies par les populations du Niger. Au-delà des aspects relatifs au renforcement des institutions garantes de la défense du territoire et de la sécurité des citoyens, les pouvoirs publics s'engagent à travers cet Axe stratégique à lutter contre le risque de déstabilisation d'origine externe et les effets des conflits nés dans les pays voisins, et à prévenir les risques internes de résurgence des conflits intercommunautaires.
108. En plus de son alignement aux objectifs d'amélioration de la gouvernance, de paix et sécurité définis pour l'Axe 4 du PDES, les centres d'intérêt du Projet Liptako-Tillabéry sont également couverts à travers l'Axe stratégique 2 (Développement social et transition démographique) qui structure les orientations programmatiques en matière d'amélioration de la fourniture des services sociaux de base dans les domaines de la démographie, de la santé et de la protection sociale, de l'éducation, de l'eau potable, du cadre de vie, de la promotion du genre et des droits humains (maintien de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, maintien de la jeune fille dans le système scolaire, mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre révisée et de son Plan Décennal de mise en œuvre) et de la promotion de la jeunesse (développement d'une offre d'éducation et de formation adaptée, soutien à l'entrepreneuriat, mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse révisée et de son plan stratégique opérationnel).
109. Etablie en cohérence avec les engagements internationaux (Conférence Internationale sur la Population et le Développement – CIPD, Conférence Internationale sur Femmes et Développement de Beijing, Evaluation de Beijing +20, Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur Femmes, Paix et Sécurité) et régionaux (Charte et Agenda 2063 de l'Union Africaine, Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les instances de décision et au niveau des postes électifs, Politique de Genre de l'Union Africaine, Acte Additionnel A/SA.02/05/15 relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO, Politique Commune Genre de l'UEMOA, Politique Genre du CILSS), la Politique Nationale de Genre (PNG) est le principal instrument national auquel le Projet Liptako-Tillabéry fait écho. A travers elle, les autorités publiques nourrissent la vision de « bâtir [à l'horizon 2027], avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance », et entendent à moyen et long terme contribuer à la création d'un environnement favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de chances et d'opportunités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons au Niger. Tout comme le Projet évalué, l'Axe stratégique N°1 de cette politique (Amélioration de l'environnement socioculturel en lien avec la démographie, la paix et la sécurité pour plus d'équité entre les hommes et les femmes) établit une jonction entre l'égalité homme-femme et la consolidation de la paix.
110. L'exécution du Projet Liptako-Tillabéry a partiellement couvert la période de mise en route du Plan d'action national 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies dans l'espace CEDEAO. Les points de convergence entre les deux initiatives résident dans l'idée de (i) réduire les effets préjudiciables des conflits armés sur la femme tout en reconnaissant son rôle dans la prévention, le règlement des conflits et la consolidation de la paix (objectif de la Résolution 1325), (ii) d'améliorer la résilience des femmes face aux effets des conflits armés, de promouvoir la participation des femmes à la gestion et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix (objectifs du Plan d'action national), (iii) de produire des supports de communication et sensibiliser/former les acteurs, y compris les élus, les femmes, les agriculteurs/éleveurs, les médias, les FDS, les leaders d'opinion, religieux et coutumiers, les OSC, sur la Résolution 1325, les VBG, les techniques de gestion de conflits, l'extrémisme violent...(actions de l'Axe prioritaire N°1 du Plan d'action national), (iv) de mener des plaidoyers pour une meilleure participation et représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision dans la médiation et la gestion des conflits (actions de l'Axe prioritaire N°3 du Plan d'action national).

111. Aux niveaux gouvernemental et sectoriel, les interventions du Projet cadrent également avec :

- les principes directeurs et la vision inscrites dans le Plan d'action 2014-2018 de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui invitent les parties prenantes nationales et locales à « *renforcer le rôle des femmes dans l'éducation et la participation au processus de consolidation de la paix* », « *l'engagement de la société civile dans le processus de consolidation de la paix [étant] une condition préalable à une appropriation locale plus large et plus inclusive de la transformation projetée* » ;
- l'expérimentation à partir de l'année 2016 de deux (2) stratégies d'accompagnement des jeunes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'UNFPA sur les dialogues intergénérationnels et le tutorat dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2250 des Nations-Unies sur la thématique « *Paix et Jeunesse* » ;
- les dispositions de la Charte Nationale du 12 mai 2011 pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias ;
- les interventions relevant de divers programmes et stratégies tels que la Stratégie Genre et Islam, la Stratégie École de Maris, l'Initiative pour les Adolescentes du Niger, et les Programmes de sensibilisation pour un changement de comportement.

112. L'alignement du Projet sur les priorités des Nations-Unies, apparaissant en filigrane à travers divers engagements du Gouvernement nigérien (Plan d'action national 2017–2019 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, de la mise en œuvre de la Résolution 2250), est effectif de manière tangible au regard (i) de la cohérence des interventions avec l'Agenda 2030 des Nations-Unies, (ii) de l'alignement sur la stratégie intégrée des Nations-Unies au Sahel (SINUS)<sup>13</sup>, et (iii) de leur inscription dans le programme d'intervention du Système des Nations-Unies et au sein du portefeuille du PBF au Niger. En effet les centres d'intérêt relatifs à la consolidation de la paix et à la participation des jeunes et des femmes aux processus de prévention et de gestion des conflits situent le projet Liptako-Tillabéry au carrefour de la contribution à l'atteinte des ODD 5 et 16 portant respectivement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et sur la paix et la sécurité.

113. En matière d'égalité des sexes, les cibles spécifiques auxquelles sont rattachées les activités menées dans le cadre du Projet sont les cibles 5.1 (*Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles*) et 5.5 (*Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique*).

114. Les cibles 16.1 (Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés), 16.4 (Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée) et 16.7 (Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions) constituent les points de convergence entre les objectifs du Projet Liptako-Tillabéry et l'Agenda 2030 dans le domaine de la paix et de la sécurité.

---

<sup>13</sup> L'objectif 2.3 du domaine prioritaire 2 du SINUS vise à prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme ; les résultats du domaine prioritaire 6 sont destinés à autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel.

115. Au-delà de son alignement sur les Effets 2 et 3 de l'UNDAF relatifs à l'amélioration de la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que du système judiciaire, et à l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes/adolescents aux processus de prise de décision, le Projet Liptako-Tillabéry se situe également dans le prolongement des interventions de l'UNICEF et de l'UNFPA en matière d'appui à la consolidation de la paix. A titre illustratif, il participait à la mise en œuvre d'interventions prévues dans la Composante transversale Communication pour CPD 2014-2018 de l'UNICEF à travers laquelle cette Agence comptait assurer la coordination, l'intégration, et la modélisation des interventions visant le changement social et comportemental. Ciblants les familles et les ménages pour l'adoption de comportements positifs, ainsi que les adolescents en tant qu'acteurs de développement et porteurs de changement, cette composante visait (i) le renforcement des compétences de vie et de la capacité de prise de décisions des adolescents, (ii) l'amélioration des compétences des communautés en matière de leadership et d'organisation pour favoriser leur participation aux processus décisionnels et améliorer leur résilience, et (iii) le développement des partenariats pour la prévention du VIH parmi les adolescents et la consolidation de la paix.
116. S'agissant du CPD 2014-2018 de l'UNFPA, l'alignement du Projet Liptako-Tillabéry se situe au niveau du Produit 3 qui vise le renforcement de la capacité nationale à prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces chez les adolescentes par la réalisation des interventions de formation aux compétences du commandement, de plaidoyer et de dialogue avec les communautés. Au titre des activités de ce produit qui font écho au Projet, on peut mentionner la formation aux compétences du commandement, de la prévention de la violence sexiste, et des activités de plaidoyer et de dialogue avec les communautés.
117. Par rapport au PBF, le projet s'est aligné sur les fenêtres de priorité spécifiques de ce mécanisme de financement portant sur l'initiative de promotion de l'égalité des sexes, et l'initiative de promotion des jeunes, et plus spécifiquement sur les différentes interventions du Plan prioritaire 2015-2018 de consolidation de la paix concourant à l'implication et à la représentation des jeunes à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national (Résultat 2 du Domaine stratégique 1). Cet alignement sur les objectifs du PBF est demeuré intact tout au long de la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry, et même au-delà de sa clôture. Le tableau 7 ci-après présente les points de convergence entre les interventions du Projet et le Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF au Niger.

**Tableau 7 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF**

Domaine stratégique du PBF	Approches programmatiques associées	Résultats / Produits correspondants du Projet
<b>Domaine Stratégique 1 : Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles</b>	Améliorer les relations et les capacités de résolution conjointe des conflits au sein des communautés et entre les communautés à travers le renforcement des mécanismes communautaires existants de gestion et de prévention des conflits et d'alerte (formels et/ou informels) en appuyant un rôle accru des jeunes et des femmes, en développant leurs compétences sur des domaines ciblés et pertinents pour la gestion des conflits	<b>Résultat 1/Produit 1.2 ; Produit 1.3</b>
	Maintenir la viabilité des moyens de subsistance des communautés vulnérables dans les zones de conflits et d'insécurité en diversifiant les sources de revenus de manière à diminuer les pressions sur les ressources naturelles	<b>Résultat 2/Produit 2.1 ; Produit 2.2</b>
<b>Domaine Stratégique 2 : Renforcement de la résilience des communautés face aux risques de radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent</b>	Renforcer la cohésion sociale en appuyant les espaces de dialogues et d'échanges ouverts par la mise en place et/ou renforcer les mécanismes institutionnels et communautaires existants de prise en charge des personnes à risque de radicalisation et/ou affectées par l'extrémisme violent	<b>Résultat 1/Produit 1.2 ; Produit 1.3</b>
	Renforcer l'intégration socio-économique des groupes à risque de radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent à travers l'accès à des opportunités socio-économiques durables	<b>Résultat 2/Produit 2.1 ; Produit 2.2</b>
	Renforcer la cohésion sociale en mettant en place et/ou renforçant les espaces de dialogue existants et en favorisant la participation des groupes à risque, en particulier les jeunes et les femmes aux instances de décision au niveau local	<b>Résultat 1/Produit 1.1 ; Produit 1.2 ; Produit 1.3</b>
<b>Domaine Stratégique 3 : Consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières</b>	Renforcer les capacités des leaders communautaires et religieux et des médias communautaires à engager les communautés à risque dans la promotion et la diffusion d'une culture de la paix et de la tolérance pour contrer la propagation des discours radicaux et des idéologies extrémistes violentes	<b>Résultat 1/Produit 1.1 ; Produit 1.3</b>
	Renforcer et/ou mettre en place des mécanismes d'alertes précoces (comité villageois de paix, club Dimitra, etc.) pour prévenir et gérer les conflits dans les zones frontalières Diffa, Maradi, Tillabéry, Tahoua, Dosso et Agadez en appuyant l'Intégration des femmes et des jeunes afin de prévenir des potentiel conflit et de servir comme mécanisme de résolution de conflit transfrontalier	<b>Résultat 1 / Produit 1.1 ; Produit 1.2 ; Produit 1.3</b>
	Renforcement de la résilience socioéconomique (AGR) des populations, en particulier les femmes et les jeunes actifs et/ou victimes de conflit dans les zones frontalières de Diffa, Maradi, Tillabéry, Tahoua, Dosso et Agadez afin d'améliorer la résilience économique des communautés frontalières	<b>Résultat 2 / Produit 2.1 ; Produit 2.2</b>
<b>Domaine stratégique 4 : Renforcement des partenariats stratégiques pour l'analyse, la programmation et la coordination des acteurs de la consolidation de la paix</b>	Renforcer la coordination civilo-militaire à travers une meilleure coordination des efforts des PTF et de l'État en lien avec le renforcement de la relation de confiance et de collaboration entre FDS et communautés	<b>Résultat 1 / Produit 1.1</b>

**QE 1.3 : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres Projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception ?**

**Constat 3 : La conception du Projet Liptako-Tillabéry s'est en grande partie fondée sur la capitalisation des acquis et des enseignements issus de la mise en œuvre des interventions relevant des approches programmatiques du PBF qui l'ont précédé pour asseoir son alignement aux priorités nationales ainsi qu'aux besoins et attentes des bénéficiaires.**

118. Dès la phase conceptuelle, le Projet Liptako-Tillabéry est envisagé comme une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision, dont la validation par le gouvernement est intervenue en 2017 dans le cadre du projet « Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes ». L'implémentation de ce projet conjoint PNUD-UNFPA dans huit (8) communes des régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéry et Zinder a donné lieu à l'appui logistique de 18 réseaux de jeunes et de femmes pour mener leurs initiatives communautaires, le renforcement des capacités de trois (3) réseaux en matière d'élaboration de micro-projets sur la paix et de Plans de développement communautaire (PDC), le coaching/tutorat de 480 jeunes, dont 38% de filles, sur les questions de paix, de sécurité et d'autres enjeux concernant la jeunesse (scolarisation des filles, mariages précoces, violences, ...), et la formation des députés juniors au plaidoyer et aux stratégies de relais des besoins des jeunes au plus haut niveau.
119. Bénéficiant par ailleurs de la réalisation d'une étude sur les déterminants sociaux de la radicalisation ayant permis de déterminer les préoccupations spécifiques des jeunes dans les différentes régions, le Projet Liptako-Tillabéry a ainsi été conçu dans une perspective de capitalisation des expériences passées des autres projets PBF ayant débouché sur la mise en place d'espaces de dialogue citoyens, la création de réseaux des médiateurs communaux et de réseaux des jeunes et des femmes au niveau des communes, l'organisation de dialogues intergénérationnels, la révision des Plans de Développement Communaux, la réalisation d'études sur la participation des jeunes et des femmes aux instances de prises de décision. Son alignement au Plan prioritaire de consolidation de la paix a contribué à garantir sa cohérence avec l'ensemble du portefeuille PBF au Niger. L'identification et la conception du Projet ont de ce fait bénéficié des bonnes pratiques accumulées au fil de l'élaboration et de la mise en œuvre des cinq (5) premiers projets du Plan prioritaire par diverses agences des Nations-Unies. L'UNFPA inscrit spécifiquement la mise en œuvre du Projet dans la suite de son engagement aux côtés du Ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de l'implémentation au Niger de la résolution 2250 des Nations-Unies sur la thématique « Paix et Jeunesse » à travers l'expérimentation des stratégies d'accompagnement des jeunes relatives aux dialogues intergénérationnels et au tutorat.

**QE 1.4 : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?**

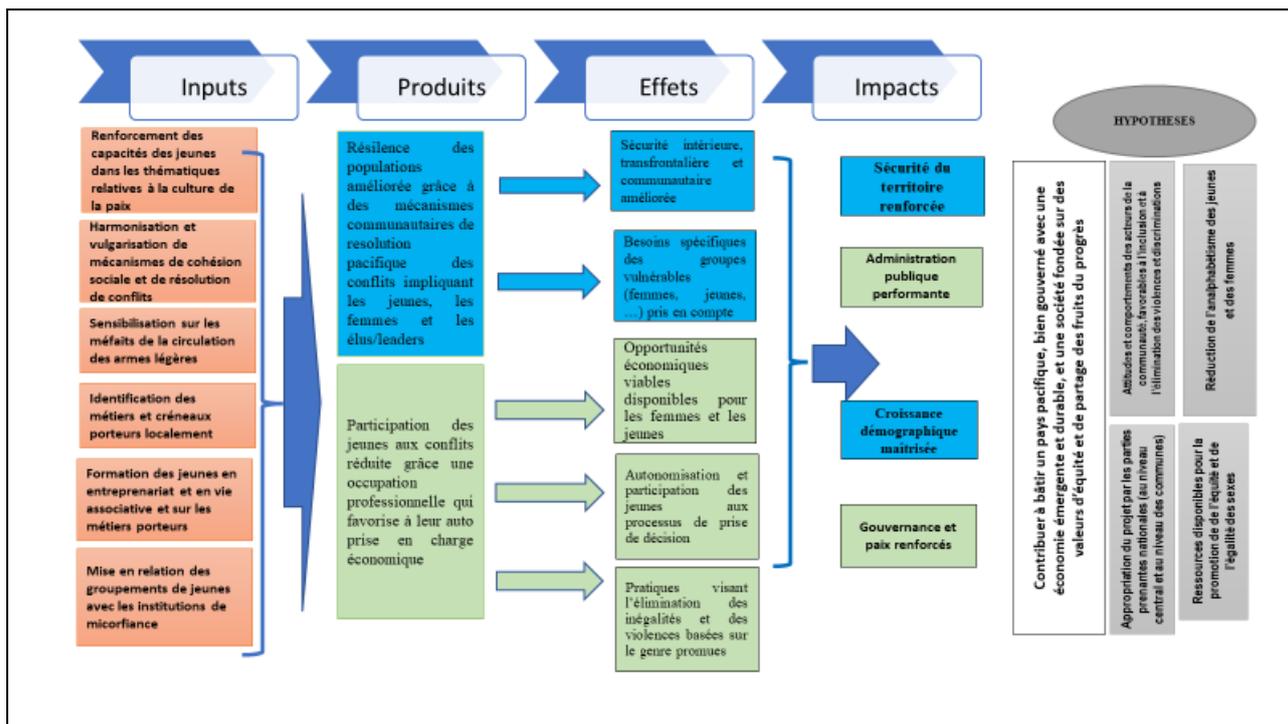
**Constat 4 : La formulation d'une théorie de changement à l'étape de conception du Projet Liptako-Tillabéry et l'étude de base réalisée en 2020 ont permis de disposer d'un ensemble d'outils conceptuels et de données nécessaires à son évaluabilité. L'évaluation considère que le retard accusé pour la réalisation de l'étude de base intervenue plus d'un an après le démarrage d'un projet dont la durée initiale était fixée à 18 mois, et le faible niveau de prise en compte des résultats obtenus au terme de cet exercice comportent un risque non négligeable d'un biais pour l'analyse et l'appréciation des changements induits par les activités mises en œuvre et les produits livrés.**

120. L'anticipation des changements escomptés de la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry repose sur un constat et une série d'hypothèses selon lesquels, la plupart des femmes au Niger ne peuvent pas participer efficacement au développement de leur pays en tant qu'acteurs de développement au même titre que les hommes en l'absence : (i) d'un changement de mentalité de la population et des autorités, en particulier les leaders religieux et traditionnels vis-à-vis de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes; (ii) d'une sensibilité accrue au genre dans les politiques, les plans, les programmes et les budgets de développement; (iii) d'un plaidoyer fondé sur la preuve accru; et (iv) d'une amélioration du suivi de l'égalité entre les sexes et la redevabilité.

121. Dans un tel contexte, les jeunes filles nigériennes sont marginalisées et restent absentes des sphères de prise de décision, tandis que l'insécurité qui menace de plus en plus le pays est un facteur supplémentaire de précarité des jeunes qui peuvent rapidement basculer vers l'extrémisme violent et la radicalisation.
122. Au-delà des frustrations spécifiques aux inégalités de genre, le manque de dialogues inclusifs avec les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux ; la non prise en compte de leurs préoccupations dans les décisions ; le manque de reconnaissance de leur contribution au développement et à la consolidation de la paix (PNUD, 2014) apparaissent comme autant de déterminants à l'augmentation de la frustration des jeunes et du sentiment d'exclusion qui les habite. Ce contexte se nourrit des normes socioculturelles sur la base desquelles est assise l'autorité des aînés qui considèrent les jeunes et les femmes comme des cadets inexpérimentés dont les avis ne sont pas nécessaires pour la prise de décisions.
123. Dans un tel contexte, l'exclusion des jeunes et l'augmentation de leur sentiment de frustration apparaissent comme un enjeu de paix et de sécurité de première importance. En effet, la faible prise en compte des avis de cette fraction majoritaire de la population nigérienne est un ferment du risque de basculement des jeunes dans la radicalisation au sein des mouvements de violence qui constituent le terreau pour les organisations du terrorisme international et autres organisations criminelles qui sévissent dans la sous-région sahélienne dans le but d'altérer substantiellement le climat de paix et de sécurité. Ce risque est encore plus élevé dans la zone dite des trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso), au sein de laquelle la gradation de l'insécurité est en constante évolution depuis 2015. C'est en considération de tous ces facteurs et des données factuelles contenues dans le PRODOC, notamment celles qui indiquent que les filles subissent une double discrimination qui relève de leur âge et de leur sexe ; que leurs avis ne sont pas pris en compte même au sein du cercle familial ; que le statut de la femme au Niger la relègue à un rôle de production et dans la sphère privée ; que les taux de prévalence des violences basées sur le genre enregistrés dans diverses Régions du Niger étaient de 44,8% à Zinder, 21,5% à Tahoua et 28,1% à Tillabéry (UNFPA 2016) que l'UNHCR, l'UNICEF et l'UNFPA ont développé une proposition de projet pour appuyer le renforcement de l'implication des jeunes filles et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord de Tillabéry.
124. L'analyse de la théorie de changement formulée sur la base de ces assertions permet de structurer l'articulation requise entre les activités à développer et l'obtention des produits et effets qui conduit à des changements transformationnels sous forme d'impact. Cette articulation est illustrée par la Figure 1 pour ce qui concerne le Projet dans sa globalité, ainsi que les hypothèses et risques à prendre en compte pour obtenir les produits et effets escomptés pour chaque composante dudit Projet.
125. A titre de rappel, la théorie de changement du Projet Liptako-Tillabéry est formulée ainsi qu'il suit :
- ♦ **Si** les capacités de promotion de la culture de la paix des femmes, des jeunes (filles et garçons), des élus / leaders cibles sont renforcées, et si les mécanismes de résolution des conflits sont harmonisés et/ou redynamisés ;
  - ♦ **Si** les jeunes filles et garçons de 15-24 ans sont impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, et qu'ils bénéficient d'opportunités socio-économiques durables ;
  - ♦ **Si** les autorités communales, religieuses et traditionnelles comprennent l'importance d'impliquer les jeunes filles et garçons dans la consolidation de la paix et les impliquent effectivement ;
  - ♦ **Alors** les conflits entre communautés seront résolus de manière pacifique parce que plus les communautés s'appuieront sur ces mécanismes pour résoudre les conflits et/ou éviter l'escalade des conflits, et ces jeunes vulnérables sensibilisés ont des alternatives face au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes.

126. Tout en reconnaissant à la conception du Projet le mérite d'avoir développé à travers cette théorie du changement un cadre propice au suivi des changements issus de la mise en œuvre des activités portées par le Projet, la mission note que l'énoncé de cette théorie de changement n'a pas été soutenu par une représentation schématique qui aurait permis d'appréhender de façon claire l'enchaînement entre les activités du Projet, les résultats attendus et leur contribution à la réalisation des objectifs du Gouvernement et du SNU en matière de promotion de la cohésion sociale à travers une meilleure participation des femmes et des jeunes aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits. C'est en considération de cette limite que la mission d'évaluation a élaboré le schéma ci-dessous qui présente à travers des relations de cause à effets, le processus à travers lequel le Projet se positionne comme une contribution aux priorités nationales en matière prévention et de gestion des conflits au Niger.

**Schéma 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet Liptako-Tillabéry**

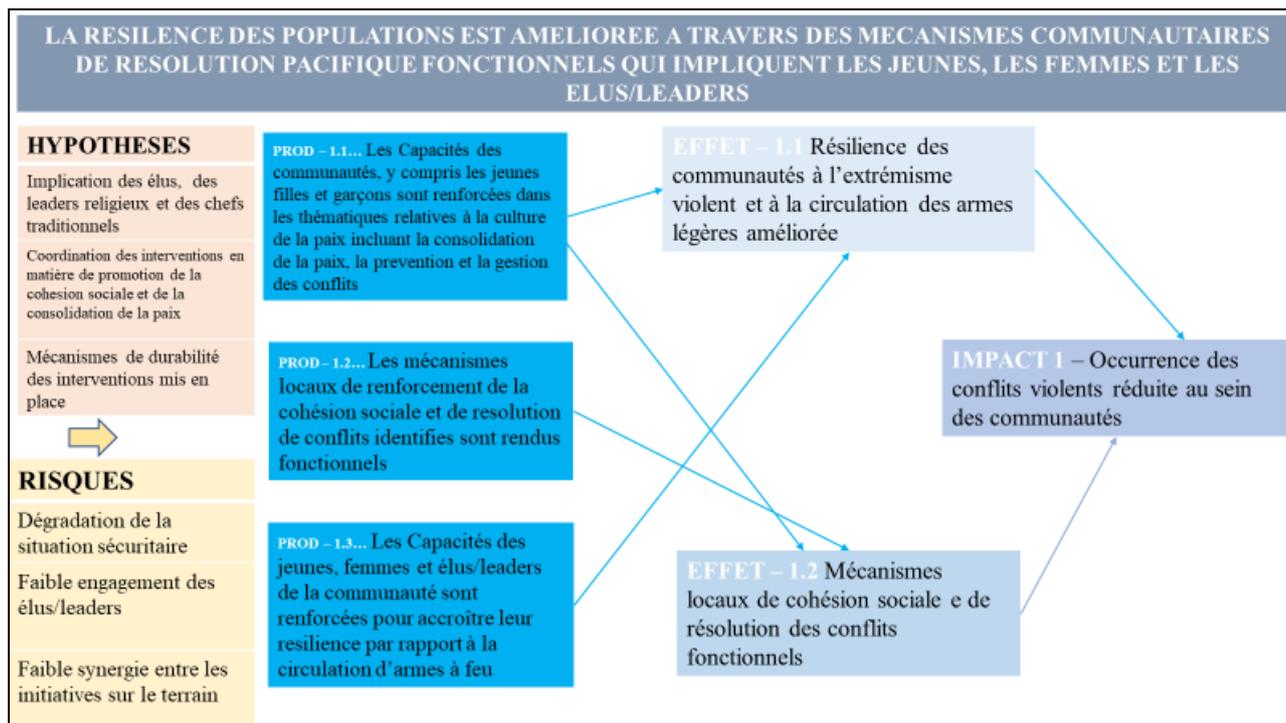


127. Le schéma 1 ci-dessus illustre les changements immédiats escomptés de la mise en œuvre du Projet à travers ses deux produits, à savoir : l'amélioration de la résilience des populations grâce à des mécanismes communautaires de résolution pacifique des conflits impliquant les jeunes, les femmes et les élus/leaders d'une part ; et la réduction de la participation des jeunes aux conflits grâce à une occupation professionnelle qui favorise leur auto prise en charge économique. Ces premiers niveaux de résultats sont supposés déboucher sur des effets pouvant se traduire par : (i) une amélioration de la sécurité intérieure ; (ii) une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables (jeunes et femmes en particulier) ; (iii) un accès équitable par les jeunes et les femmes à des opportunités économiques plus nombreuses et viables ; (iv) l'autonomisation et la participation des jeunes et des femmes aux processus de prise de décision ; (v) la promotion des pratiques visant l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre. Des effets qui à leur tour devraient contribuer, à travers des mécanismes de pérennisation et de duplication des acquis du Projet, à la réalisation des objectifs du PDES notamment, un renforcement de la sécurité du territoire, une administration publique performante et une gouvernance et une paix renforcées.

128. L'obtention de ces changements est assujettie à la réalisation d'un ensemble de conditions préalables caractérisées entre autres par l'appropriation par les parties prenantes nationales (autorités et leaders aux niveaux central et local) des acquis de l'intervention ; la disponibilité des ressources nécessaires à la promotion de l'équité et de l'égalité des sexes ; et la réduction de l'analphabétisme des jeunes (filles et garçons) et des femmes.

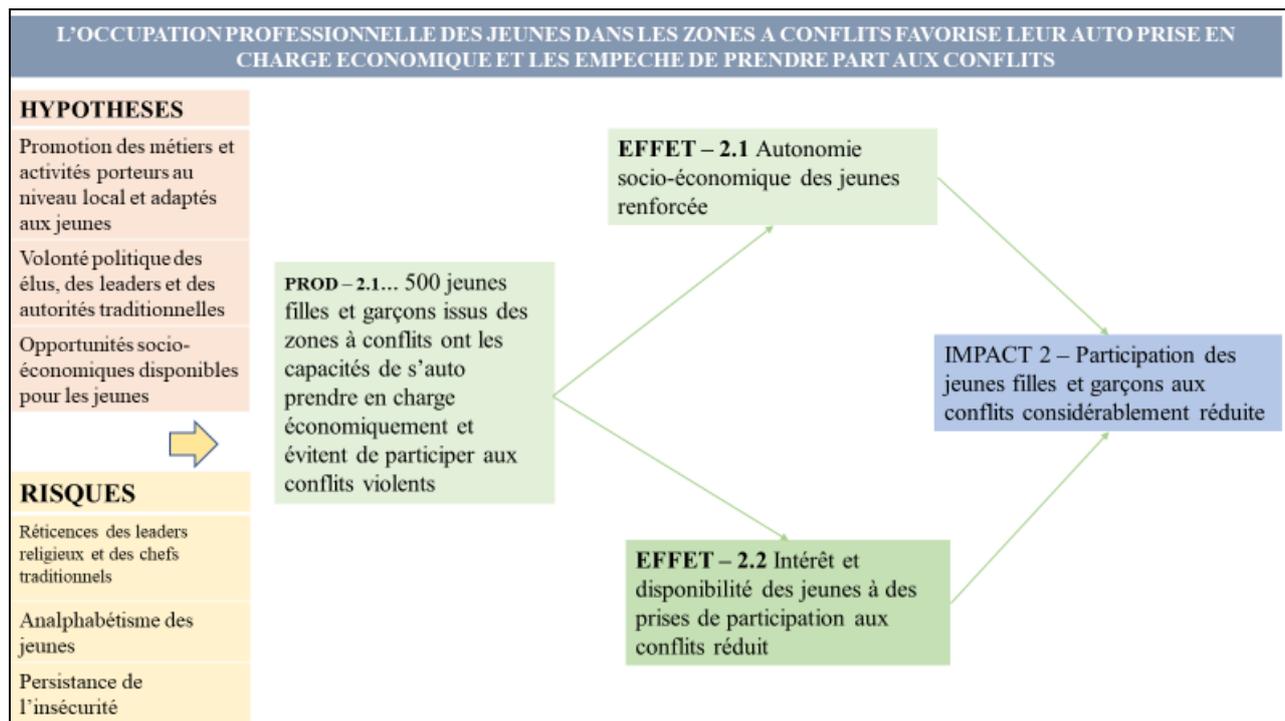
129. S'agissant du Produit 1 qui vise l'amélioration de la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et élus/leaders, les trois sous-produits qui portent sur des renforcements des capacités des femmes, des jeunes et des élus/leaders et l'identification des mécanismes de résolution des conflits, devraient conduire à une plus grande résilience des communautés à l'extrémisme violent et à la circulation des armes légères d'une part ; et à la fonctionnalité des mécanismes locaux de cohésion sociale et de résolution des conflits, d'autre part. Ces changements sont subordonnés à un ensemble d'hypothèses portant entre autres sur une implication des élus/leaders, une coordination effective des interventions en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix et la mise en place de mécanismes de durabilité des interventions portées par le Projet.

**Schéma 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet Liptako-Tillabéry**



130. Pour ce qui est du Produit 2 qui vise l'auto prise en charge économique des jeunes à travers une occupation professionnelle, le changement visé est une réduction considérable du nombre des jeunes filles et de jeunes garçons qui prennent part aux conflits. Cela passe par le renforcement de leur autonomisation socioéconomique et partant, de la réduction de leur intérêt et de leur disponibilité à des prises de positions susceptibles de créer des troubles sociaux. Tout cela sur la base de deux principales hypothèses, à savoir : la promotion de métiers et activités porteurs et adaptés aux jeunes au niveau local et la disponibilité d'opportunités socioéconomiques ouvertes et viables

### Schéma 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet Liptako-Tillabéry



131. En conclusion, le Projet Liptako-Tillabéry s'attaque aux déterminants de la radicalisation des jeunes garçons et filles et des femmes de la Région de Tillabéry à travers des actions de sensibilisation et formation sur la culture de la paix, la citoyenneté, la lutte contre l'extrémisme violent; l'organisation des activités conjointes civilo-militaires ; la mise en place de cadres communaux formels d'encadrement et d'échanges des jeunes par les élus communaux et les leaders religieux ; la sensibilisation sur le rôle des jeunes et des femmes contre la circulation des armes à feu ; l'élaboration d'un diagnostic des opportunités porteuses (créneaux et métiers porteurs) par commune à travers une étude de marché ; la mise en place dans chaque Commune d'un Comité Communal d'entrepreneuriat (CCE) ; le renforcement des Centres de Formation en Métier (CFM) dans chaque commune ; la formation pendant 6 mois des bénéficiaires avec prise en charge des coûts par le Projet ; l'organisation d'un stage de perfectionnement de 2 mois en entreprise au terme de la formation initiale ; l'appui à la constitution de regroupements solidaires des jeunes (5 membres par groupe solidaire) ; la fourniture de kits au groupe solidaire pour le démarrage des activités économiques et la mise en relation des groupes avec les EMF pour l'épargne et l'octroi de crédits.
132. **Le contenu du cadre conceptuel du Projet Liptako-Tillabéry a constitué un atout majeur pour son évaluabilité.** A cet effet, le Cadre de Résultats présenté dans le PRODOC a été décliné en résultats, produits et indicateurs permettant de construire une dynamique de suivi de la progression vers l'atteinte des finalités du Projet. La mission d'évaluation relève toutefois que ce cadre de résultats semble avoir été bâti prioritairement autour d'indicateurs de processus qui reflètent une planification, suivant une vision de court terme, faiblement orientée vers l'obtention des changements transformationnels en matière de consolidation de la paix. La théorie de changement calquée sur cette logique d'intervention est ainsi fortement alignée sur les conséquences qui impactent la paix et la cohésion sociale au Niger et insuffisamment focalisée sur les causes.
133. **La durée des projets du type Liptako-Tillabéry (18 à 24 mois) qui obtiennent des financements du PBF apparaît comme une limite importante à la capacité des interventions mises en œuvre à produire des résultats transformationnels. Dans un tel contexte, l'évaluation recommande au PBF de considérer la possibilité de réviser la durée de ses interventions pour les porter systématiquement à 36 mois en les adossant à l'exigence pour leurs bénéficiaires de fournir la preuve tangible de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBF en vue d'une préservation durable des acquis obtenus.**

134. Le Cadre de Résultats révèle seulement trois (3) indicateurs alignés au Produit 1 (pourcentage de jeunes filles formées qui participent dans les mécanismes de gestion des conflits ; pourcentage des jeunes filles qui ont une meilleure perception de leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits ; pourcentage des jeunes -filles et garçons- des femmes et des élus formés/sensibilisés qui comprennent les enjeux de la circulation d'armes légères) sont susceptibles de rendre compte de changements perceptibles. Le Produit 2 du Projet ne présente aucun indicateur pour la mesure des effets obtenus par la mise en œuvre du Projet. Dans le même ordre d'idées, la mission s'interroge sur la pertinence de la grande majorité des 18 (dix-huit) indicateurs identifiés pour la visualisation de produits et d'effets consécutifs à l'exécution du Projet. A titre d'illustration, les indicateurs 1a, 1b et 1c censés rendre compte de l'amélioration de la fonctionnalité des mécanismes communautaires de résolution pacifique des conflits se focalisent a contrario sur le renforcement de la participation et du niveau de maîtrise des enjeux par les jeunes, ne permettant pas ainsi d'anticiper sur les progrès escomptés des nombreuses activités de formation et de sensibilisation engagées.
135. **Par ailleurs, le nombre élevé d'activités prévues dans le Cadre de résultats, de l'ordre de 44 (quarante-quatre) apparaît comme une source potentielle de déperdition des énergies dans la mise en œuvre.** Les onze activités liées au Produit 1.1 auraient pu être limitées à (i) la préparation des outils de sensibilisation, (ii) la mise en route des activités de sensibilisation de proximité à travers les radios communautaires, (iii) les formations, (iv) la mise en place des cadres citoyens d'échange, et (v) l'organisation des activités conjointes civilo-militaires. Les activités du Produit 1.2 auraient également pu être ramenées de six (6) à trois (3), à savoir l'identification des mécanismes communautaires existants, l'élaboration participative d'un Code communautaire, et l'appui à l'appropriation dudit Code par les jeunes et les leaders communautaires. De telles précautions prises dans la réduction des interférences entre les différentes activités (et leurs budgets associés) auraient sans aucun doute contribué à donner plus de cohérence à la stratégie d'intervention du Projet, et permis aux parties prenantes de cerner la ligne de démarcation entre les libellés des nombreuses activités et à ajuster leur exécution en conséquence.
136. Les échanges avec les acteurs impliqués dans la conception du Projet considèrent que le délai d'un mois accordé par le PBF pour la conception du Projet Liptako-Tillabéry comme la principale cause de l'incomplétude du PRODOC et de l'affinage insuffisant de la logique d'intervention et du cadre de résultats. Selon eux, cette courte durée n'a pas permis d'asseoir une concertation inter-agences efficace , ainsi qu'une approche harmonisée dans l'identification et le ciblage des bénéficiaires du Projet.

Tableau 8 : Examen critique des indicateurs de performance du Projet Liptako-Tillabéry basé sur les données du Cadre de résultats

Livrables	Indicateurs Objectivement vérifiables	Valeur de référence	Valeur cible	Observations
<b>Résultats</b>				
<i>Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders</i>	<b>Indicateur 1 a :</b> Pourcentage (filles et garçons) formés qui participent dans les mécanismes de gestion des conflits	0	25 %	<b>La mission considère que la progression d'un indicateur présenté sous forme de pourcentage dont la valeur de base est 0 n'est pas mesurable. Tout pourcentage tiré de 0 est égal à 0. Un pourcentage se calcule à partir d'un chiffre absolu supérieur à Zéro</b>
	<b>Indicateur 1 b :</b> Pourcentage des jeunes qui ont une meilleure perception de leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits	0	90%	
	<b>Indicateur 1c :</b> Pourcentage des jeunes (filles et garçons), des femmes et des élus formés/sensibilisés qui comprennent les enjeux de la circulation d'armes légères	0	90%	
<i>Résultat 2 : 500 jeunes filles et garçons (30% de filles) vulnérables de 15-24 ans issus des zones à conflits ont la capacité de s'auto prendre en charge économiquement</i>	500 Jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences	0	500	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit et au résultat concerné. La limite de cet indicateur se trouver dans sa formulation qui ne permet pas de présenter les données désagrégées par sexe
<b>Produits</b>				
	<b>Indicateur 1.1.1 :</b> Nombre de jeunes de 10-14 sensibilisés sur les thématiques de la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE	0	1 400 dont 50% de filles	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit concerné. Tel qu'il est formulé, cet indicateur permet de présenter des données désagrégées par sexe
	<b>Indicateur 1.1.2 :</b> Nombre de jeunes de 15-24 ans formés en culture de la paix, citoyenneté, CVE, leadership, techniques de communication et vie associative	0	600	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit. La limite de cet indicateur se trouver dans sa formulation qui ne permet pas de présenter les données désagrégées par sexe
<b>Produit 1.2. :</b> Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et de résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels	<b>Indicateur 1.2.1 :</b> Pourcentage des membres des comités de dialogue indiquant une meilleure capacité à résoudre les conflits à base communautaire	0	90%	Cet indicateur n'est pas mesurable si l'on se réfère à sa valeur de référence établie à 0. Un pourcentage doit être tiré d'un chiffre absolu supérieur à 0.
	<b>Indicateur 1.2.2 :</b> Une stratégie de standardisation des mécanismes de prévention et gestion des conflits est élaborée et vulgarisée	0	1	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit
	<b>Indicateur 1.2.3 :</b> Nombre de codes communautaires de prévention et gestion des conflits élaborés, adoptés et vulgarisés par les mécanismes	0	7	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit
<b>Produit 1.3 :</b> Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la communauté	<b>Indicateur 1.3.1 :</b> Une stratégie pour la zone du Liptako-Gourma valorisant les spécificités	0	1	<b>Indicateur SMART :</b> mesurable, spécifique et aligné au Produit

sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes à feu	communales est élaborée et vulgarisée			
	<b>Indicateur 1.3.2</b> : Nombre d'émissions radios contenant les messages clés de la stratégie de communication diffusés dans les localités ciblées	0	150	<b>Indicateur SMART</b> : mesurable, spécifique et aligné au Produit
	<b>Indicateur 13.3</b> : Nombre de thé/débats organisés dans les fadas et regroupements de jeunes autour de la problématique dans les localités cible	0	100	<b>Indicateur SMART</b> : mesurable, spécifique et aligné au Produit
<b>Produit 2.1</b> : 500 jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences	<b>Indicateur 2.1.1</b> : Nombre de jeunes préparés à la création de nouvelles opportunités économiques	0	500	<b>Indicateur SMART</b> : mesurable, spécifique et aligné au Produit. La limite de cet indicateur se trouver dans sa formulation qui ne permet pas de présenter les données désagrégées par sexe
	<b>Indicateur 2.1.2</b> : Nombre de jeunes formés pour la création d'opportunités économiques	N/D	500	
<b>Produit 2.2</b> : 500 jeunes reçoivent un appui en opportunité économique	<b>Indicateur 2.2.1</b> : Nombre de comités communaux d'entreprenariat (CCE) mis en place et formés	N/D	7	L'absence d'une base de référence ne permet pas de mesurer la progression vers l'atteinte de la cible fixée pour cet indicateur
	<b>Indicateur 2.2.2</b> : Nombre de CFM identifiés et renforcés	N/D	7	L'absence d'une base de référence ne permet pas de mesurer la progression vers l'atteinte de la cible fixée pour cet indicateur
	<b>Indicateur 2.2.3</b> : Nombre de groupements de jeunes formés, appuyés pour la mise en place d'activités économiques	N/D	100	L'absence d'une base de référence ne permet pas de mesurer la progression vers l'atteinte de la cible fixée pour cet indicateur
	<b>Indicateur 2.2.4</b> : Nombre d'atelier global d'échange organisé	0	1	<b>Indicateur SMART</b> : mesurable, spécifique et aligné au Produit

137. L'examen critique de la qualité des indicateurs du Projet Liptako-Tillabéry révèle des limites importantes qui semblent illustrer la faible implication des spécialistes de suivi-évaluation des agences récipiendaires qui doivent garantir l'assurance-qualité à toutes les étapes d'un Projet.

138. Au titre des faiblesses imputables à la qualité des indicateurs, la mission note :

- ◆ Le maintien des valeurs de référence présentées dans le Cadre de Résultats jusqu'à la clôture du Projet comme la manifestation de l'absence de volonté des gestionnaires du Projet à actualiser les données initiales du Cadre de Résultats par celles issues de l'étude de base
- ◆ Le non-respect des prescriptions du PRODOC qui a prévu un budget de 150 000 \$US pour le suivi évaluation du Projet. Ce budget devait servir entre autres à réaliser une collecte des données de référence en début de projet et en fin de projet afin de mesurer les changements obtenus
- ◆ L'incertitude pour les gestionnaires du Projet à produire des données crédibles, fiables et vérifiables sur les changements obtenus dès lors que les données de référence ne sont pas fiables et qu'aucune étude de fin de projet n'a été réalisée pour confirmer/certifier le niveau d'atteinte des cibles programmées pour les indicateurs
- ◆ L'existence d'une pléthore d'indicateurs dont certains n'apportent pas une réelle valeur ajoutée sur la visualisation des avancées du projet (exemples : possibilité d'intégration des indicateurs 1.2.2 et 1.2.3 ainsi que les activités qui les concernent ; possibilité d'intégration des indicateurs 1.3.3 et 2.1.4 et les activités qui les concernent ; possibilité d'intégration des indicateurs 2.1.1 et 2.1.4, ainsi que les activités qui les concernent, etc.)
- ◆ Une formulation des indicateurs faiblement orientée vers la collecté et l'analyse des données désagrégées selon le sexe

**QE 1.5 : Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?**

**Constat 5 : L'alignement du Projet Liptako-Tillabéry sur les engagements du Gouvernement du Niger en matière d'équité de genre, d'implication des acteurs locaux dans le choix des groupes cibles et des bénéficiaires des interventions, et d'allocation de ressources budgétaires conséquentes ont garanti l'intégration substantielle des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.**

139. Dans sa conception initiale et à toutes les étapes de mise en œuvre, les jeunes et les femmes représentent les cibles prioritaires à atteindre par le Projet Liptako-Tillabéry, en raison de leur nombre, de leur vulnérabilité aux chocs et de l'importance à accorder à une plus grande inclusivité pour une paix durable.

140. L'alignement des interventions au Plan prioritaire de consolidation de la paix, au PDES, à la Politique Nationale de Genre, à l'UNDAF et aux CPD respectifs des agences récipiendaires (principalement l'UNICEF et l'UNFPA) a facilité la prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et aux droits humains dans le cadre conceptuel du Projet. Le montant des ressources allouées aux activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes, estimé à 50% du budget total, participait à confirmer le marqueur de genre 2 attribué au Projet. L'analyse des données relatives à la mise en œuvre des activités relatives à ces préoccupations est effectuée dans la section dédiée à l'examen de l'efficacité.

### **Conclusions préliminaires relatives à la pertinence du Projet Liptako-Tillabéry**

**PERT 1 :** La pertinence du Projet Liptako-Tillabéry est illustrée par (i) la forte implication des parties prenantes à toutes les étapes de sa mise en œuvre, ce qui confirme l'adéquation de ses objectifs et des résultats escomptés aux besoins des communautés et groupes bénéficiaires, et (ii) ainsi que par son alignement aux engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

**PERT 2 :** Les avenues tracées pour l'accompagnement économique des cibles traduisent la volonté des partenaires au développement du Niger à s'attaquer aux causes structurantes de la radicalisation des jeunes (filles et garçons) dans la Région de Tillabéry.

**PERT 3 :** Le contenu du cadre conceptuel imposé par le formulaire de soumission des projets au PBF a assuré la disponibilité des outils nécessaires à la mise en route du projet. Cependant, la pléthore des indicateurs et des activités, planifiées, associée à une couverture géographique trop ambitieuse reflétait une faible orientation stratégique du Projet vers la génération d'effets substantiels et durables et la production de changements transformationnels dans les zones touchées.

**PERT 4 :** La capitalisation des approches de conception et des résultats des projets relevant du portefeuille pays du PBF et des programmes du SNU et des Agences récipiendaires participe des bonnes pratiques ayant facilité l'élaboration du Projet dans un contexte de pression lié aux délais imposés par le partenaire financier.

**PERT 5 :** Même si les résultats obtenus au termes de cette activité ont été insuffisamment exploités, la réalisation d'une étude de base est une bonne pratique qui permettait d'asseoir les bases des changements escomptés de la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry. L'absence d'une étude comparable en fin de projet apparaît comme une limite substantielle à la capacité de la mission d'évaluation de formuler une opinion sur la nature et l'envergure des changements obtenus par la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry

**PERT 6 :** La faible qualité des indicateurs du Projet interpelle les spécialistes de suivi-évaluation des agences récipiendaires sur l'assurance-qualité qui doit être garantie à toutes les étapes de conception et de mise en œuvre d'un Projet

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière de Pertinence : Pertinent, ce qui correspond à un score de 5/6**

### 3.4. Cohérence du Projet : Moyennement Cohérent 4/6

141. Analyser la cohérence d'un projet consiste à démontrer dans quelle mesure l'intervention s'accorde avec les autres interventions menées. En d'autres termes, il s'agit d'établir la mesure dans laquelle le projet est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Cette analyse couvre deux dimensions, à savoir :

- (a) une dimension interne qui porte sur les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère, et
- (b) une dimension externe qui interroge la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Cette deuxième dimension de l'analyse de la cohérence englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. L'analyse de la cohérence du Projet Liptako-Tillabéry a été structurée autour de deux (2) questions spécifiques, à savoir :

*Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?*

*Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?*

**QE 2.1 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?**

**Constat 6 : Bien que le contexte de l'identification et la conception du Projet Liptako-Tillabéry se prêtait à une cohabitation avec diverses initiatives des partenaires au développement du Niger, y compris les agences récipiendaires et l'ensemble du SNU, en matière de consolidation de la Paix, la mise en œuvre de ses interventions n'a pas été accompagnée d'une documentation décrivant la synergie interne recherchée et mise en place avec les projets similaires.**

142. L'inscription du Projet Liptako-Tillabéry dans le Plan prioritaire de consolidation de la paix était de nature à créer des points de convergence avec les autres projets du portefeuille du PBF au Niger. Des efforts de recherche de synergies et complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes ont été entrepris au cours de la phase de conception. La complémentarité avec le projet « Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes » a ainsi été relevée dans le PRODOC, les interventions à mener étant considérées comme une contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision, résultat majeur de ce projet ayant fait l'objet d'une validation en 2017 par les pouvoirs publics.

143. Des réunions ont été également prévues dans le PRODOC avec la composante du projet transfrontalier Liptako Gourma<sup>14</sup> couvrant les villes de Téra et Ayorou. Exécuté du 15 août 2017 au 15 juillet 2019, ce projet transfrontalier PSCCS visait à améliorer la sécurité communautaire et la cohésion sociale des populations dans la zone à l'intersection du Mali, du Niger et du Burkina Faso à travers des interventions visant à mitiger les vecteurs de conflits, notamment la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Le premier résultat escompté à travers ses interventions mises en œuvre conjointement par l'OIM, l'UNCDF et l'UNHCR portait sur une plus grande implication des jeunes et des femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, dans les processus de prise de décision, et appui en leur faveur afin qu'ils adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.
144. Le Projet semble également avoir profité du déploiement de l'UNICEF et de l'UNFPA dans la même région sur la problématique de la promotion de la paix et l'émancipation des jeunes filles. Aux côtés du PNUD, elles y ont coordonné l'exécution de plusieurs projets à l'instar du projet d'autonomisation des jeunes. L'UNHCR dispose quant à elle d'un sous-bureau dans la ville de Tillabéry qui a été mis à contribution pour la supervision du VNU national chargé de la coordination de la mise en œuvre.
145. La mission d'évaluation considère la responsabilisation de points focaux du Projet au sein de chaque agence récipiendaire comme une démarche propice à la cohérence des interventions du Projet. La gestion quotidienne du projet devait être facilitée par l'établissement de calendriers conjoints de mise œuvre et de suivi. La concertation ainsi régulée au sein du PRODOC n'a pas fait l'objet d'une application stricte<sup>15</sup> ; elle n'a donc pas débouché sur une recherche systématique des synergies à développer dans la mise en œuvre des actions conjointes. L'équipe d'évaluateurs n'a pas eu accès à la documentation produite permettant de visualiser les efforts fournis en vue d'identifier les éléments de convergence des différentes interventions du Projet, y compris celles confiées aux ONG partenaires de mise en œuvre, avec les initiatives relevant de leurs portefeuilles respectifs et de l'environnement local. **La mission estime de ce fait que la Coordination du Projet n'a pas documenté les mesures prises pour s'assurer que les documents contractuels mobilisant les parties prenantes de la mise en œuvre décrivent suffisamment les synergies et complémentarités des actions proposées avec leurs missions et objectifs, ainsi qu'avec les autres initiatives similaires dans leur milieu d'intervention.**

**QE 2.2 : Dans quelle mesure les interventions du Projet se sont-elles révélées complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF en matière de de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?**

**Constat 7 : La faible documentation des initiatives conjointes et autres efforts de synergie et de complémentarité avec les projets / programmes mis en œuvre dans les mêmes thématiques trahit une très faible mise en cohérence des interventions du Projet Liptako-Tillabéry avec les autres initiatives du Gouvernement et des partenaires au développement.**

146. La consultation des différentes parties prenantes au cours de la phase d'identification et de conception du Projet relevait des précautions prises pour renforcer la pertinence et la cohérence des interventions, notamment à travers leur alignement aux besoins des bénéficiaires et aux priorités locales et nationales, et leur convergence avec les initiatives menées par les diverses catégories d'acteurs autour des activités prévues. Le Projet a bénéficié à cette étape d'un environnement favorable créé par l'existence de nombreuses initiatives récentes ou en cours portant sur l'autonomisation des jeunes.

<sup>14</sup> *Projet Promotion de la Sécurité Communautaire et la Cohésion Sociale dans la région du Liptako Gourma, en abrégé PSCCS, également financé par le PBF.*

<sup>15</sup> *Les analyses y afférentes seront développées dans la section relative à l'examen de l'efficacité du Projet.*

147. La concertation entre les différents partenaires de mise en œuvre semble avoir été régulière au cours de la mise en œuvre, mais il s'est avéré difficile pour la mission d'évaluation d'obtenir la documentation renseignant sur la tenue de ces réunions et leur capitalisation en vue d'une meilleure synergie et complémentarité entre les différentes interventions similaires menées parfois simultanément dans les mêmes régions et communes. La synergie avec les autres projets PBF intervenant dans les mêmes communes n'apparaît pas clairement à l'issue de la collecte des données de l'évaluation. A titre d'illustration, les réunions prévues avec la composante du Projet transfrontalier Liptako-Gourma (PSCCS) au Niger ne sont pas mises en lumière dans les rapports périodiques consolidés transmis au PBF, ce qui alimente un doute raisonnable sur l'effectivité de leur tenue au cours de la phase de mise en œuvre. Dans les faits, l'implication des acteurs institutionnels locaux n'a pas été accompagnée d'une mise en synergie avec les initiatives gouvernementales et projets/programmes publics exécutés au niveau central ou déconcentré.
148. La mission d'évaluation voit dans cette faible mise en cohérence des interventions du Projet le résultat d'une coordination insuffisante dans la mise en œuvre des activités par les différentes parties prenantes mobilisées dans le cadre des projets PBF mis en œuvre dans la zone. L'existence de dispositifs divers de prévention et de gestion des conflits mis en place ou supervisés par la HACP avec l'appui des agences des Nations-Unies, et des ONG locales et internationales travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix d'une part, et des analyses de conflits produites par différents acteurs (HACP, SFCG, Mercy Corps, PBF) et mécanismes d'alertes précoces développés dans le cadre de projets, contribue à créer des problèmes de coordination au niveau institutionnel et du SNU. En effet, il n'existe pas de mécanisme de coordination, de collecte, d'enregistrement et d'analyse centralisé, et de partage d'informations entre ces différents acteurs. Une telle insuffisance, aggravée par la multiplicité des méthodes de remontée d'informations, réduit les possibilités de convergence entre les différentes interventions, parfois similaires menées dans les mêmes zones géographiques.

#### **Conclusions préliminaires relatives à la cohérence du Projet Liptako-Tillabéry**

**COH 1 :** La concertation suscitée au cours de la conception avec les différentes parties prenantes gouvernementales et de la société civile, l'inscription du Projet dans le cadre du Plan prioritaire de consolidation de la paix et la valorisation des expériences des trois (3) agences récipiendaires sur les thématiques et dans les zones d'intervention similaires relèvent des bonnes pratiques de ces agences en matière de recherche des synergies et complémentarités avec les interventions similaires.

**COH 2 :** Les opportunités de synergie et de complémentarité évoquées dans le PRODOC n'ont pas fait l'objet d'une exploration et d'une implémentation suffisantes au cours de la mise en œuvre, notamment du fait d'une faible coordination de la mise en œuvre des projets du portefeuille PBF dans les zones d'intervention.

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière de cohérence : Moyennement Cohérente, ce qui correspond à un score de 4/6**

### 3.5. Efficacité du Projet : Modérément Satisfaisante 4/6

149. La performance de l'efficacité de la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry doit être mesurée à l'aune des questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si le déploiement du Projet a atteint les objectifs fixés au vu des produits et effets directs obtenus à son terme. A cet effet, l'évaluation doit (a) présenter les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés, ainsi qu'une synthèse du niveau de réalisation des produits ; (b) analyser les domaines dans lesquels le Projet a réalisé de meilleures performances, et ceux où les performances sont les moins bonnes ; (c) mettre en évidence les leçons apprises au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet. L'analyse de l'efficacité du Projet Liptako-Tillabéry s'est donc focalisée sur la recherche des réponses aux questions principales ci-après :

*Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?*

*Dans quelle mesure la répartition des bénéfices du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?*

*Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?*

**QE 3.1 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?**

**Constat 8 : L'appréciation de l'efficacité du Projet Liptako-Tillabéry basée sur une analyse comparative entre les prévisions et les réalisations confirme l'effectivité de la mise en œuvre de ce Projet en terme de couverture géographique et de réalisation des activités.**

150. Sur la couverture géographique, l'évaluation note que la zone géographique ciblée pour les interventions du Projet Liptako-Tillabéry a été couverte en totalité. En effet, ce Projet a été mis en œuvre dans les sept (7) communes de la région de Tillabéry ciblées pour ses interventions. Par ailleurs, l'exploitation de la documentation et les échanges avec les parties prenantes révèlent que vingt-une (21) activités sur les trente-cinq (35) prévues pour le Projet ont été totalement ou partiellement mises en œuvre, ce qui correspond à un taux de réalisation de 60%. L'examen détaillé de la performance basée sur le taux d'achèvement de chaque produit se présente ainsi qu'il suit :

#### Produit 1

- ♦ **Taux d'achèvement du Produit 1.1**, évalué sur la base du rapport entre les activités prévues pour ce Produit (8) et le nombre d'activités réalisées (6), soit 75%
- ♦ **Taux d'achèvement du Produit 1.2**, évalué sur la base du rapport entre les activités prévues pour ce Produit (6) et le nombre d'activités réalisées (5), soit 83,33%
- ♦ **Taux d'achèvement du Produit 1.3**, évalué sur la base du rapport entre les activités prévues pour ce Produit (3) et le nombre d'activités réalisées (3), soit 100%

#### Produit 2

- ♦ **Taux d'achèvement du Produit 2.1**, évalué sur la base du rapport entre les activités prévues pour ce Produit (6) et le nombre d'activités réalisées (2), soit 33%
- ♦ **Taux d'achèvement du Produit 2.2**, évalué sur la base du rapport entre les activités prévues pour ce Produit (12) et le nombre d'activités réalisées (5), soit 42%

151. Sur l'ensemble des 35 (trente-cinq) activités prévues pour le Projet, 11 (onze) n'ont pas été réalisées (31%) et 3 (trois) ont été réalisées partiellement (9%).

152. En tout état de cause, l'évaluation note que le Projet a beaucoup mieux performé dans la réalisation des activités liées à la prévention et la gestion pacifique des conflits communautaire et beaucoup moins dans celles qui visaient l'auto prise en charge économique des jeunes (filles et garçons) et des femmes de la Région de Tillabéry.
153. Concrètement, les données collectées par la mission révèlent que : (i) 236 jeunes de 10-14 ans et 630 jeunes de 15-24 ans ont été sensibilisés/formés sur les thématiques de détention illicite des armes, culture de la paix, citoyenneté, CVE (contre l'extrémisme violent), leadership, technique de communication et vie associative ; (ii) des d'activités conjointes civilo-militaires ont été organisées dans le cadre du Projet (travaux à intérêt communautaire, tribunes citoyennes, activités culturelles, socio-sportives) ; (iii) 1 850 personnes ont été sensibilisées aux concepts de consolidation de la paix, prévention et gestion pacifique des conflits dans le cadre des activités civilo-militaires ; (iv) 15 Espaces citoyens ont été créés et/ou équipés ; (v) 42 jeunes et 14 animateurs des radios ont été formés sur la problématique des armes légères et les techniques de communication ; (vi) une enquête de recensement des mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits a été réalisée à l'échelle des 7 communes, et un guide référentiel de prévention et de gestion des conflits a été élaboré ; (vii) l'identification de 500 jeunes a débouché sur leur mise en stage pratique dans des Centres de Formation aux Métiers (CFM) ; (viii) les jeunes formés ont bénéficié de kits de démarrage pour leur installation ; etc. Au total, 22 des 35 activités prévues dans le PRODOC présentent des signes de réalisation effective et complète ; 10 activités du plan de travail indicatif n'ont pas été réalisées et 4 autres ont fait l'objet d'une réalisation partielle. Le tableau 9 ci-dessous présente une récapitulation détaillée du niveau de réalisation des activités du Projet Liptako-Tillabéry.

**Tableau 9 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du Projet Liptako-Tillabéry à la clôture du Projet**

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
<b>Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders</b>					
<b>Produit 1.1 : Les capacités des communautés, y compris les jeunes filles et garçons dans les 7 communes, sont renforcées dans les thématiques relatives à la culture de la paix, incluant la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits</b>	Développer des supports visuels (modules) adaptés pour la formation des jeunes et la sensibilisation des femmes et des élus/leaders locaux aux concepts de la culture de la paix, citoyenneté et leadership	X			<b>Activité réalisée</b> : 8 modules conçus avec des supports visuels sur les thématiques de genre et droits humains, violences basées sur le genre, leadership féminin, culture de la paix, prévention et gestion non violente des conflits, techniques de communication et plaidoyer, citoyenneté et vie associative, résolutions 1325 et 2250)
	Sensibiliser les jeunes de 10-14 ans sur des thématiques clé telle que la détention illicite des armes, la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE	X			<b>Activité réalisée</b> : 236 jeunes de 10-14 ans sensibilisés sur les thématiques mentionnées, selon le rapport semestriel de progrès de juin 2020
	Organiser des formations thématiques pour les jeunes (filles et garçons) sur la culture de la paix, citoyenneté, contrer l'extrémisme violent, leadership, technique de communication et vie associative	X			<b>Activité réalisée</b> : 630 jeunes de 15-24 ans formés sur les thématiques citées.
	Sensibiliser les femmes aux concepts de consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix à travers les radios communautaires	X			<b>Activité réalisée</b> : Sensibilisation menée dans le cadre des activités civilo-militaires organisées avec le Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans l'Espace CEDEAO dans les communes de Bankilaré, Ayourou, Abala, Tondikiwindi, Makalondi, Sanam, et Téra et Inatès. Près de 1 850 personnes touchées selon le rapport final de progrès
	Organiser des activités conjointes civilo-militaires (travaux à intérêt communautaire, tribunes citoyennes, activités culturelles, socio-sportives) pour rapprocher les communautés, les jeunes combattants et les Forces de défense et de sécurité	X			<b>Activité réalisée</b> : Ces activités ont porté essentiellement sur des matchs de football organisés entre les FDS et les jeunes des communes, suivis de séances de sensibilisation de la population
	Créer un cadre communal formel d'encadrement et d'échanges des jeunes par les élus locaux et les leaders religieux à travers le dialogue intergénérationnel et le tutorat	X			<b>Activité réalisée</b> : 15 espaces citoyens équipés et 14 autres créés qui constituent des lieux de concertation, de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la paix pour renforcer les dialogues intergénérationnels entre les aînés et les jeunes
	Organiser des activités de formation sur les droits humains et le droit humanitaire international en collaboration avec les forces de défense et de sécurité.	X			<b>Activité réalisée</b> : 42 jeunes et 14 animateurs des radios venant des 7 communes formés sur la problématique des armes légères et les techniques de communication. La documentation disponible ne fait état à aucun moment de l'implication des FDS dans ces formations.

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
<b>Taux de réalisation des activités pour le produit 1.1 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>6 activités réalisées sur les 8 prévues et 2 réalisées partiellement</b>
<b>Produit 1.2: Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels</b>	Identifier et harmoniser les mécanismes existants de prévention et gestion de conflit	X			<b>Activité réalisée :</b> Mécanismes identifiés grâce à une enquête conduite dans les 7 communes pour recenser les mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits.
	Elaboration et vulgarisation d'une stratégie de standardisation des mécanismes identifiés	X			<b>Activité réalisée :</b> Une stratégie de gestion des conflits a été élaborée à la suite de l'enquête et validée par les principaux acteurs communaux dans le cadre d'un atelier organisé à cet effet.
	Renforcer les capacités des membres des mécanismes de prévention et gestion des conflits	X			<b>Activité réalisée :</b> 280 femmes et hommes composant 50 comités au niveau des 7 communes, formés sur la connaissance de la loi et les limites qu'elle impose à l'étendue de leurs pouvoirs, leurs statuts et les liens institutionnels avec les communes en matière de prévention et de gestion des conflits
	Conduire une enquête (dans chaque commune) pour recenser les méthodes traditionnelles de gestion et prévention de conflits	X			<b>Activité réalisée :</b> Enquête conduite dans les 7 communes pour recenser les mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits. Elle a révélé l'existence de cadres permanents de prévention et de règlement des différends dans les villages et quartiers des communes identifiées, avec la présence de comités de vigilance et de comités de paix
	Elaborer un code communautaire (basé sur les mécanismes traditionnels) pour la prévention et la gestion des conflits communautaires	X			<b>Activité réalisée :</b> Un guide référentiel de prévention et de gestion des conflits élaboré avec la participation des membres des comités
	Concevoir des outils de suivi et évaluation pour l'utilisation des mécanismes de prévention et gestion de conflits		X		<b>Activité non réalisée :</b> Le rapport final de progrès indique l'élaboration d'outils de suivi évaluation en novembre 2020. Pas de nouveaux éléments signalés dans la documentation qui indiquent la conception de ces outils de suivi évaluation
<b>Taux de réalisation des activités pour le produit 1.2 :</b>		<b>83%</b>	<b>17%</b>	<b>0%</b>	<b>5 activités réalisées sur les 6 prévues, une non réalisée.</b>
<b>Produit 1.3 : Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la communauté sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes à feu</b>	Analyser le phénomène et développer une stratégie de communication	X			<b>Activité réalisée :</b> Une enquête a été menée entre décembre 2019 et janvier 2020 pour comprendre l'ampleur de la thématique. Elle a donné lieu à l'élaboration en octobre 2020 d'un plan d'action stratégique de lutte contre la circulation illicite d'armes.
	Développer et produire des outils de communication (avec la participation des communautés et le pré-test des outils). Mettre en œuvre la stratégie de communication	X			<b>Activité réalisée :</b> Stratégie de communication développée sur le rôle des jeunes et des femmes contre la circulation d'armes à feu. Le rapport final de progrès du projet fait état de l'utilisation des langues nationales lors des

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
	(messages, matériel, renforcement des capacités, séances communautaires, débats). Tenir des assises communautaires pour échanger sur les conséquences de la détention et la circulation illicite des armes à feu				formations sur la problématique des armes légères. Il indique également l'élaboration des messages, leur validation et enregistrement pour diffusion au niveau des radios communautaires dans le cadre d'une prochaine étape. 42 jeunes filles et garçons mis en relation avec 14 animateurs radios pour un transfert de compétence et coaching personnalisé. 150 messages développés, enregistrés et diffusés en zarma, tamasheq, peuhl et en français dans 7 radios communautaires. 21 audiences publiques et 40 thé-débats tenus et animés par les jeunes sélectionnés, sur les conséquences de la prolifération illicite des armes dans le Nord-Tillabéry.
	Former les jeunes en techniques de communication pour la production des messages de sensibilisation	X			<b>Activité réalisée</b> : 42 jeunes filles et garçons mis en relation avec 14 animateurs radios pour un transfert de compétence et coaching personnalisé
<b>Taux de réalisation des activités pour le produit 1.3 :</b>		<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>3 activités réalisées sur les 3 prévues</b>
<b>Résultat 2 : 500 jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences</b>					
<b>Produit 2.1 : Les bénéficiaires sont préparés à la création de nouvelles opportunités</b>	Identifier les bénéficiaires du projet	X			<b>Activité réalisée</b> : 500 jeunes filles et garçons vulnérables de 15-24 ans issus des zones à conflits (Ayourou, Inates, Abala, Tondikiwindi, Tera, Sanam)
	Réaliser une étude de marché : identifier les créneaux et métiers porteurs localement adaptés		X		<b>Activité non réalisée</b> : La documentation disponible n'indique pas la réalisation d'une étude de marché
	Evaluation des projets professionnels/compétences des jeunes		X		<b>Activité non réalisée</b> : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité
	Informier, sensibiliser et orienter les jeunes vers les métiers et activités adaptés		X		<b>Activité non réalisée</b> : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité
	Faciliter le choix des métiers et des activités économiques porteurs et localement adaptés aux jeunes selon leurs compétences évaluées		X		<b>Activité non réalisée</b> : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité
	Mettre en place/former les comités communaux d'entreprenariat (CCE) pour assurer la durabilité du projet	X			<b>Activité réalisée</b> : 7 comités communaux mis en place
<b>Taux de réalisation des activités pour le produit 2.1</b>		<b>33%</b>	<b>67%</b>	<b>0</b>	<b>2 (deux) activités réalisées ; 4 (quatre) non réalisées</b>
<b>Produit 2.2 : 500 jeunes reçoivent un appui en opportunités</b>	Identifier et renforcer les capacités des CFM (personnel et équipement)			X	<b>Activité réalisée partiellement</b> : Les capacités de 7 CFM ont été renforcées en équipements. Pas d'éléments indiquant un renforcement en

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
économique					personnel
	Orienter/Inscrire les jeunes dans les centres de formation aux métiers	X			<b>Activité réalisée</b> : 500 jeunes ont bien été inscrits dans les centres
	Prendre en charge les jeunes (fourniture, frais d'inscription, allocation mensuelle)	X			<b>Activité réalisée</b> : Tous les jeunes inscrits semblent bien avoir été pris en charge pour leur formation.
	Suivre le déroulement de la formation des apprenants	X			<b>Activité réalisée</b> : L'ensemble des rapports mensuels indiquent des missions de suivi qui ont également concerné le vote formation professionnelle
	Placer les jeunes en fin de formation en stage d'apprentissage	X			<b>Activité réalisée</b> : Les 500 jeunes ont fait des stages pratiques selon le rapport final de progression
	Former des jeunes en entrepreneuriat et vie associative		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation
	Regrouper les jeunes en associations et groupements solidaires de 5 personnes		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation
	Appuyer les groupements/associations en kits de démarrage	X			<b>Activité réalisée</b> : Le rapport final de progrès indique que les jeunes formés ont été dotés de kits d'installation pour leur permettre le démarrage de leurs activités économiques
	Faire un plaidoyer auprès des mairies pour l'installation des jeunes		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation
	Mettre en relations les associations/groupements des jeunes avec les institutions de microfinance		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation
	Suivre et accompagner les jeunes entrepreneurs		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation
Tenir un atelier global d'échange et de vulgarisation des expériences		X		<b>Activité non réalisée</b> : Pas d'information dans la documentation indiquant la tenue de cette formation	
<b>Taux de de réalisation des activités pour le produit 2.2 :</b>		<b>42%</b>	<b>50%</b>	<b>8%</b>	<b>5 activités réalisées sur les 12 prévues, 6 non réalisées et 1 réalisée partiellement</b>
<b>Pourcentage global de réalisation des activités du projet</b>		<b>63%</b>	<b>31%</b>	<b>6%</b>	<b>22 activités réalisées sur les 35 prévues ; 11 non réalisées et 2 réalisées partiellement</b>

154. Les activités dont la réalisation n'a pas été documentée relèvent essentiellement du Résultat 2 relatif au renforcement économique des bénéficiaires ; à l'organisation en regroupements solidaires, au suivi et à l'accompagnement des jeunes formés et appuyés en kit de démarrage, au plaidoyer auprès des communes pour leur installation et la mise en relation des associations/groupements des jeunes avec les institutions de microfinance. La mission relève également l'absence d'informations sur l'atelier global d'échange et de vulgarisation des expériences.

155. L'examen du niveau d'achèvement des Produits du Projet Liptako-Tillabéry permet de statuer sur une forte mobilisation autour des activités de sensibilisation et de formation des principales cibles sur la culture de la paix.

- ◆ **Produit 1.1** : les activités d'information, éducation, communication et formation sur diverses thématiques liées à la consolidation de la paix (CVE, culture de la paix, prévention et gestion des conflits, vie associative, communication, leadership, citoyenneté, VBG, etc.) ont essaimé à travers les communes ciblées, touchant au passage des milliers de personnes. Les activités civilo-militaires ont sans doute créé des moments de rapprochement entre FDS et communautés. Les supports visuels de communication conçus et les espaces citoyens créés et/ou équipés constituent des relais importants pour la pérennité des messages de paix, de prévention et de gestion pacifique des conflits au sein des zones touchées.
- ◆ **Produit 1.2** : Une cinquantaine de mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits ont été identifiés dans les zones cibles et leurs membres ont été formés aux questions juridiques relatives à leurs activités. Le Projet a initié des efforts de modélisation des précédés par le recensement et l'analyse du fonctionnement des mécanismes existants et ayant débouché sur un code communautaire de prévention et de gestion des conflits auquel l'équipe d'évaluateurs n'a cependant pas eu accès.
- ◆ **Produit 1.3** : la problématique de la circulation des armes à feu a été systématiquement associée aux activités de sensibilisation organisées en direction des jeunes, des femmes et des leaders communautaires. Développée en marge de l'étude menée sur le sujet et ayant donné lieu à un plan d'action stratégique de lutte contre la circulation illicite d'armes, la stratégie de communication a consisté en l'élaboration participative et la diffusion de messages de sensibilisation contre l'expansion du phénomène. Les animateurs de radio formés et les leaders jeunes et femmes formés par le Projet constituent des relais pérennes de l'initiative.
- ◆ **Produit 2.1** : Produit intermédiaire pour l'atteinte du résultat 2, il a consisté en l'identification des 500 jeunes et femmes bénéficiaires des activités d'autonomisation économique et la mise en place des comités communaux d'entrepreneuriat (CCE). L'équipe d'évaluation n'a pas obtenu de documentation renseignant sur l'étude de marché destinée à l'identification des créneaux économiques porteurs adaptés au contexte des communes touchées, et sur le fonctionnement des CCE mis en place.
- ◆ **Produit 2.2** : La formation des bénéficiaires au sein des CFM a fait l'objet d'un suivi particulier des parties prenantes de la coordination et de la supervision du Projet. Les 500 jeunes formés ont reçu des kits de démarrage, mais le suivi-accompagnement de leurs activités économiques respectives n'est pas documenté. La connexion de l'initiative avec les acteurs municipaux et les institutions de microfinance ne semble pas avoir été effective pour s'assurer de la pérennité des activités mises en place.

**Constat 9 : L'analyse des produits obtenus confirme la tendance du Projet à privilégier la recherche de résultats de court terme peu susceptibles de conduire à la production de changements transformationnels dans les zones couvertes.**

156. La mission note que les changements générés par le Projet portent essentiellement sur la prise de conscience et la responsabilisation des jeunes sensibilisés et formés en matière de contribution à la consolidation de la paix, la reconnaissance de l'apport de la jeunesse (spécialement les filles et les femmes) dans la consolidation de la paix par les acteurs municipaux, la transformation des nombreux jeunes sensibilisés et formés en agents vecteurs de changement et porteurs de messages de paix, l'expansion de l'idée selon laquelle l'Islam est une religion de paix, la prise de conscience des communautés touchées sur les avantages de la paix et de la cohésion sociale. **En l'absence d'un cadre cohérent de mesure de la progression des indicateurs d'effets (pourcentage de jeunes filles et garçons formés qui participent dans les mécanismes de gestion de conflit, pourcentage de jeunes qui ont une meilleure perception de leur rôle dans la prévention et la gestion de conflit, pourcentage de jeunes filles et garçons, de femmes et d'élus formés/sensibilisés qui comprennent les enjeux de la circulation d'armes légères), et d'évidences factuelles recoupées et validées, tout jugement sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés par le projet est exposé à la subjectivité.**
157. Cette limite est à mettre sur le compte d'une faible orientation du cadre conceptuel à adresser les déterminants les plus aptes à illustrer des changements significatifs et durables en matière de consolidation de la paix dans les zones ciblées. Un cadre de résultats du Projet adossé à des indicateurs d'effets plus vérifiables (augmentation du nombre de jeunes et de femmes impliqués dans les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits, réduction du nombre de jeunes recrutés par les groupes extrémistes, réduction de la prégnance de la violence dans les communautés cibles, augmentation de jeunes repentis des groupes extrémistes, augmentation des opportunités économiques locales pour les jeunes, nombre d'activités génératrices de revenus viables portées par des jeunes, etc.) aurait permis une mesure plus objective de la contribution du Projet à l'amélioration de la résilience des populations aux chocs sécuritaires, à l'implication des jeunes et des femmes dans les dispositifs communautaires, de renforcement de l'occupation professionnelle des jeunes et de leur éloignement des dynamiques de conflit. Dans un tel contexte, les changements impulsés par le Projet Liptako-Tillabéry ne peuvent être appréhendés que sur la base du niveau d'achèvement des Produits et de leur éventuelle contribution à l'obtention des changements transformationnels.

**Tableau 10 : Analyse critique du niveau de progression des indicateurs**

Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
<b>Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et élus/leaders</b>					
Indicateur 1a : Pourcentage de jeunes (filles et garçons) formés qui participent dans les mécanismes de gestion de conflit	0	25%	-	-	Pas de données disponibles pour renseigner cet indicateur
Indicateur 1b : Pourcentage de jeunes qui ont une meilleure perception de leur rôle dans la prévention et la gestion de conflit	0	90%	34%	38%	Données du rapport mensuel de suivi d'octobre 2020 du VNU. La non prise en compte des résultats de l'étude de base combinée à la non réalisation d'une étude de fin de projet amènent l'évaluation à formuler une réserve sur la crédibilité du niveau d'atteinte de la cible visée par cet indicateur
Indicateur 1c : Pourcentage de jeunes (filles et garçons), des femmes et des élus formés/sensibilisés qui comprennent les enjeux de la circulation d'armes légères	0	90%	72%	80%	Données du rapport mensuel de suivi d'octobre 2020 du VNU. La non prise en compte des résultats de l'étude de base combinée à la non réalisation d'une étude de fin de projet amènent l'évaluation à formuler une réserve sur la crédibilité du niveau d'atteinte de la cible visée par cet indicateur
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Résultat 1</b>					
<b>Produit 1.1 : Les capacités des communautés, y compris les jeunes filles et garçons dans les 7 communes, sont renforcées dans les thématiques relatives à la culture de la paix, incluant la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits</b>					
Indicateur 1.1.1 : Nombre de jeunes de 10-14 ans sensibilisés sur les thématiques de la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE	0	1 400 dont 50% de filles	1 647	118%	Données du rapport mensuel de suivi d'octobre 2020 du VNU. Pas d'informations sur le nombre de filles touchées par la sensibilisation. Ces données sont en contradiction avec celles du rapport final de progrès présenté au PBF qui indique que 236 jeunes de 10-14 ans ont été sensibilisés, dont 47 filles (20%) et 189 garçons.
Indicateur 1.1.2 : Nombre de jeunes de 15-24 ans formés en culture de la paix, citoyenneté, contre l'extrémisme violent, leadership, technique de communication et vie associative	0	600	630	105%	Données du rapport mensuel de suivi d'octobre 2020 du VNU.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.1</b>				<b>111,5%</b>	

Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
<b>Produit 1.2 : Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels</b>					
Indicateur 1.2.1 : Pourcentage de membres des comités de dialogue indiquant une meilleure capacité à résoudre les conflits à base communautaire	0	90%	50%	56%	Données du rapport mensuel de suivi d'octobre 2020 du VNU
Indicateur 1.2.2 : Une stratégie de standardisation des mécanismes de prévention et gestion des conflits est élaborée et vulgarisée	0	1	1	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.2</b>				<b>78%</b>	
<b>Produit 1.3 : Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la communauté sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes à feu</b>					
Indicateur 1.3.1 : Une stratégie pour la zone du Liptako Gourna, valorisant les spécificités communales est élaborée et vulgarisée	0	1	1	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
Indicateur 1.3.2 : Nombre d'émissions radio contenant les messages clés de la stratégie de communication diffusée dans les localités ciblées	0	150	150	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
Indicateur 1.3.1 : Nombre de débats organisés dans les fadas et regroupements de jeunes autour de la problématique dans les localités cibles	0	100	100	100%	Données du rapport de final de progrès soumis au PBF.
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.3</b>				<b>100%</b>	
<b>Résultat 2 : L'occupation professionnelle des jeunes dans les zones à conflits favorise leur auto prise en charge économique et les empêche de prendre part aux conflits</b>					
<b>Produits 2.1 et 2.2 : 500 jeunes filles et garçons des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement et évitent de participer aux conflits et aux violences</b>					
Indicateur 2.1.1 : Nombre de jeunes préparés à la création de nouvelles opportunités économiques	0	500	500	-	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
Indicateur 2.1.2 : Nombre de comités communaux d'entreprenariat (CCE) mis en place et formés	-	7	7	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
Indicateur 2.1.3 : Nombre de CFM identifiés et renforcés	-	7	7	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF. Ces données concordent avec celles du rapport du VNU
Indicateur 2.1.4 : Nombre de jeunes formés pour la création d'opportunités économiques	-	500	-	-	Informations non disponibles dans la documentation par rapport à cet indicateur
Indicateur 2.1.5 : Nombre de groupements de jeunes formés appuyés pour la mise en place d'activités économiques	-	100	100	100%	Données du rapport final de progrès soumis au PBF.

Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	Pourcentage de réalisation	Observations
Indicateur 2.1.6 : Nombre d'atelier global d'échange organisé	0	1	-	-	Informations non disponibles dans la documentation par rapport à cet indicateur
<b>Pourcentage de réalisation des indicateurs des Produits 2.1 et 2.2</b>				<b>60%</b>	
<b>Pourcentage global de réalisation des indicateurs</b>				<b>81,7%</b>	

158. Les nombreuses incohérences contenues dans les rapports produits par le Projet sur le niveau de progression des indicateurs ont fondé le choix délibéré de la mission d'évaluation de retenir le taux d'achèvement des produits comme unique base d'appréciation du niveau d'atteinte des résultats établi sur la base de la moyenne des taux d'achèvement des produits relatifs à chaque résultat.

159. **Pour le Résultat 1**, la moyenne des taux d'achèvement des Produits 1.1, 1.2. et 1.3 est égale à 86% :  $(75+83+100) : 3$ , L'évaluation conclut que le niveau d'atteinte du résultat 1 est estimé à 86%.

160. **Pour le Résultat 2**, le niveau d'atteinte de ce résultat calculé selon le principe de calcul retenu pour le résultat 1 est estimé à 37,5%  $[(33+42) : 2]$ .

161. **S'agissant des effets résultant de la réalisation des produits**, l'évaluation s'est appuyée sur les réponses aux questions de l'enquête de perception pour corroborer les hypothèses d'atteinte des résultats.

162. **En ce qui concerne la sensibilisation des communautés sur la culture de la paix**, l'enquête de perception révèle que :

- ◆ 74% des femmes interviewées sont d'accord que les capacités de promotion de la culture de la paix des femmes ont été renforcées ;
- ◆ 23% d'entre elles sont totalement de cet avis ; ce qui correspond à un total de 97% d'avis favorable.
- ◆ Sur la même question, le pourcentage des jeunes (filles et garçons) qui sont d'accord est de 71%
- ◆ Celui de ceux qui sont totalement d'accord est 27%, ce qui porte le total des opinions favorable à 98% pour cette catégorie de répondants.

**Sur la même question :**

- ◆ 71% des élus/leaders interrogés sont d'accord, et
- ◆ 23% sont totalement d'accord

163. **Quant à l'opérationnalisation des mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution de conflits**, l'enquête de perception révèle que :

- ◆ 75% des répondants à l'enquête considèrent que ces mécanismes ont été renforcés dans leurs communautés respectives
- ◆ 22% des répondants ont dit être totalement de cet avis
- ◆ Les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique : 74% d'accord et 17% totalement d'accord
- ◆ Les populations de la localité s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution de conflits pour résoudre leurs conflits : 78% d'accord ; 17% totalement d'accord

164. **Sur le renforcement de la cohésion sociale**, l'enquête révèle que :

- ◆ La masculinité positive des jeunes de 10-14 ans formés dans les makarantas a été renforcée auprès de 78% si on tient compte de l'avis de ceux qui se sont dit d'accord (52%) ou totalement d'accord (26%).
- ◆ Dans le même ordre d'idées, 69% des filles de 15-24 interviewées participent à la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits (60% d'accord et 9% totalement d'accord)
- ◆ **Sur la même question**, les réponses des garçons de 15-24 sont de 79% répartis entre 53% qui sont d'accord et 26% qui sont totalement d'accord

165. **Par rapport au renforcement de la résilience des jeunes, femmes et élus/leaders de la communauté sur la circulation d'armes à feu**, l'enquête révèle que :

- ◆ Les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes : 56% d'accord et 19% totalement d'accord

166. **Sur la capacité d'auto prise en charge des 500 jeunes formés**, l'enquête de perception révèle que :

- ◆ Les regroupements de jeunes filles et des femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place des AGR sont fonctionnels : 45% d'accord et 32% tout à fait d'accord
- ◆ Les jeunes ayant bénéficié des appuis à la mise en place d'activités économiques dans les localités visitées prennent moins part aux conflits : 64% d'accord ; 27% tout à fait d'accord.
- ◆ Les personnes vulnérables (déplacés et réfugiés) ayant bénéficié des appuis du projet poursuivent des activités d'autopromotion et d'auto prise en charge : d'accord 45%, tout à fait d'accord 37%.

167. En conclusion, le retard accumulé dans le lancement et la finalisation de l'étude de base, l'absence d'une étude finale, la faible qualité des indicateurs de résultats et le caractère obsolète des baselines et cibles des données du cadre de résultats constituent autant de limites du dispositif de suivi-évaluation qui ont plombé la capacité du Projet à assurer une visibilité quantifiable et crédible de ses performances. Faute d'évidences factuelles satisfaisantes, la mission a dû se contenter de témoignages, de ses propres observations, des réponses aux questions de l'enquête de perception et de quelques rapports d'exécution disponibles pour formuler une opinion sur les perspectives d'atteinte de changements transformationnels.

**QE 3.2 : Dans quelle mesure la répartition des bénéfices du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?**

**Constat 10 : Le focus des interventions sur le renforcement du leadership et de l'inclusion sociale des jeunes et des femmes est demeuré constant tout au long de la mise en œuvre, assurant une connexion du Projet avec les impératifs de prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, bien que la dimension budgétaire des efforts entrepris n'ait pas été suffisamment perceptible.**

168. **La distribution par sexe des bénéficiaires des activités au sein des rapports de suivi du VNU reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées à l'équité de genre.** Le rapport de suivi du mois d'octobre 2020 met en lumière une couverture plus importante des personnes de sexe féminin directement touchées par le Projet. De l'ordre de 800, elles représentaient 55,7% de l'ensemble des bénéficiaires.

169. La mission d'évaluation note que le Marqueur Genre 2 attribué au Projet Liptako-Tillabéry à sa conception correspond à la situation des projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes). Pour le Projet Liptako-Tillabéry, les dépenses projetées à cet effet, de l'ordre de 50% du budget global, étaient en cohérence avec le marqueur de genre 2 attribué au projet. **Au-delà de cette disposition de principe**, la mission d'évaluation n'a pas été en mesure de confirmer que les allocations de ressources pour la mise en œuvre du Projet ont été conformes aux prévisions établies. Cependant, la mission d'évaluation considère les effectifs des femmes et des jeunes (filles et garçons) de l'ordre de 30% au minimum pour chaque catégorie de bénéficiaires comme suffisants pour confirmer la validité du GEN 2 attribué au Projet à la conception.

170. Par rapport au risque, le niveau 2 qui correspond à la situation de risque élevé pour l'atteinte des résultats est conforme à la situation de gradation continue de l'insécurité qui a caractérisé la zone d'intervention du Projet Liptako-Tillabéry.

### **QE 3.3 : Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?**

**Constat 11 : La réalisation de la quasi-totalité des activités prévues dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile reflète une qualité appréciable de l'approche d'intervention et la faculté des parties prenantes à maîtriser les contrecoups liés à un environnement globalement défavorable.**

171. **La capacité du Projet à produire des résultats appréciables dans un contexte très difficile a été largement favorisée par une démarche conceptuelle qui s'est adossée sur la capitalisation des expériences antérieures des agences récipiendaires et des administrations publiques partenaires (HACP, CNCCAI, MPFPE, MJS).** Le caractère avisé de la stratégie d'intervention adoptée par le Projet a consisté à se baser sur des approches éprouvées qui ont fait leur preuve telles que les dialogues intergénérationnels, le tutorat, les activités civilo-militaires, la collaboration avec les radios communautaires ainsi que les différentes activités de sensibilisation et de formation qui avaient déjà été testées par les agences récipiendaires. L'expérience accumulée à cet égard a servi d'accélérateur pour la mise en œuvre sereine des interventions. **La réalisation des activités aurait pu générer des effets plus probants si des précautions avaient été prises par la Coordination du projet pour une harmonisation des approches des méthodologiques des différents partenaires d'exécution.**
172. Le Projet s'est également appuyé sur les communes et les services déconcentrés des Ministères partenaires, qui sont des structures d'aide à la jeunesse. Par ailleurs, le Projet a mobilisé un VNU, des animateurs terrain et des ONG maîtrisant le contexte local et jouissant d'expertises et expériences en matière de renforcement des capacités des jeunes, notamment dans les domaines des VBG, de la citoyenneté et de la consolidation de la paix. Cette stratégie qui a consisté à s'appuyer sur l'expertise nationale tout en assurant l'inclusion et l'équité sociale, le choix raisonné des communes cibles, le renforcement des capacités des acteurs au niveau local et la prise en compte des communautés dans la stratégie de mise en œuvre, a contribué à la mobilisation de nombreux jeunes dans la réalisation des activités du Projet.
173. L'ensemble des résultats obtenus par le projet, ainsi que les changements observés au terme des entretiens et focus groups réalisés par la mission auraient été meilleurs si le Projet n'avait pas fait face à un ensemble de difficultés et contraintes relatives : (i) à la dégradation continue du contexte sécuritaire dans les communes cibles qui a régulièrement rendu difficile la mobilisation des cibles et bénéficiaires ; (ii) à l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui a rendu nécessaire le confinement des populations, donnant lieu à un ralentissement conséquent de la mise en œuvre des activités ; (iii) à l'analphabétisme des bénéficiaires qui est perçu comme un défi majeur à toute perspective d'insertion socioéconomique et de participation aux instances de prise de décision ; (iv) à l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser toutes les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale ; (v) à la diversité des univers linguistiques dans les zones d'intervention rendant parfois nécessaires l'exécution de tâches supplémentaires et ardues de traduction.
174. L'étude de base a permis de disposer de données de référence pour les indicateurs du Projet. Toutefois, dans les faits il apparaît relativement difficile de juger de l'efficacité de cette judicieuse et opportune précaution prise dans le PRODOC. En effet, l'exploitation du rapport annuel consolidé 2020 transmis au PBF ne permet pas de visualiser la situation de référence spécifique de chaque indicateur, ce qui amène à statuer sur l'indisponibilité de ces données à quelques mois de la clôture des activités ou l'absence d'un cadre d'exploitation des données mises à disposition par le prestataire. L'absence d'une étude finale ne permet pas de disposer des informations sur le niveau de progression des indicateurs au regard des valeurs cibles définies au cours de la phase de conception.

## Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Liptako-Tillabéry

**EFFICA 1 :** Le Projet Liptako-Tillabéry affiche des taux de réalisation des prévisions en termes de réalisation des activités programmées, d'achèvement de Produits et d'atteinte des résultats escomptés que l'on peut qualifier de globalement satisfaisants si on tient compte du contexte marqué par la volatilité du contexte sécuritaire et des pesanteurs socioculturelles qui ont prévalu dans sa zone d'intervention tout au long de sa période de mise en œuvre prise en compte.

**EFFICA 2 :** La revue de la mise en œuvre du Projet illustre une forte concentration des interventions sur des activités de sensibilisation et de promotion de la culture de la paix au détriment des appuis à l'autopromotion et auto prise en charge des bénéficiaires.

**EFFICA 3 :** L'évaluation confirme la validité du GEN 2 attribué au Projet à la phase de conception, ainsi que le niveau 2 du risque qui correspond à la situation d'un risque élevé pour l'atteinte des résultats escomptés du Projet.

**EFFICA 4 :** L'approche de collecte des données basée sur les méthodes mixtes a permis de compenser les limites inhérentes à la faible qualité des indicateurs et à la difficulté de démontrer les effets consécutifs à la mise en œuvre des activités. A cet effet, la réalisation d'une enquête de perception permet à l'évaluation d'affirmer que le Projet Liptako-Tillabéry a produit des effets réels qui mériteraient d'être consolidés dans une optique de préservation des acquis

**EFFICA 5 :** Les limites du cadre de résultats, prioritairement articulé autour de la livraison de produits, ont condamné le Projet à la réalisation continue d'activités sans une recherche assidue de changements significatifs dans les zones couvertes. La stratégie d'intervention, basée sur une trentaine d'activités à mettre en œuvre dans 7 communes sur une période de 18 mois, a également soumis l'équipe du Projet à une pression continue qui ne garantissait pas la qualité des extrants produits, ainsi que les délais de livraison définis à cet égard.

**EFFICA 6 :** L'absence d'une approche cohérente de suivi des indicateurs et l'incapacité du cadre de résultats à faciliter la mesure objective de la performance du Projet se sont traduites par la production des données sur la progression de l'atteinte des cibles fixées à la clôture que la mission d'évaluation considère globalement peu vérifiable, et partant peu fiables et peu crédibles.

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière d'efficacité : Modérément Satisfaisante**, ce qui correspond à un score de **4/6**

### 3.6. Efficience du Projet : Modérément Insatisfaisante 3/6

175. L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Dans cette optique, l'efficience du Projet Liptako-Tillabéry a été analysée sous le prisme : (i) du respect de son calendrier de mise en œuvre ; (ii) de la disponibilité des ressources requises pour produire les résultats attendus ; (iii) de l'efficience du mécanisme de pilotage et de gestion mis en place ; (iv) de l'efficience de l'utilisation des ressources ; (v) de la qualité des partenariats établis pour l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ; et, (vi) de la qualité du mécanisme de suivi-évaluation. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble de toutes variables que l'analyse de l'efficience du Projet s'est focalisée sur la recherche des réponses à quatre (4) questions majeures libellées ainsi qu'il suit :

*Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?*

*Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?*

*Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?*

*Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?*

**QE 4.1 : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?**

**Constat 12 : Le Projet a su trouver des parades au contexte sécuritaire fragile et à la survenue du COVID-19 sans pour autant empêcher l'extension de sa durée de mise en œuvre.**

176. La survenance du COVID-19 a eu des répercussions non négligeables sur le respect des délais de mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry. L'instauration d'un couvre-feu, l'interdiction de tout rassemblement de plus de cinquante (50) personnes et la mise en quarantaine de certaines villes du pays sont autant de mesures de riposte à la pandémie prises par les autorités publiques à partir de mars 2020 qui ont eu une incidence majeure sur la réalisation des activités du Projet. Les établissements scolaires faisant partie des édifices publics concernés par les mesures gouvernementales de riposte au COVID-19, les activités de formation dans les CFM n'ont en effet repris qu'à partir du 1er juin 2020 alors que les 500 bénéficiaires ont été inscrits à la fin de l'année précédente. L'adaptation aux dispositions de distanciation sociale a imposé la réalisation de certaines formations en plusieurs phases.

*Ces formations se sont déroulées en deux vagues pour raison de prises de mesures sanitaires. [Rapport global de l'ONG FAD]*

177. La situation sécuritaire préoccupante dans la zone du Projet, marquée par une menace terroriste omniprésente a également entraîné de nombreuses suspensions de missions et activités de terrain, rendant incontournable l'extension des délais de mise en œuvre. La période de mise en œuvre de l'ensemble du Projet a ainsi été portée de dix-huit (18) à vingt-quatre (24) mois, pour une implémentation allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020.

178. En tout état de cause, les conditions sanitaires et sécuritaires relevaient d'une situation hors de contrôle de l'équipe du Projet qui a su adapter la stratégie d'intervention à l'incidence globalement négative de ces deux paramètres. Ceci dit, la mission considère que l'efficacité du Projet s'est trouvée amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de sa durée. Les glissements de l'échéancier de mise en œuvre des activités auront sans aucun doute contribué à alourdir les charges administratives du Projet (y compris les parties prenantes engagées sur le terrain) sur lesquelles on aurait pu réaliser des économies (loyers, salaires, frais de fonctionnement en tous genres, etc.), ce qui a inévitablement renchéri les coûts de livraison des activités.

**QE 4.2 : Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficace des ressources du Projet ?**

**Constat 13 : L'approche partenariale du Projet Liptako-Tillabéry a reposé sur la large implication des acteurs institutionnels et la mobilisation d'ONG locales bénéficiant d'une maîtrise certaine des milieux d'intervention mais dont le paquet des services fournis n'a pas fait l'objet d'une harmonisation à l'échelle des zones cibles.**

179. La conception du Projet Liptako-Tillabéry conférait une place importante à l'implication d'une large palette d'acteurs autour des activités prévues. Les parties prenantes de la mise en œuvre du Projet comprenaient, au-delà des agences du SNU chargées de la coordination des interventions, des partenaires gouvernementaux (Ministères de la Jeunesse et des Sports ; de l'Intérieur et des Affaires Religieuses ; de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant ; des Enseignements Professionnels et Techniques ; du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire), des institutions publiques nationales (HACP, CNCCA), les élus et personnels des sept (7) communes cibles et des ONG locales et internationales.

180. La concertation à cette étape préparatoire avec les acteurs gouvernementaux a contribué à l'alignement des interventions sur les priorités nationales, permettant ainsi de structurer les points d'interaction entre le Projet et les administrations publiques centrales et déconcentrées actives autour des thématiques d'appui à la jeunesse et de promotion de l'égalité entre les sexes. La bonne maîtrise du Projet constatée chez les responsables gouvernementaux rencontrés à Niamey reflète une participation effective à la coordination et la supervision de l'exécution et témoigne d'une appropriation des actions menées sur le terrain. La disponibilité et l'implication des autorités locales lors de la mission préparatoire a particulièrement facilité l'introduction des partenaires de mise en œuvre et la mobilisation des bénéficiaires. Les directions régionales de la formation professionnelle et technique, de la jeunesse et des sports, de la promotion de la femme et la protection de l'enfant ont été mises à contribution pour l'implémentation des activités relatives à un produit spécifique, participant à l'organisation et à la supervision des interventions. Cette implication active est corroborée par les acteurs rencontrés au cours de la phase de collecte des données de l'évaluation.

*Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a principalement été impliqué à travers ses Délégations régionales et départementales. Celles-ci ont pris part à de nombreuses activités parmi lesquelles la sélection des thématiques des formations, l'identification des jeunes dans les associations existantes, l'accompagnement aux AGR, le suivi de la mise en œuvre des projets. Des rapports ont souvent été produits sur la mise en œuvre des activités de ces projets sur le terrain. [Direction Générale de la Jeunesse / Ministère de la Jeunesse et des Sports]*

181. Les communes ont également joué un rôle déterminant dans l'implémentation du Projet. C'est autour des acteurs municipaux (comités communaux d'entrepreneuriat - CCE) que la sélection des jeunes bénéficiaires a prioritairement été organisée. Elles ont également accueilli les formations facilitées par les ONG partenaires de mise en œuvre, et ont été systématiquement associées aux missions conjointes de suivi des activités.

182. L'implication des ONG relevait de la capitalisation d'expériences de partenariat développées dans le cadre de projets PBF précédemment mis en œuvre, notamment *Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger* et *Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes*. Les Agences d'exécution comptaient ainsi mettre à profit la connaissance étendue des spécificités géographiques, sociales, linguistiques, culturelles et sécuritaires des zones d'intervention, ainsi que leur expérience de mise en œuvre des activités de sensibilisation, de formation et d'animation sociale dans des domaines et contextes géographiques similaires. Le recrutement des ONG partenaires de mise en œuvre a été effectué sur une base compétitive à travers des appels d'offres lancés par chaque Agence d'exécution. Si une telle disposition était de nature à assurer une utilisation optimale des ressources par la mobilisation des organisations les mieux armées pour la réalisation efficace et efficiente des activités sur le terrain, elle a sans aucun doute été une source de frustration pour les ONG DEDI, Réseau-Genevico, APBE, SFCG, WANEP et FAPCA, qui ont été consultées au cours de la phase d'identification du Projet et explicitement présentées dans le cadre partenarial au sein du PRODOC mais n'ont pas été retenues pour la phase d'implémentation. **Par ailleurs, de l'avis de certains acteurs institutionnels impliqués dans la coordination et la supervision des interventions, la qualité différenciée des activités des ONG partenaires de mise en œuvre pose le problème de l'harmonisation des approches d'intervention**<sup>16</sup>.

183. L'approche partenariale du Projet Liptako-Tillabéry aura donc été globalement efficace en terme de capacité à mobiliser les différentes parties prenantes autour de l'implémentation des activités. Il s'est cependant avéré difficile pour la mission d'évaluation de visualiser, au sein de la documentation et à travers les échanges sur le terrain, la mobilisation de la HACP et de la CNCCAI dans la préparation, la mise en œuvre et/ou le suivi des activités du Projet. La collaboration initiée avec les CFM, émaillée de plusieurs contraintes liées à leurs capacités techniques et logistiques, a mis en lumière la nécessité d'un accompagnement plus substantiel de ces entités pour une formation optimale des apprenants. Symbole d'une nécessité de définition claire des rôles et responsabilités des divers intervenants dès la phase conceptuelle, la collaboration au niveau local a également été marquée par quelques incompréhensions entre communes et services déconcentrés des ministères partenaires autour de la coordination des activités.

**QE 4.3 : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?**

**Constat 14 : Les prévisions budgétaires du Projet Liptako-Tillabéry ventilées par catégories de dépenses révèlent une disproportion entre les charges de fonctionnement très élevées et les investissements directs consacrés à la réalisation des activités**

184. En l'absence d'un rapport financier en bonne et due forme, l'évaluation s'est focalisée sur l'analyse du Budget du Projet Liptako-Tillabéry pour tirer des conclusions sur l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le premier niveau de cette analyse a consisté à établir le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les investissements alloués aux activités. Le tableau ci-dessous présente les catégories de dépenses prévues pour le fonctionnement du Projet et les ressources prévues à cet effet

---

<sup>16</sup> A ce sujet, la mission d'évaluation relève que chaque Agence récipiendaire était chargée de la supervision d'un panel d'acteurs spécifiques. L'UNHCR, engagée auprès des CFM et de leur tutelle institutionnelle (Délégation régionale du Ministère des Enseignements professionnels et techniques) était chargée de la supervision des activités. Les ONG FAD et APPADN étaient placées sous la supervision respective de l'UNICEF et de l'UNFPA. Une telle organisation des agences récipiendaires autour de la coordination des interventions des partenaires de mise en œuvre, bien que ces derniers aient été responsabilisés pour des tâches différentes, aura sans doute contribué à laisser aux autres parties prenantes l'impression d'une qualité inégale des prestations.

**Tableau 11 : Prévion des dépenses pour le fonctionnement du Projet Liptako-Tillabéry**

Catégories de dépenses	Montants
Personnel et autres agents	174 886
Fournitures produits de base, matériels	317 456
Equipements, véhicules, fourniture (y compris amortissement)	257 655
Voyages	106 270
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	113 860
Frais de soutien indirects	163 550
<b>Total</b>	<b>1 133 677</b>

185. Le tableau 11 ci-dessus révèle que sur un total 2 500 000 US\$, les dépenses à consacrer au fonctionnement du Projet ont été évaluées à 1 133 677 US\$, ce qui correspond à 53,34% du budget total du Projet et à 83% du montant consacré aux opérations. En d'autres termes chaque dollar investi dans les activités a coûté 83 cents, ce qui correspond à un coût de livraison que la mission considère disproportionné pour un projet qui vise l'autopromotion et l'auto prise en charge des bénéficiaires qualifiés de vulnérables
186. Au regard de ces dépenses, l'évaluation se questionne sur la pertinence de certaines d'entre elles, notamment l'acquisition et la dévolution des véhicules à la clôture du Projet (257 655 US\$, soit 23% des dépenses de fonctionnement et 10% du budget total du Projet<sup>17</sup>), les voyages ont représenté 9% des dépenses de fonctionnement et 4% du budget total du Projet.
187. Il convient de souligner que le meilleur rapport dépenses de fonctionnement vs budget du Projet revient à l'UNICEF qui a prévu allouer 652 000 aux activités sur un budget total de 810 072 (81%), suivi de l'UNHCR : 396 803 US \$ sur un budget de 908 379 US\$ (44%) et de l'UNFPA : 317 520 US\$ sur un budget de 790 553 US\$ (40%).
188. La multiplication des acteurs responsabilisés pour l'exécution des interventions sur le terrain, sans doute bénéfique pour le renforcement des capacités locales, portait également les germes d'un alourdissement des dispositifs opérationnels de mobilisation des acteurs sur le terrain et d'un affaiblissement subséquent de l'efficience du projet. En effet, le projet était appelé mobiliser trois (3) points focaux au sein des agences d'exécution pour la gestion quotidienne du Projet, ainsi qu'un (1) VNU national chargé de coordonner la mise en œuvre du Projet et sept (7) animateurs communautaires responsabilisés pour le suivi des activités au niveau de chaque commune cible.

<sup>17</sup> Libellée ainsi qu'il suit : « équipement, véhicules, mobilier, y compris dépréciation », la ligne budgétaire du tableau 2 du PRODOC ne précise pas s'il s'agit de nouvelles acquisitions ou de dépenses d'entretien en ce qui concerne les véhicules. Le fait de prévoir la dépréciation (les amortissements) porte à croire que les ressources mobilisées devraient couvrir de nouvelles acquisitions et les amortissements y afférentes. La mission d'évaluation n'a pas eu accès à un rapport financier consolidé sur l'utilisation des ressources du Projet pour clarifier la catégorie de coûts pris en charge par cette ligne budgétaire.

189. Le projet a été exécuté suivant les modalités DIM impliquant une mise en œuvre directe par les trois (3) Agences récipiendaires et un recrutement des ONG partenaires à travers des protocoles d'accord précisant les modalités de mise à disposition des ressources et prévoyant une contribution de l'ONG sous la forme de prise en charge de charges institutionnelles (loyers, salaires) ou opérationnelles. Les transferts de fonds à chaque ONG partenaire étaient subordonnés à la production de rapports narratifs et financiers et à leur validation par l'Agence d'exécution.
190. Plusieurs ONG partenaires de mise en œuvre ont déploré les longs délais de décaissements des fonds qui se sont traduits par des dérapages d'échéanciers de mise en œuvre et entraîné des surcoûts préjudiciables à l'efficacité de leurs interventions respectives.
191. **De l'avis de la mission d'évaluation, ces précautions relevant de l'expérience accumulée par l'UNHCR, l'UNICEF et l'UNFPA en matière de mise en œuvre des interventions financées par le PBF ont contribué à une disponibilité régulière des ressources pour la réalisation des activités du Projet. La verticalité des opérations financières impliquant deux (2) niveaux de reporting, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO, a cependant contribué à alourdir le dispositif de mise à disposition des fonds, ce qui au-delà des contraintes sanitaires et sécuritaires a sans doute contribué à allonger les délais de démarrage et de mise en œuvre des projets sur le terrain<sup>18</sup>.**

**QE 4.4 : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficace et transparente des ressources ?**

**Constat 15 : La responsabilisation d'un VNU national pour la coordination de la mise en œuvre sur le terrain et la mobilisation d'animateurs locaux pour le suivi des interventions à l'échelle communale ont contribué à la disponibilité régulière d'informations sur la mise en œuvre ; leur contribution efficace au système de suivi-évaluation est contrebalancée par une faible approche de supervision illustrée par la coordination insuffisante des interventions par les trois agences récipiendaires et la documentation irrégulière des instances de gouvernance et de suivi stratégique du Projet.**

192. Tel qu'il est présenté dans le PRODOC, le dispositif de supervision du Projet a été articulé autour d'un Comité de Pilotage et d'un Comité de Suivi Opérationnel (CSO) chargés respectivement de l'orientation stratégique pour le premier, et de l'encadrement opérationnel de la mise en œuvre pour le second. Appelé à se réunir deux (2) fois par an, la responsabilité du Comité de Pilotage consistait essentiellement à examiner les rapports de mise en œuvre du Projet. La composition proposée pour le CSO avait pour base les trois (3) points focaux auxquels étaient associés divers acteurs de mise en œuvre. Les réunions trimestrielles de cet organe avaient pour but essentiel d'informer le PBF de l'état d'avancement du Projet.
193. La mission d'évaluation relève que le membership du Comité de Pilotage n'a pas été précisé tandis que celui du CSO est apparu vague en ce qui concerne les acteurs de terrain à coopter pour les réunions trimestrielles. L'on peut y voir des précautions insuffisantes pour assurer la fonctionnalité optimale de cette instance.
194. Par ailleurs, la mission signale qu'elle n'a pas eu accès à la documentation permettant de visualiser l'application de ces dispositions conceptuelles au cours de la mise en œuvre, et d'illustrer en conséquence le fonctionnement des organes de supervision du Projet. Les entretiens avec les parties prenantes rassurent toutefois sur la tenue de rencontres trimestrielles du CSO, bien qu'il ne soit pas possible pour la mission d'estimer leur fréquence moyenne et le taux de participation au regard de leur composition initiale.

---

<sup>18</sup> Au niveau de l'Agences lead, le budget total approuvé et le versement de chaque nouvelle tranche sont soumis à l'approbation du PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit alors démontrer la dépense / engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

**195. La mobilisation d'acteurs de terrain pour la coordination et le suivi des activités a globalement été bénéfique pour la vérification régulière de l'effectivité et la qualité des interventions.** Les activités prévues en matière de suivi-évaluation comprenaient les visites programmatiques des équipes techniques des trois agences récipiendaires et des autres parties prenantes, les réunions de revue semestrielle de progrès, les missions conjointes de terrain impliquant le Secrétariat Technique PBF, les agences d'exécution et la partie nationale. La documentation mise à disposition renseigne sur l'effectivité des missions de suivi sur le terrain sans pour autant rassurer sur le fonctionnement des différentes instances de suivi qui aura été bouleversé du fait des contraintes sécuritaires et sanitaires ayant durablement émaillé la mise en œuvre.

*Un dispositif d'assistants et animateurs de terrain issus des communautés est déployé pour renforcer les capacités des partenaires d'exécution. Ceux-ci aident à la collecte des données et au suivi des activités. Ils transmettent les données aux partenaires de mise en œuvre qui élaborent les rapports et transmettent aux agences récipiendaires. [Rapport de progrès semestriel 2020]*

*Pour le suivi des activités sur le terrain, le VNU recruté, qui était un national vivant dans la région de Tillabéry, a davantage facilité le suivi et la coordination des activités sur le terrain entre les différentes Agences qu'il n'a été un doublon dans le dispositif de suivi comme cela peut sembler être le cas dans le PRODOC. [Responsable du suivi des projets / UNICEF]*

*Au vu des restrictions liées aux mesures préventives contre la propagation du Covid-19 et la situation sécuritaire très préoccupante dans la zone du projet, les missions sur le terrain sont constamment suspendues. Cependant, des réunions virtuelles ont été organisées avec les ONG de mise en œuvre pour évaluer les progrès réalisés et surtout pour planifier l'après Covid-19. Hebdomadairement, il y a eu plusieurs appels téléphoniques aussi en bilatéral, pour la gestion des dossiers et le suivi des activités. [Rapport de progrès semestriel 2020]*

**196. L'exécution du Projet Liptako-Tillabéry, partagée entre plusieurs niveaux de coordination et de supervision, a cependant été caractérisée par une faible approche coordonnée au niveau des agences récipiendaires et à l'échelle des partenaires de mise en œuvre sur le terrain.** Cet avis, qui souligne également le faible partage des informations entre les partenaires des différents projets PBF et une évolution inégale de l'implication des agences récipiendaires dans la mise en œuvre, est partagé par les acteurs chargés de la coordination et de la supervision des activités et par les autres parties prenantes sur le terrain.

*Il serait judicieux qu'il y ait une instance supérieure aux Agences dans la mise en œuvre des projets conjoints pour assurer une meilleure coordination des activités. Les Agences entre elles ont des difficultés à assurer la coordination des activités en raison de l'horizontalité des relations, malgré l'existence d'un chef de file. [Responsable du suivi des projets / UNICEF]*

### **Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Liptako-Tillabéry**

**EFFICI 1** : L'approche partenariale inclusive construite autour de la capitalisation des expériences précédentes de mise en œuvre des projets du portefeuille PBF a débouché sur une implication satisfaisante des principales parties prenantes aux niveaux national et local, ce qui augure d'un potentiel d'appropriation des résultats et acquis du Projet par la partie nationale.

**EFFICI 2** : La mobilisation régulière d'un VNU et d'animateurs de terrain constitue une bonne pratique d'adaptation au contexte sécuritaire volatile qui aura permis de rassurer sur l'effectivité des interventions dans les zones cibles et de disposer d'une masse critique d'informations sur la mise en œuvre.

**EFFICI 3** : La multiplicité des acteurs mobilisés pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des interventions sur le terrain aura généré des lourdeurs, du fait des délais de sélection, de contractualisation, de mobilisation régulière et de supervision des équipes d'intervention, et contribué à l'allongement des délais de mise en route des activités.

**EFFICI 4** : L'approche « faire-faire » appliquée au Projet à travers la responsabilisation des ONG locales dans la mise en œuvre des activités du Projet induit sans doute le niveau très élevé des coûts de livraison des opérations (plus de 80%).

**EFFICI 5** : Au-delà de son coût très élevé, la mission note que la principale limite de l'approche « faire-faire » des ONG partenaires de la mise en œuvre du Projet Liptako-Tillabéry est inhérente à leur positionnement stratégique qui les fait apparaître comme des prestataires de services davantage préoccupés à mobiliser des ressources pour équilibrer leurs budgets et assurer l'atteinte des objectifs définis par leurs programmes respectifs et beaucoup moins comme des agents de développement

**EFFICI 6** : En l'absence d'une instance de supervision revêtue de l'autorité de prescrire, l'horizontalité des agences du SNU a montré ses limites dans leur capacité à se coordonner et à harmoniser leurs approches d'intervention dans le cadre du Projet Liptako-Tillabéry. En tout état de cause, la coordination des agences du SNU impliqués dans un projet conjoint demeure un défi important qui nourrit le sentiment que le principe « Unis dans l'action » qui représente l'un des dorsales de la réforme du SNU demeure un slogan

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière d'efficacité : Modérément Insatisfaisante**, ce qui correspond à un score de 3/6

### 3.7. Impact du Projet : Modérément Satisfaisant 4/6

197. Mesurer l'impact du Projet Liptako-Tillabéry consiste à apprécier les effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus qui résultent de la réalisation des activités ayant permis de livrer les produits escomptés. Inscrite dans une approche mixte d'analyse récapitulative et prospective, la démarche empruntée par la mission d'évaluation visait à confirmer la qualité ex-post du cadre conceptuel (confrontation des résultats obtenus avec les préconisations définies par la théorie de changement). A cet effet, la mission a procédé par un examen (i) des changements avérés ou anticipés au terme du Projet, (ii) des conditions préalables réunies ou à réunir pour obtenir lesdits changements, et (iii) de la responsabilité des acteurs pour produire les changements souhaités. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'impact du Projet Liptako-Tillabéry s'est focalisée sur la recherche des réponses à un double questionnement libellé ainsi qu'il suit :

*Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement des capacités de promotion de la culture de la paix des femmes, des jeunes et des élus / leaders cibles, (ii) de redynamisation / harmonisation des mécanismes de résolution des conflits, (iii) d'implication des jeunes filles et garçons dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits aux niveaux communautaire et institutionnels, (iv) d'ouverture des jeunes à des opportunités économiques durables et à d'autres alternatives au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes ?*

*Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention ?*

**QE 5.1 : Quelle différence réelle le Projet a-t-il produit pour les bénéficiaires en termes connaissances, attitudes, comportements ? Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement des capacités locales de promotion de la culture de la paix, (ii) de mise en place / renforcement des mécanismes de résolution des conflits, (iii) d'implication des jeunes filles et garçons dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits aux niveaux communautaire et institutionnel, (iv) d'ouverture des jeunes à des opportunités économiques durables et à d'autres alternatives au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes ? Dans quelle mesure a-t-il contribué à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention ?**

**Constat 16 : Plus de dix-huit mois après la clôture du Projet Liptako-Tillabéry, la poursuite des activités génératrices de revenus par les groupes qui ont bénéficié des appuis de Projet, ainsi que la réduction de l'attrait des jeunes pour l'enrôlement dans les groupes extrémistes et l'évolution perceptible des attitudes et pratiques d'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères communautaires de prise de décisions sur la prévention et la gestion des conflits apparaissent comme autant d'effets attribuables au Projet mais qui souffrent d'une consolidation et d'une capitalisation insuffisantes pour un passage à l'échelle.**

198. Mesurer la contribution du Projet Liptako-Tillabéry à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention a consisté pour l'équipe d'évaluation à confirmer la pertinence ex-post de la théorie de changement par une confrontation de ses préconisations avec les résultats obtenus. L'exégèse réalisée à cet effet a permis de regrouper les stipulations de la théorie de changement en trois catégories, en fonction des hypothèses qui relèvent entre autres :

- i. **des changements anticipés au terme de l'action à mettre en œuvre** : résolution pacifique des conflits entre communautés, mise à contribution des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits pour résoudre les conflits et/ou éviter l'escalade des conflits, existence d'alternatives à l'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes ;

- ii. **des conditions préalables à réunir pour obtenir les changements escomptés** : renforcement des capacités de promotion de la culture de la paix des femmes, des jeunes et des élus/leaders cibles, harmonisation/redynamisation des mécanismes communautaires de résolution des conflits, renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes ;
- iii. **de la responsabilité des acteurs pour produire les changements souhaités** : inclusion/intégration des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de prévention et gestion de conflits, implication effective des jeunes et des femmes par les autorités communales, religieuses et traditionnelles dans les processus de consolidation de la paix.

199. Le point de vue de l'évaluation a de ce fait été construit à la lumière (i) des résultats de l'enquête de perception auprès des individus, groupes et communautés bénéficiaires sur l'affermissement des conditions de résilience des communautés touchées par le Projet, et sur le renforcement de l'influence des jeunes et des femmes sur la consolidation de la paix, et (ii) des analyses issues de l'exploitation documentaire, de l'observation directe et des entretiens avec les parties prenantes portant sur la capacité du Projet à apporter une contribution notable à la vérification des hypothèses de sa théorie de changement.

200. **Concernant les changements anticipés au terme de l'action**, le contexte sécuritaire dans la zone demeure dégradé, bien que les personnes rencontrées par la mission d'évaluation partagent globalement l'idée d'une plus grande ouverture des communautés aux messages de prévention et de gestion des conflits, ce qui ouvre des perspectives de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des communautés aux chocs sécuritaires. A cet effet, l'enquête de perception révèle les tendances suivantes à l'échelle des zones ciblées :

- 78% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'expression de la masculinité positive des jeunes garçons élèves makarantas a été renforcée par les interventions du Projet ;
- 90,1% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique. Le pourcentage est de l'ordre de 94,5% concernant l'affirmation selon laquelle les populations s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution des conflits pour résoudre les conflits qui les engagent ;
- Ils sont 91,3% à penser que les jeunes ayant bénéficié d'appuis à la mise en place d'activités économiques prennent moins part aux conflits. 74,7% des répondants considèrent que les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes (15,4% des personnes enquêtées ne partagent pas cet avis).

201. **Concernant les conditions préalables pour obtenir les changements escomptés**, la tendance générale des personnes rencontrées est de reconnaître l'effet positif des interventions du Projet sur la prise en compte des besoins et attentes des jeunes et des femmes dans les mécanismes de résolutions des conflits ; la présence de personnes et de groupes appuyés par le Projet et présentant un profil plus autonome sur le plan socioéconomique renforce l'idée d'un renforcement progressif du leadership de ces deux (2) catégories sexo-spécifiques. Le focus du Projet sur leurs préoccupations particulières a également contribué à réduire chez eux le sentiment d'abandon et d'injustice. De l'enquête de perception, l'on obtient les tendances spécifiques ci-après selon lesquelles :

- 96,7% des répondants pensent que les capacités des femmes en matière de promotion de la culture de la paix ont été renforcées. Le pourcentage est de l'ordre de 97,9% et de 94,5% concernant le renforcement des capacités respectives des jeunes et des élus leaders dans ce domaine ;
- 96,7% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les mécanismes de résolution des conflits ont été redynamisés dans leur communauté ;

- 85,5% des personnes enquêtées considèrent que les jeunes filles de 15-24 ans bénéficient d'opportunités économiques durables. Ce pourcentage est voisin (84,8%) concernant les jeunes garçons de la même tranche d'âge ;
- 72,1% des personnes enquêtées partagent l'opinion selon laquelle les regroupements de jeunes filles et de femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place d'AGR sont fonctionnels. Par ailleurs 82,5% des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'opinion selon laquelle les personnes vulnérables (réfugiés, déplacés) ayant bénéficié des appuis du Projet poursuivent leurs activités d'auto prise en charge.

202. **Concernant la responsabilité des acteurs pour produire les changements escomptés**, la collecte des données sur le terrain amène la mission d'évaluation à statuer en faveur d'une évolution des attitudes et pratiques d'implication des jeunes et des femmes dans les processus communautaires et communaux de prise de décision et de prévention/gestion des conflits, ce qui reflète une adhésion significative des décideurs communautaires et institutionnels aux idéaux du Projet en matière de renforcement de la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes et des femmes en matière de consolidation de la paix. Sur ce point :

- 80,5% des personnes enquêtées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes filles et garçons participent à la prise de décision dans leur commune pour les questions qui les concernent ;
- 73,6% des personnes enquêtées ne sont pas ou pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes filles de 15-24 ans ne sont pas impliquées dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits. Ce pourcentage est seulement de 67% lorsque la question porte sur l'implication des jeunes garçons, 26,4% des répondants pensent que l'implication de cette catégorie sexo-spécifique mérite d'être améliorée ;
- 72,8% des répondants sont en désaccord avec l'idée selon laquelle le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important. 14,1% des répondants pensent le contraire ;
- 70,7% des personnes enquêtées ne sont pas ou pas du tout d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités traditionnelles de leur localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix. Le pourcentage est de 68,5% concernant les jeunes garçons. Environ 20% des répondants sont de l'avis contraire ;
- La tendance est pareille lorsque la question porte sur les autorités religieuses. 70,3% et 70,6% des personnes enquêtées ne partagent pas l'opinion d'une faible implication respective des jeunes filles et des jeunes garçons par les autorités religieuses dans la consolidation de la paix évolution. Une moyenne de 18% des répondants sont de l'avis contraire.

203. **Les résultats du Projet Liptako-Tillabéry ouvrent donc de bonnes perspectives de renforcement de la contribution des jeunes et des femmes aux processus de consolidation de la paix et au recul de l'expression violente dans les régions cibles.** Les facteurs d'influence d'une évolution notable susceptible de toucher les communautés cibles au-delà des bénéficiaires directs de l'action sont toutefois relatifs à une capitalisation efficace des acquis obtenus et la recherche de synergies et complémentarités avec des initiatives offrant des options d'inclusion économique des femmes et des jeunes. Sans remettre en cause les succès enregistrés, la mission d'évaluation estime en effet que l'absence d'une *End line study* limite les capacités de valorisation des changements obtenus et de recherche de solutions complémentaires aux problèmes identifiés chez les jeunes en vue d'une réponse plus holistique à leurs besoins.

204. **Au final, le Projet a donc généré des effets globalement positifs sur le leadership et l'inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes dans les communautés et communes touchées, mais pourrait perdre ces acquis sur la durée du fait de l'absence d'une dynamique de capitalisation et d'accompagnement substantiel des bénéficiaires susceptible (i) de promouvoir la reprise en main des résultats par d'autres parties prenantes, et (ii) d'éloigner durablement le spectre de l'attrait des jeunes pour les messages des groupes extrémistes violents.**

### **Conclusions préliminaires relatives à l'impact du Projet Liptako-Tillabéry**

**IMP 1 :** Le faible intérêt des parties prenantes de la conception et de la mise en œuvre du Projet pour les changements transformationnels recherchés à travers l'ensemble des activités exécutées et la faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'insuffisance de documentation des approches de coordination, de supervision et de suivi évaluation et par l'absence d'une end line study présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus, limitent les perspectives de capitalisation et de valorisation subséquente des acquis, et constituent de ce fait la principale menace à la préservation des effets et impacts relevés.

**IMP 2 :** Les domaines d'effets perceptibles et d'impacts potentiels du Projet portent essentiellement sur le renforcement du leadership socioéconomique des jeunes et des femmes bénéficiaires et la tendance progressive des autorités traditionnelles, religieuses et communales à assurer l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de résolution des conflits ; la vérification de ces hypothèses / perspectives est toutefois assujettie à la mise en place de dynamiques complémentaires d'accompagnement et de consolidation des acquis en vue d'un passage à l'échelle.

**IMP 3 :** L'offre proposée par le Projet semble globalement peu exhaustive pour adresser les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale dans la zone nord de la région de Tillabéry (questions identitaires, cohabitation intercommunautaire, expansion de l'extrémisme violent, etc.). Elle apparaît donc globalement insuffisante pour assurer un recul durable des dynamiques de conflits dans les communes touchées, et interpelle de ce fait les Agences récipiendaires, le PBF et la partie nationale en vue (i) d'une reprise en main des acquis obtenus et (ii) d'une mise en cohérence des interventions portant sur la consolidation de la paix dans la région.

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière d'impact : Modérément Satisfaisant, ce qui correspond à un score de 4/6**

### 3.8. Durabilité du Projet : Moyennement Probable 4/6

205. Garantir la durabilité des acquis d'un projet de développement consiste de la part de ses partenaires d'exécution à assurer la pérennité et la soutenabilité de ses effets au-delà de son échéance par l'appui à la création et/ou à la transformation institutionnelle des organisations bénéficiaires après le désengagement des partenaires techniques et financiers. Pour le cas d'espèces, l'évaluation doit pouvoir démontrer que les décisions prises à toutes les étapes du Projet Liptako-Tillabéry par les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre permettent d'assurer la pérennité et la soutenabilité de ses acquis, et qu'elles ont été prises en tenant compte des besoins en capacités techniques, matérielles et financières nécessaires pour faire perdurer les bénéfices obtenus au-delà de son échéance. La mission d'évaluation a structuré ses analyses de la durabilité du Projet Liptako-Tillabéry en cohérence avec les questions ci-après :

*Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?*

*Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?*

*Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?*

*Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet ?*

*Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?*

#### **QE 6.1 : Dans quelle mesure le projet s'est-il aligné sur les stratégies nationales de développement ?**

**Constat 17 : L'alignement incontestable du Projet Liptako-Tillabéry sur les priorités nationales et des partenaires au développement du Niger ouvre des perspectives sérieuses de déploiement des acteurs institutionnels et de la coopération au développement autour de la consolidation et la pérennisation de ses acquis.**

206. L'alignement du Projet aux priorités nationales de promotion de la jeunesse, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes dans les sphères de décision inscrites dans le PDES 2022-2026, la Politique Nationale de Genre et le Plan d'Action National 2020-2024 de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité de deuxième génération et dans les divers engagements nationaux et internationaux du Niger sur ces thématiques constitue un point d'ancrage majeur de la durabilité de ses bénéfices. Les interventions du Projet représentent en effet une contribution appréciable aux objectifs poursuivis par les autorités publiques en matière d'inclusion sociale, de réduction des inégalités de genre, de promotion des droits humains et de gouvernance sécuritaire. Leur continuité apparaît certaine au regard de la connexion reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires au développement entre la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes et le recul de l'insécurité et la consolidation de la paix.

207. L'évaluation considère que l'alignement du Projet Liptako-Tillabéry sur l'Agenda 2030 des Nations-Unies (ODD 5 et 16), le programme d'intervention du SNU et plus spécifiquement diverses dispositions de l'UNDAF 2019-2021 (Effets 2 et 3) et des CPD des agences d'exécution, ainsi qu'au Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF au Niger, met en lumière la constance de sa pertinence et de sa cohérence externe, ce qui amène également à considérer comme très probable le maintien de l'intérêt des partenaires au développement pour la préservation de ses acquis.

**QE 6.2 : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?**

**Constat 18 : Le renforcement des capacités des individus et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis, qui est toutefois menacée par le faible leadership des parties prenantes nationales en vue de la reprise en main des bénéfices issus du Projet.**

208. La stratégie de sortie développée dans le PRODOC devait reposer prioritairement sur l'utilisation systématique des approches participatives dans la réalisation des activités, une large implication des acteurs aux niveaux national, régional, communal et communautaire, et le renforcement multiforme des capacités des individus et groupes bénéficiaires des interventions.
209. **L'implication d'une large palette d'acteurs locaux (y compris les communes, les services déconcentrés des ministères partenaires du Projet, les ONG partenaires, les leaders traditionnels et communautaires, les chefs religieux et les jeunes des makarantas) à diverses étapes de la mise en œuvre participait en effet d'une stratégie d'appui à l'appropriation des acquis du Projet.** Le recours à des ONG locales permet par ailleurs de disposer d'acteurs de proximité jouissant d'une expertise rehaussée au fil des projets mis en œuvre sur les mêmes thématiques.
210. **L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet Liptako-Tillabéry d'en faciliter la pérennité institutionnelle.** Les communes se sont positionnées comme des acteurs centraux des dispositifs de coordination des interventions menées dans le cadre du Projet. La mise en place et le fonctionnement des CCE a placé les élus et points focaux communaux au centre de l'identification des bénéficiaires des formations pratiques et appuis au démarrage des AGR. Egalement impliquées dans l'accueil de sessions de formation organisées par les ONG partenaires de mise en œuvre et la réalisation des missions suivies, les communes ont été parties prenantes de l'essentiel de la mise en œuvre des interventions sur le terrain.
- La mission relève toutefois que la Coordination du Projet n'a pas mis en œuvre les activités de lobbying et de plaidoyer susceptibles d'amener les autorités municipales à se prononcer en faveur de la prise en compte des préoccupations des jeunes et des femmes au sein des plans de développement des communes, et d'un rapprochement avec les bénéficiaires des appuis visant la réduction de leur exclusion socioéconomique.**
211. **Le leadership de la partie nationale ne semble globalement pas à même de rassurer sur une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels (communes, services centraux et déconcentrés des ministères partenaires).** La mission n'a pas identifié des exemples probants d'activités (notamment des initiatives d'appui en faveur des jeunes bénéficiaires des appuis qui revêtent un caractère planifié et structuré) illustrant une volonté des acteurs locaux de pérenniser les bénéfices reçus.
212. **Le renforcement multiforme des capacités des bénéficiaires (sensibilisation et formation en CVE, leadership, citoyenneté, dialogues intergénérationnels, tutorat, formation aux métiers) apparaît également comme un support majeur de la durabilité des acquis.** La constitution et la formalisation de groupes associatifs et la mise en place de conseils municipaux juniors accompagnés à l'élaboration de plans d'action permettent de disposer d'une masse appréciable de bénéficiaires mobilisés de manière continue dans leurs communautés respectives au-delà de la phase de mise en œuvre du Projet.

213. **Quoi qu'il en soit, la récurrence des plaintes relevées auprès des cibles et bénéficiaires du Projet au sujet de l'arrêt brusque des appuis amène à interroger le caractère participatif de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de repli.** La mission d'évaluation estime que ladite stratégie aurait dû faire l'objet d'une consultation régulière des parties prenantes au cours de la phase de conception et pendant la mise en œuvre, en meublant notamment les échanges au sein des instances de supervision. De son point de vue, la Coordination du Projet n'aura pas travaillé à préparer les parties prenantes à assurer le relais des interventions du Projet après sa clôture. La mission estime par ailleurs que l'atelier global d'échange et de vulgarisation des expériences représentait une opportunité de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques et leçons apprises à travers les interventions du Projet d'une part, et un espace de réflexion et de partage sur les options de consolidation des acquis par les autres parties prenantes après la clôture du Projet d'autre part. N'ayant pas eu accès à la documentation renseignant sur la tenue de cette activité, elle considère qu'il s'agit d'une occasion manquée par la Coordination du Projet pour amener les partenaires locaux, régionaux et nationaux à intégrer la fin des opérations et à se prononcer sur la reprise en main des bénéfices obtenus.

**QE 6.3 : Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?**

*Constat 19 : Le faible leadership des parties prenantes nationales et locales ne permet pas d'envisager avec optimisme leur implication dans la recherche et la mise à disposition de ressources financières pour la reprise en main des acquis du Projet ; le tableau de la pérennité financière du Projet, assombri par la faible prédictibilité des financements aptes à garantir le flux continu de ses avantages, repose principalement sur la capacité de mobilisation des ressources du SNU et la flexibilité du PBF comme source de financements disposant de ressources dédiées à la consolidation de la paix.*

214. La visibilité des groupes de bénéficiaires appuyés par le Projet sur le terrain après l'arrêt des interventions cache mal l'insuffisance de l'accompagnement dont ils tirent avantage en vue de la viabilité de leurs activités, ce qui amène à renforcer les inquiétudes de la mission d'évaluation sur la relative fragilité des acquis obtenus à date.
215. La mission d'évaluation et les acteurs rencontrés dans les zones d'intervention ne jouissent pas d'une visibilité claire des intentions des acteurs institutionnels à l'échelle des services centraux des ministères partenaires en matière de reprise en main partielle ou totale des acquis du Projet. Si la mise en place d'un cadre de concertation multipartenaire au sein du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant au cours du mois de juillet 2022 permet d'envisager à terme une meilleure coordination et une optimisation des actions des partenaires au développement mobilisés autour de ses missions, elle ne permet pas d'envisager à court terme un appui spécifique du Ministère à la consolidation des bénéfices tirés du Projet. Au final, la disponibilité perceptible au niveau des services déconcentrés tranche avec l'engagement insuffisant des services centraux des ministères partenaires, ce qui traduit, au-delà du leadership insuffisant de la partie nationale, une faible articulation entre les niveaux national, régional et local dans la mobilisation autour de la mise en œuvre et de la pérennisation des approches innovantes issues des projets de ce type.
216. La réflexion sur la viabilité financière du Projet Liptako-Tillabéry porte donc prioritairement sur le défi relatif à la capacité du SNU à faire face aux attentes et à mobiliser des ressources alternatives à celles du PBF.PBSO qui apparaît comme le seul instrument financier suffisamment flexible pour assurer la consolidation des acquis des projets de consolidation de la paix mis en œuvre dans la région de Tillabéry. L'inscription de la région et des objectifs de consolidation de la paix du Projet dans les priorités du Cadre de Résultats Stratégique 2022-2026 du PBF ouvre en effet des perspectives de financement complémentaires pour le Gouvernement et les partenaires au développement du Niger.

**QE 6.4 : Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet ?**

**Constat 20 : La consolidation et la pérennité des bénéfices issus du Projet Liptako-Tillabéry sont confrontées à la persistance du contexte sécuritaire volatile, ainsi qu'à la survivance d'habitudes culturelles dans les régions cibles qui contribuent à la faible inclusion socioéconomique des jeunes et à la réduction des opportunités d'affirmation des droits sociaux et économiques des femmes.**

217. Le défi sécuritaire régulier auquel fait face l'Etat nigérien a constitué l'une des menaces sérieuses pour la mise en œuvre optimale et la pérennité des interventions du Projet. Le potentiel de violence des jeunes au Niger est un défi susceptible de compromettre toutes les avancées obtenues en matière de cohésion sociale et de consolidation de la Paix. Par ailleurs, la peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans la recherche des solutions au phénomène d'insécurité grandissante

218. La consolidation des acquis du projet fait face par ailleurs à de nombreux défis d'ordre social ou sanitaire qui sont susceptibles d'en freiner la dynamique. Il s'agit essentiellement :

- de plusieurs incertitudes de l'environnement sociopolitique marquées par l'exacerbation des tensions intercommunautaires, des velléités identitaires et la fragilité du contexte sécuritaire qui aboutit parfois à la mise sous état d'urgence de certaines communes ciblées par les activités des projets (cas de la commune rurale d'Abala en 2020) ;
- du foisonnement des GANE dans les régions ciblées par les interventions du Plan prioritaire de consolidation de la paix ;
- des défis fonciers, sociaux et économiques liés au retour et la réintégration des personnes déplacées ;
- de la forte influence des aînés sur les jeunes dans les sphères de décision au niveau communautaire, résultat de la survivance de barrières intergénérationnelles qui limitent la prise de parole des jeunes face aux aînés, et constituent de ce fait un frein important à la participation des jeunes à la prévention et la gestion collectives des violences et à la promotion de la paix dans les zones d'intervention ;
- la persistance d'attitudes de refus de certains parents de permettre à leurs filles de participer aux activités communautaires ;
- de l'analphabétisme de nombreux jeunes bénéficiaires qui limite leur capacité à participer à certaines instances où la langue de travail est principalement le français et d'y faire valoir leurs points de vue<sup>19</sup> ;
- de l'ampleur des attentes suscitées par les projets financés auxquelles les parties prenantes de l'implémentation des interventions futures devront faire face, et par conséquent la disponibilité des ressources en quantité suffisante pour faire face aux besoins et attentes dans les zones d'intervention ;
- le contexte de la crise sanitaire créée par la pandémie du COVID-19 qui est un obstacle significatif à la réalisation de certaines activités.

**QE 6.5 : Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?**

**Constat 21 : La mission estime que les actions des agences récipiendaires et des partenaires de mise en œuvre du Projet ne représentent pas une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet, les activités appuyées n'ayant pas d'effet direct sur l'environnement.**

<sup>19</sup> Associé à la pauvreté, l'analphabétisme constitue un facteur limitant à l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part, et à leur consolidation d'autre part.

### **Conclusions préliminaires relatives à la durabilité des acquis du Projet Liptako-Tillabéry**

**DUR 1 :** Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement constitue une garantie pour la préservation de ses acquis, notamment à en matière de disponibilité de financements supplémentaires dont la prédictibilité est toutefois faible.

**DUR 2 :** Une leçon tirée de la mise en œuvre du Projet est relative à la nécessité de la consultation régulière des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.

**DUR 3 :** Les précautions prises en matière d'implication des parties prenantes locales, l'ancrage communal des interventions, la mobilisation de l'expertise des ONG établies dans les régions cibles apparaissent comme de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation des approches et bénéfiques issus du Projet par la partie nationale.

**DUR 4 :** Le faible leadership des ministères partenaires pour la reprise en main des résultats obtenus pose le problème de la qualité de leur implication dans les processus d'identification et de conception du Projet, y compris dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sortie.

**DUR 5 :** Le renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions, consolidé par l'approche de tutorat, la mise en place des conseils municipaux juniors et la mise à contribution des radios communautaires, rassurent sur la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet ; il ouvre des perspectives de mise en connexion avec d'autres initiatives en cours ou en préparation sur les mêmes thématiques qui gagneraient toutefois à faire l'objet d'une prévisibilité afin d'éloigner le spectre du découragement et de la déliquescence des acquis obtenus chez les jeunes et les femmes.

**DUR 6 :** La persistance de pratiques culturelles défavorables à l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décisions relatives à la consolidation de la paix met en lumière la pertinence continue des projets du type PBF Liptako-Tillabéry et la nécessité de cibler les causes profondes de la radicalisation des jeunes et de leur attrait pour les messages des groupes extrémistes violents.

**Appréciation globale de la performance du Projet Liptako-Tillabéry en matière de durabilité : Moyennement probable, ce qui correspond à un score de 4/6**

## X- BONNES PRATIQUES

219. **La mission d'évaluation considère la réalisation d'une étude sociologique de base en prélude au lancement du Projet Liptako-Tillabéry, comme une bonne pratique à capitaliser pour la formulation des projets de développement.** Cette étude a permis de cerner les contours et les enjeux liés à la faible participation des jeunes et des femmes aux processus de prise de décision au sein de leurs communautés, ainsi que du rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans la prévention et la gestion des conflits, y compris la résistance à l'attrait des groupes extrémistes et intégristes et à la stabilisation des zones de conflits. Elle a également permis de procéder à un choix judicieux des zones d'intervention (par excellence des zones de violence) et des bénéficiaires (en majorité les personnes les plus vulnérables des catégories ciblées) du Projet. L'étude de base qui devait concourir au renforcement de l'évaluabilité du projet, à travers la définition des situations de référence et des cibles des indicateurs a malheureusement été insuffisamment exploitée, ce qui a limité la capacité du Projet à démontrer la progression vers l'atteinte des objectifs à partir des évidences factuelles avérées.
220. L'approche inclusive qui a prévalu à toutes les étapes du Projet Liptako-Tillabéry apparaît comme un facteur d'appropriation des acquis par l'ensemble des parties prenantes. En effet, la réalisation du Projet Liptako-Tillabéry a été marquée par des échanges soutenus entre les agences récipiendaires, ainsi que par l'implication des ONG locales et des partenaires institutionnels nationaux tels que les Ministères sectoriels, les communes bénéficiaires. Le point culminant de cette approche participative et inclusive est illustrée par la participation des communes dans l'identification et la sélection des bénéficiaires des formations, et la participation des services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans l'élaboration des modules de formation, etc.
221. **La désignation de Points focaux du Projet au sein de chaque agence récipiendaire est considérée par la mission d'évaluation comme la manifestation d'une volonté de mise en cohérence des interventions de ces agences sur le terrain.** Leur participation dans les instances de coordination et de supervision du Projet, notamment le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) qui préfigurait de l'effectivité de la mise en œuvre harmonisée des interventions sur le terrain semble cependant avoir été bridée par le faible niveau de coordination entretenue sur le terrain par les Agences récipiendaires.
222. **L'approche compétitive qui a guidé l'identification et la sélection des bénéficiaires et des ONG partenaires de mise en œuvre relève de l'adhésion des parties prenantes aux pratiques de bonne gouvernance édictées dans les prescriptions du PRODOC du Projet Liptako-Tillabéry.** En effet, le recrutement de ces ONG s'est fait sur une base compétitive à travers des procédures d'appels d'offres lancés par les agences récipiendaires des fonds PBF, limitant ainsi les risques de fraude, de favoritisme ou de conflit d'intérêt. Dans le même sens, lorsqu'elle est entourée de précautions garantissant l'efficacité de l'utilisation des ressources par les partenaires d'exécution, cette démarche de mise en concurrence présente l'avantage d'assurer une utilisation optimale des ressources par la mobilisation des organisations les mieux armées pour la réalisation efficace et efficiente des activités sur le terrain.
223. **La mobilisation régulière d'un VNU et d'animateurs de terrain constitue une bonne pratique d'adaptation au contexte sécuritaire volatile qui aura permis de rassurer sur l'effectivité des interventions dans les zones cibles et de disposer d'une masse critique d'informations sur la mise en œuvre.** Cette présence d'acteurs pouvant assurer une remontée d'informations malgré les conditions sécuritaires défavorables aura pallié de manière décisive à l'impossibilité de la conduite de missions de supervision et d'évaluation par les agences récipiendaires du fait des exigences et des conditions auxquelles sont soumis leurs personnels en matière de sécurité.
224. **Les précautions prises en matière d'implication des parties prenantes locales, l'ancrage communal des interventions, la mobilisation de l'expertise des ONG établies dans les régions cibles apparaissent comme de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation des approches et bénéfices issus du Projet par la partie nationale.** De ce point de vue, l'expérience acquise par ces différents acteurs constitue un capital d'expertises disponible et facilement mobilisable pour des interventions similaires dans la zone de mise en œuvre du Projet.

225. **Le développement d'activités civilo-militaires est de l'avis de la mission d'évaluation, une pratique à renforcer dans le but de promouvoir la collaboration entre les communautés et les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.** Des actions menées en commun sont de nature à renforcer la confiance entre ces deux parties, et donc l'efficacité de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme, à laquelle la seule réponse militaire est limitée.
226. **Dans le même sens, la constitution et la formalisation de groupes associatifs et la mise en place de conseils municipaux juniors accompagnés à l'élaboration de plans d'action permettent de disposer d'une masse critique de bénéficiaires mobilisés de manière continue dans leurs communautés respectives au-delà de la phase de mise en œuvre du Projet.** Ces plans d'action constituent des inputs à d'éventuels appuis, aussi bien des pouvoirs publics que des partenaires au développement, en matière d'implication des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décision, de sensibilisation sur les dangers de la circulation non contrôlée d'armes légères, ou encore en matière de renforcement de l'appui de la population et des communautés aux forces de défense et de sécurité pour la stabilisation des zones en conflit.
227. **Le renforcement des capacités des acteurs au niveau déconcentré et décentralisé (services techniques déconcentrés, Mairies, Leaders communautaires, femmes, jeunes) participe également de la volonté du Projet d'asseoir une démarche de pérennisation de l'intervention** qui en somme est une intervention pilote dont les acteurs institutionnels se doivent d'assurer la continuité à travers les bonnes pratiques et les leçons tirées de cette intervention.
228. **La dimension d'appui des bénéficiaires à leur autopromotion et auto prise en charge économique est qualifiée par l'ensemble des parties prenantes ayant participé à l'évaluation comme le meilleur angle d'attaque à la réduction de leur vulnérabilité qui structure les déterminants de la radicalisation et de l'extrémisme violent des jeunes dans la Région de Tillabéry..** Cet axe du Projet Liptako-Tillabéry a eu le mérite de prendre à contre-pied le sentiment répandu d'une marginalisation des jeunes et des femmes et leur absence dans les priorités du gouvernement en matière de développement de la zone d'intervention du Projet et d'amélioration des conditions de vie de ses groupes cible.

## XI- LEÇONS APPRISES

229. **L'analphabétisme et la pauvreté constituent des facteurs limitants pour l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part et à leur consolidation d'autre part.** En effet, il est difficile pour les jeunes et les femmes analphabètes, de participer de manière efficace aux processus de prise de décision pour les problèmes concernant leurs communautés. Il apparaît donc que l'analphabétisme constitue l'un des maux à adresser de manière spécifique, pour accroître les chances de succès des interventions comme le Projet Liptako-Tillabéry.
230. **Le potentiel de violence des jeunes au Niger est un défi susceptible de compromettre toutes les avancées obtenues en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix.** Les frustrations des jeunes dues entre autres à leurs conditions de vie difficiles et au manque de perspectives, créent chez les jeunes des velléités de revendications qui peuvent prendre des formes violentes, du fait des discours de haine qui foisonnent dans leurs différents forums d'échanges.
231. **La peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans la recherche des solutions au phénomène d'insécurité grandissante au Niger.** Dans cette perspective, il est nécessaire d'accroître les actions civilo-militaires qui sont de nature à créer la confiance entre l'armée et la population.
232. **L'harmonisation des interventions dans le cadre de projets mis en œuvre dans plusieurs zones d'intervention est nécessaire** afin d'assurer une cohérence et une crédibilité du projet auprès des partenaires nationaux et favoriser ainsi des conditions de durabilité à travers des outils de capitalisation et des mécanismes de mise à l'échelle.
233. **La nécessité de la consultation régulière des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.** En particulier pour les interventions de court terme comme le Projet Liptako-Tillabéry, il est indispensable que l'ensemble des parties prenantes soient au fait de l'approche d'intervention du projet et de sa stratégie de sortie, pour bien se préparer aux conditions de l'après intervention.
234. **Les pesanteurs culturelles et religieuses, manifestées par les réticences de certains leaders traditionnels et religieux, constituent des contraintes et des défis à adresser pour les autorités nigériennes, dans leur quête de promotion d'une société plus équitable, promotrice de la paix et inclusive, prenant en compte les besoins et les avis de l'ensemble de la population, y compris les jeunes, les femmes et les filles.** La persistance de pratiques culturelles défavorables à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de prise de décisions relatives à la consolidation de la paix met en lumière la pertinence continue des projets du type PBF Liptako-Tillabéry et la nécessité de cibler les causes profondes de la radicalisation des jeunes et de leur attrait pour les messages des groupes extrémistes violents. Dans le même sens, la forte influence des aînés sur les jeunes dans les sphères de décision au niveau communautaire, résultat de la survivance de barrières intergénérationnelles qui limitent la prise de parole des jeunes face aux aînés, constituent un frein important à la participation des jeunes à la prévention et la gestion collectives des violences et à la promotion de la paix dans les zones d'intervention.
235. **Un système de suivi-évaluation efficace et cohérent, bâti autour de mécanismes et d'instruments de collecte des données sur les changements issus de la mise en œuvre des interventions, constitue le principal gage de crédibilité des résultats obtenus par le Projet.** Par ailleurs, le système de suivi-évaluation a vocation à mettre en place un mécanisme de gestion des connaissances, disponibles et exploitables dans le cadre d'autres interventions similaires.

## XII- CONCLUSIONS FINALES

236. Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre du Projet PBF « L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry », la performance globale du Projet est qualifiée de « **Modérément satisfaisante** » par l'évaluation, avec un score de **4,00 sur une échelle de six niveaux allant de 1 (Très insatisfaisante) à 6 (Très satisfaisante)**. Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 12 ci-après.

**Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet Liptako-Tillabéry**

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence	<p>➔ <b>Pertinence du Projet attestée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une adéquation avec les besoins et les attentes des communautés et groupes bénéficiaires</li> <li>▪ Un alignement constant sur les engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes</li> <li>▪ Un intérêt du projet pour l'accompagnement économique des cibles qui traduit la prise en compte d'une des variables importantes de l'attrait des jeunes et des femmes pour les messages et discours des groupes extrémistes</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un nombre élevé d'indicateurs et d'activités, associé à une couverture géographique trop ambitieuse reflétait une faible orientation de la stratégie d'intervention vers la génération d'effets substantiels et durables et la production de changements transformationnels dans les zones touchées</li> <li>▪ Une exploitation insuffisante des résultats de l'étude pour la conception des interventions</li> </ul>	Moyennement Pertinent	5
Cohérence	<p>➔ <b>Cohérence attestée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des efforts entrepris en matière de recherche de synergies et de complémentarités avec d'autres interventions relevant de la consolidation de la paix dans les zones couvertes au cours de la phase de conception</li> <li>▪ Concertation régulière entre les différents partenaires au cours de la mise en œuvre</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible synergie observée entre les agences récipiendaires dans la mise en œuvre des activités</li> <li>▪ Absence d'un mécanisme de coordination, de collecte, d'enregistrement et d'analyse centralisé, et partage d'informations entre ces différents acteurs</li> <li>▪ Faible documentation des mesures prises en matière de synergies et complémentarités des actions proposées dans le PRODOC aussi bien dans la mise en œuvre que dans le suivi</li> </ul>	Moyennement Cohérent	4
Efficacité	<p>➔ <b>Efficacité avérée du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectivité de la mise en œuvre des activités dans les zones cibles du projet (taux de réalisation de près de 75%)</li> </ul>	Modérément Satisfaisante	4

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Focus constant des interventions sur la prise en compte du genre et de l'égalité des sexes, confirmant le marquer genre 2 affecté au Projet</li> <li>▪ Conformité entre les dépenses et les prévisions en matière de prise en compte des questions liées au genre</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible niveau de fiabilité des données quantitatives produites par le Projet</li> <li>▪ Absence d'une approche cohérente de mise à jour des informations sur la progression des indicateurs</li> <li>▪ Difficulté de mesure objective de la performance du projet du fait de l'incapacité du cadre de résultats plus axé sur les produits que sur les effets</li> </ul>		
<b>Efficiace</b>	<p>➔ <b>Respect du calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retards observés dans la mise en œuvre des activités</li> </ul> <p>➔ <b>Disponibilité des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus de sélection des ONG et des bénéficiaires compétitif, transparent et inclusif</li> <li>▪ Longs délais de mise à disposition des ressources</li> </ul> <p>➔ <b>Gestion du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût de fonctionnement du Projet très élevé (plus de 50%)</li> <li>▪ Faible pertinence pour des investissements lourds dans le cadre d'un projet d'appui à la lutte contre la vulnérabilité des groupes cibles (ex. acquisition de véhicules)</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible approche coordonnée au niveau des agences récipiendaires et à l'échelle des partenaires de mise en œuvre sur le terrain</li> <li>▪ Faible niveau d'opérationnalité des organes de pilotage et de supervision du Projet</li> <li>▪ Lourdeurs observées dans l'exécution du projet du fait de la multiplicité des acteurs rattachés au suivi et à la coordination des interventions sur le terrain</li> <li>▪</li> </ul>	<b>Satisfaisante</b>	<b>3</b>
<b>Impact</b>	<p>➔ <b>Impact perceptible à travers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effets perceptibles et impacts potentiels en matière de renforcement du leadership socioéconomique des jeunes et des femmes et sur ma tendance progressive des autorités à assurer l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de résolution des conflits</li> <li>▪ Une réduction de l'incidence de la violence dans les communautés et communes ciblées</li> </ul> <p>➔ <b>Limites substantielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible intérêt des parties prenantes de la conception et de la mise en œuvre du Projet pour les changements transformationnels recherchés</li> <li>▪ Faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'insuffisance de documentation des approches de coordination, de supervision et de suivi évaluation et par l'absence d'une end line study présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus</li> </ul>	<b>Modérément Satisfaisant</b>	<b>4</b>
<b>Durabilité</b>	<p>➔ <b>Mesures prises en faveur de la durabilité des acquis du Projet consistant en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement</li> <li>▪ L'ancrage communal des interventions pour faciliter la pérennité</li> </ul>	<b>Moyennement Probable</b>	<b>4</b>

	<p>institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions, consolidé par l'approche de tutorat pour la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet</li> </ul> <p>➔ <b>Inquiétudes sur la probabilité de la durabilité des acquis du Projet en raison :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Du faible leadership des ministères partenaires pour la reprise en main des résultats obtenus</li> <li>▪ De l'absence d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions</li> <li>▪ De la persistance du contexte sécuritaire volatile ainsi que de la survivance d'habitudes culturelles dans les régions cibles contre l'implication des jeunes et des femmes dans les instances de prise de décision au sein de leurs communautés</li> </ul>		
--	--	--	--

237. Les acquis du Projet Liptako-Tillabéry qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 15 ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces à consolider dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions d'appui à l'implication des jeunes dans la prévention et la gestion pacifique des conflits au Niger..

238. Les acquis du Projet Liptako-Tillabéry qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 12 ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces qui doivent être consolidées dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions mises en œuvre. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du Projet (notamment la volatilité du contexte sécuritaire et l'analphabétisme des bénéficiaires), ainsi que par des faiblesses inhérentes à sa conception et à sa stratégie de mise en œuvre qui ont atténué la portée et l'ampleur des résultats escomptés et de ce fait apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis

239. **En considération de la qualité des performances réalisées par le Projet Liptako-Tillabéry, l'équipe de consultants mobilisée pour son évaluation estime que : (i) sa mise en œuvre était amplement justifiée, et (ii) les effets perceptibles sur le terrain rendent nécessaire l'implémentation d'initiatives complémentaires de consolidation, de répliquabilité et de passage à l'échelle dans les communes et régions sujettes aux effets néfastes de l'insécurité persistante et de la survivance de pratiques socioculturelles favorisant l'exclusion socioéconomique des jeunes et des femmes et leur attrait subséquent pour les discours des groupes extrémistes.**

### XIII- RECOMMANDATIONS

#### Sur la pertinence des interventions financées par le PBF

##### ➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 1 :** Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2 :** Adresser prioritairement les causes des problématiques ciblées par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences dans l'optique d'impulser des changements transformationnels
- **Recommandation 3 :** Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 4** : Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformatrices découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégie élaborés par le Gouvernement du Niger
- **Recommandation 5** : Garantir le leadership du Gouvernement du Niger à travers la co-présidence des instances de gouvernance des projets financés par le PBF (Comité de Pilotage, Comité de Supervision Opérationnel) et l'assurance de la fonctionnalité optimale de tels mécanismes

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 6** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place d'une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions
- **Recommandation 7** : Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garanties de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF
- **Recommandation 8** : Renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources par une analyse approfondie des catégories de dépenses prévues dans le budget en s'assurant que les acquisitions d'équipements sont justifiées, que leur dévolution à la clôture des projets est définie dans les PRODOC et que les ratios coûts de fonctionnements vs coûts des opérations sont compatibles avec les objectifs visés par les projets financés et ne dépassent pas 30% qui correspond à une norme internationale courante au sein des institutions d'appui au développement tels que la BAD et la Banque Mondiale

**Sur la cohérence des interventions financées par le PBF**

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 9** : Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation des interventions des partenaires du SNU

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 10** : Assurer la cohérence des projets similaires à travers une valorisation accrue des initiatives impulsées au niveau local / régional et une responsabilisation accrue d'acteurs locaux (entités territoriales décentralisées, services déconcentrés des ministères partenaires, institutions publiques spécialisées, organisations de la société civile, leaders traditionnels et religieux) sur les thématiques de consolidation de la paix et d'inclusion des catégories sociales défavorisées

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 11** : Inscrire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme

**Sur l'efficacité et l'efficacité des projets PBF**

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 12** : Garantir l'effectivité et l'efficacité de la coordination des projets conjoints financés travers un mécanisme de supervision placé sous le contrôle du Bureau de la Coordination du SNU

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNHCR, UNFPA et UNICEF)**

- **Recommandation 13** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets

#### Sur la durabilité

##### ➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 14** : Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation
- **Recommandation 15** : Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du climat sécuritaire et de lutte contre l'analphabétisme, principales contraintes à toute perspective de renforcement durable de l'inclusion des jeunes et des filles dans les mécanismes communautaires et institutionnels de consolidation de la paix

##### ➤ A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (UNHCR, UNFPA et UNICEF)

- **Recommandation 16** : Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions

#### Sur l'impact

##### ➤ A l'attention de UNFPA et UNICEF

- **Recommandation 17** : Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits
- **Recommandation 18** : Conduire un processus de capitalisation des résultats du Projet Liptako-Tillabéry dans la perspective d'en faciliter la répliquabilité et/ou la montée en échelle au-delà de la région et des communes couvertes

## BIBLIOGRAPHIE

- ◆ PRODOC Projet Liptako-Tillabéry
- ◆ Termes de Référence des évaluations finales des projets sur la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes dans la consolidation de la paix au Niger
- ◆ Note d'information sur la mise en œuvre des activités du Projet Liptako-Tillabéry
- ◆ Rapport global UNICEF, décembre 2019 – mars 2021
- ◆ Rapport annuel de progrès de projets PBF, 2020
- ◆ Rapport de démarrage Étude de base des deux projets : (i) Les jeunes filles nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive ; (ii) L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry, janvier 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Janvier 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Février 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Mars 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Avril 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Juin 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Juillet 2020
- ◆ Rapport mensuel de suivi de la mise en œuvre des activités du Projet Liptako PBF, Octobre 2020

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Termes de référence

### CONSULTATION INTERNATIONALE POUR LES ÉVALUATIONS FINALES DES PROJETS SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES (FILLES ET GARÇONS) ET DES FEMMES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIGER

[Apply now](#) Job no: 546591

**Contract type:** Consultancy

**Level:** Consultancy

**Location:** Niger

**Categories:** Communication for Development (C4D)

UNICEF travaille dans certaines parties du monde qui sont les plus difficiles, pour atteindre les enfants les plus désavantagés au monde. Pour sauver leurs vies. Pour défendre leurs droits. Pour les aider à réaliser leur potentiel. Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout, chaque jour, pour construire un monde meilleur pour tous. Et nous n'abandonnons jamais.

**Pour chaque enfant, un(e) champion(ne) !**

#### **1. Contexte et justification**

La population nigérienne est estimée à 20.6 millions d'habitants, dont 50,2% sont des femmes et 84% vivent en milieu rural (RGPH 2012). De manière générale, le statut de la femme nigérienne, est relégué au rôle reproductif, et elle n'est pas consultée même pour les décisions les concernant. Selon une consultation des jeunes sur la paix et la sécurité (Search for Common Ground, 2017), les filles mentionnent de manière évidente que les violences qu'elles subissent et les risques d'insécurité affectent négativement leur pouvoir à participer aux activités de paix et sécurité. Au Niger, le taux de croissance démographique engendré par une forte fécondité est le plus élevé (3.9%) au monde. La population est caractérisée par une forte proportion de jeunes : deux nigériens sur trois sont des jeunes de moins de 25 ans (66%) et 33% des nigériens sont des jeunes compris entre 15 ans et 35 ans. Cette jeunesse se caractérise par une faible scolarisation, un faible accès à l'emploi (seuls 12 à 13% de jeunes ont accès à des emplois rémunérés). Le manque d'emplois est perçu par les jeunes comme une injustice et une forme d'exclusion, ce qui amène à de grandes frustrations ; l'autonomie étant valorisée par les communautés parce qu'elle permet d'accéder plus facilement aux sphères décisionnelles par sa reconnaissance. L'exclusion des jeunes filles et garçons et les frustrations qui y sont consécutives sont un enjeu de paix et de stabilité. En outre, la porosité des frontières du Niger avec certains pays dont le Nigéria, Mali, Libye, et le Burkina Faso impacte la sécurité du pays. Les conflits multidimensionnels et intercommunautaires sont en hausse dans les régions de Tahoua et Tillabéry. La présence des groupes armés djihadistes, la prolifération d'armes légères, l'existence des opportunités socioéconomiques limitées, les tensions communautaires, l'exclusion des jeunes filles et garçons aux sphères décisionnelles, y compris celles relatives à la gestion de conflits, sont des facteurs aggravant l'insécurité du pays. C'est dans ce cadre que deux projets conjoints ont été conçus par certaines agences des Nations Unies afin d'adresser certains des défis rappelés ci-haut. Il s'agit de :

**Projet 1** : « L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry » mis en œuvre par UNHCR, UNFPA et UNICEF Ce projet est intervenu au niveau de 7 communes (Tera, Abala, Tondikiwindi, Inates, Ayorou, Sanam et Makolondi) de la région de Tillabéry et vise à contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans la zone de Nord Tillabéry, notamment par le renforcement de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention et gestion de conflit. Spécifiquement, le projet a pour stratégie de renforcer la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders, tout en offrant des opportunités d'insertion socio-économique aux jeunes.

**Projet 2** : « Les jeunes filles Nigériennes avec les leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive. » mis en œuvre par UNFPA et UNICEF Ce projet vise à réduire les violences et promouvoir les modes pacifiques de gestion de conflits dans les communes de Tchintabaraden, Tillia, Tassara, Abala et le 2e arrondissement de Zinder notamment par le renforcement de l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes

filles, dans les instances décisionnelles. Spécifiquement, le projet a pour stratégie de renforcer et capitaliser le potentiel pacifique et la résilience des jeunes filles pour prévenir et gérer les conflits et ce aussi, en réalisant un travail de déconstruction des masculinités violentes.

Les activités réalisées dans le cadre de ces projets sont de diverses natures et visent à l'atteinte des résultats planifiés.

Ces projets ont pris fin en Décembre 2020 et l'UNICEF a le lead pour la conduite de l'évaluation finale. A cet effet l'UNICEF lance le présent appel en vue de recruter deux (2) consultants(es) internationaux(nales) pour conduire la revue finale des deux projets afin de guider les ajustements nécessaires du projet actuel et guider la vision stratégique concernant la participation active des jeunes filles et garçons de 15-24 ans et des leaders dans la résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix. Il convient de noter qu'il y aura un(e) consultant(e) par projet.

## **2. Objectif(s) de la consultation :**

Les objectifs visés par les évaluations finales sont les suivants :

- Evaluer les résultats atteints du projet conformément aux résultats planifiés.
- Vérifier les acquis du projet, y compris les défis de couverture des interventions et les goulots majeurs levés ou non levés ;
- Identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ;
- Identifier les bonnes pratiques en matière d'approches communautaires ayant contribué à l'atteinte des résultats du projet ;
- Fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour le renforcement des résultats du projet.

## **3. Méthodologie**

L'évaluation reposera sur une collecte de données qualitatives et quantitatives. Après une revue des documents et rapports de mise en œuvre du projet, l'évaluateur-trice conduira des entrevues avec les différentes parties prenantes au projet (informateurs clés, communautés...). La méthodologie détaillée sera élaborée par l'évaluateur-trice suivant la réception des documents de projet et avec la présentation de son rapport initial / matrice d'évaluation. Les outils de collecte de données seront choisis en fonction des besoins spécifiques au projet, et sur la base des ressources disponibles. Les résultats doivent être triangulés (méthode, source). Des méthodes participatives doivent être utilisées le cas échéant. Le processus d'évaluation se fera en conformité avec les principes de protection des données personnelles de l'ONU. La méthodologie doit prendre en compte le risque de la propagation de la COVID-19 et les restrictions du gouvernement en place au moment de la collecte de données. L'équipe d'évaluation doit respecter les mesures de protection gouvernementales et les mesures spécifiques aux agences partenaires à chaque moment, sur le terrain et au niveau de Niamey.

## **4. Activités, Résultats attendus, délais d'exécution**

Un rapport présentant la situation finale du projet incluant :

- Les indicateurs (données désagrégées par âge et par sexe) inclus dans le cadre des résultats du projet
- Une analyse globale de la situation actuelle dans la zone d'intervention et du contexte en précisant particulièrement le degré de participation des filles et femmes dans les conflits et dans la gestion de ces conflits, ainsi que les dynamiques particulières de leur participation selon la catégorie, commune, langue parlée, âge, handicap, etc. ; ainsi que la perception des principaux acteurs.
- Un atelier de restitution et de discussions de résultats de l'étude impliquant les parties prenantes au projet et avec la participation des représentants des communes concernées (leaders communautaires, élus locaux, etc.) afin d'apporter un avis critique externe sur les résultats du projet
- Un rapport d'étude finale validé intégrant les résultats atteints par le projet et les recommandations présentés et diffusés auprès des structures concernées.

Activités/tâches	Résultats/livrables	Délais
Revue documentaire (identification des données disponibles et manquantes) et élaboration d'une méthodologie et le développement des outils pour la collecte des données	Rapport intégrant la méthodologie et les outils de collecte des données	10 jours
Présentation de la méthodologie détaillée et des outils avec le comité technique du projet pour validation et préparation du terrain pour l'application des outils (sélection des enquêteurs, sélection de l'échantillon)	Rapport de la séance de présentation au comité technique	3 jours
La formation des enquêteurs et test des outils sur le terrain	Rapport de la session de formation des enquêteurs	5 jours
Collecte et contrôle des données sur le terrain	Données recueillies disponibles et sécurisés	8 jours
La transcription des données qualitatives, la saisie et la tabulation des données quantitatives	La transcription des données	7 jours
L'analyse des données collectées et la rédaction d'un rapport préliminaire à partager avec le comité technique du projet avant la restitution pour commentaires	Un rapport préliminaire	7 jours
Partage du draft du rapport préliminaire avec les comités de pilotages pour inputs	Intégration des inputs dans le rapport préliminaire	3 jours
Finalisation du rapport final de l'étude et intégration des commentaires/apports	Un rapport finalisé et validé	3 jours
La présentation du rapport final pour validation	Le rapport final	2 jours
	<b>TOTAL</b>	<b>48 jours</b>

## 5. Qualifications et/ou connaissances spécialisées et compétences-clé

Connaissances/Expertises/Compétences/Langage requis :

Domaines : Nutrition, santé, Suivi et Evaluation

- Avoir au moins un master en Sociologie, démographie, ou tout autre discipline pertinente des sciences sociales et en suivi évaluation ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière de réalisation de mission d'évaluation, d'enquête, d'étude et de recherche dans les domaines ciblés par l'évaluation, en particulier sur les questions de la paix, la gestion des conflits, l'autonomisation des jeunes ;
- Une expérience de collecte de données sur la paix dans la sous-région et une bonne connaissance du contexte et du terrain de préférence dans la région de Tillabéry serait un atout ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la conduite /direction d'évaluations finales ;
- Solides compétences analytiques et applications de traitement de données statistiques qualitatives et quantitatives ;
- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Expérience sur l'évaluation des projets de l'Union Européenne (UE) et USAID serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise du français. Une connaissance des langues locales serait un atout

## 6. Durée de la consultation :

La consultation couvrira une période de 48 jours ouvrables.

## 7. Supervision :

Les consultants seront basés dans les locaux d'UNICEF et travailleront sous la supervision de la Cheffe de Section C4D.

## 8. Voyage et mission :

Le remboursement d'un billet Aller/Retour sera fait sur présentation de la facture, sur le trajet le plus court et en classe économique. Les consultants recevront des DSA aux taux en vigueur des Nations Unies au Niger, selon le plan convenu.

## 9. Lieu d'affectation

Les consultants seront basés à Niamey avec déplacement à Tillabéry et dans les communes ciblées selon la méthodologie proposée.

## 10. Mode de paiement

Le paiement des honoraires sera basé sur l'exécution des livrables convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si les produits à livrer ne sont pas aux standards requis ou en cas de retard dans l'exécution des livrables par les consultants.

## 11. Conditions de travail

- Il sera fourni aux consultants un espace de travail dans les locaux d'UNICEF
- Les consultants sont tenus de disposer de leur propre ordinateur laptop et d'un smartphone, comme outils de sa consultation
- La connexion internet sera accessible dans les locaux UNICEF.
- Pour les coûts de téléphone et internet hors des locaux UNICEF, ils seront de la responsabilité des consultants.

## 11. Condition de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation, le formulaire P11 (Historique Personnel) à télécharger sur [http://www.unicef.org/about/employ/index\\_apply.html](http://www.unicef.org/about/employ/index_apply.html) ou sur le site des Nations Unies)
- Un CV à jour,
- Une copie scannée du diplôme le plus élevé
- Une Offre Technique et
- Une Offre Financière.

*UNICEF est engagé à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de son personnel, et encourage fortement les candidatures féminines et masculines de toutes origines nationales, ethniques et religieuses, y compris les personnes vivant avec un handicap, de postuler.*

*UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard de l'abus et de l'exploitation sexuels, ainsi que de tout autre type de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et la discrimination. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents.*

*- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et passeront à l'étape suivante du processus de sélection.*

*- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des "membres du personnel" au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF, et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congés et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.*

**Advertised:** 30 Nov 2021 W. Central Africa Standard Time

**Deadline:** 14 Dec 2021 W. Central Africa Standard Time

## Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs et la conception du Projet correspondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ?	Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la conception du projet et à son élaboration, et jusqu'à quel point la conception du projet intègre-t-elle les préoccupations exprimées par les groupes cibles ?	PRODOC, Cadre de résultats	Revue documentaire  Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures  Participation des bénéficiaires à la conception du Projet	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
		Dans quelle mesure les expériences passées des projets similaires mis en œuvre par le PBF et les Agences récipiendaires (UNHCR, UNFPA et UNICEF) ont-elles pu renseigner la conception du Projet ?	PRODOC, Cadre de résultats Rapports d'exécution	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Analyse de la cohérence des portefeuilles des bailleurs et Agences récipiendaires	Agences du SNU concernées Équipe de projet Partenaires financiers
		La théorie du changement développée est-elle demeurée valide au regard des évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. au Niger ? Si non, pourquoi ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Leçons et bonnes pratiques tirées d'expériences similaires antérieures	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes nigériennes	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Matrice des risques Suivi de l'évolution des risques	Analyse de contenu	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
	<b>Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ?</b>	La conception du Projet a-t-elle pris en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'approche des droits humains ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe Entretiens semi-structurés avec les parties prenantes	Marqueur genre Alignement entre les produits et les activités du Projet	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises  Analyse de contenu	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
	<b>Le cadre de résultats présente-t-il un alignement clair des résultats escomptés, produits et activités assorti d'indicateurs de progrès pour le suivi de l'évolution des changements ?</b>	Les activités prévues sont-elles adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus ?  Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats ? Les résultats escomptés du Projet sont-ils définis de manière cohérente avec leurs indicateurs ? Le Projet prévoit-il	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Alignement entre les produits et les activités du Projet  Indicateurs SMART	Analyse de contenu  Analyse des indicateurs relatifs aux produits	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution des indicateurs ?					
	<b>La stratégie d'implémentation, de gestion et de suivi-évaluation était-elle de nature à mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?</b>	<p>Les mécanismes de gestion du Projet ont-ils permis d'appuyer la prise de décisions stratégiques, la confirmation ou l'ajustement de la théorie du changement ?</p> <p>La stratégie de suivi-évaluation du Projet était utile et fiable pour mesurer les progrès vers les résultats de développement et ajuster, prendre des mesures (correctrices) nécessaires à temps réel pour adapter le projet aux besoins des bénéficiaires ?</p>	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Qualité du dispositif de gouvernance  Fiabilité de la stratégie de suivi-évaluation du Projet	Triangulation des données collectées avec les données des documents	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers Parties prenantes gouvernementales
<b>Cohérence</b>	<b>Dans quelle mesure les activités du Projet étaient-elles compatibles avec les autres interventions de consolidation de la paix menées au Niger ?</b>	<p>Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du Projet ?</p> <p>Quelle est la cohérence externe entre le Projet et les initiatives menées par d'autres acteurs de stabilisation et de consolidation de la paix au Niger ?</p>	PRODOC Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux
			PRODOC Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Rapports d'activités des partenaires au développement du Niger	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés	
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et les produits ont-ils été atteints, y compris les résultats attendus ou imprévus, positifs ou négatifs, et différenciés entre population ?	Dans quelle mesure les activités, les produits et les résultats du Projet ont-ils été livrés ? Quels sont les produits ayant obtenu de meilleures performances et ceux ayant obtenu de moins bonnes ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes	
		Quels ont été les résultats inattendus par le Projet ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes	
		Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ? Comment le projet a intégré les dynamiques socio environnementales telles que le COVID 19 dans sa mise en œuvre et dans l'atteinte des résultats ?						
		Dans quelle mesure le projet a joué un rôle catalytique permettant de booster les changements en vue de la consolidation de la paix dans les zone d'intervention ?						
Efficience	Dans quelle mesure les fonds et les activités du Projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?	Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti ? Les intrants ont-ils été fournis en temps opportun (personnel, conseillers, voyage, formation, équipement et coûts divers) ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Respect des délais	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires	
	Dans quelle mesure les ressources allouées au Projet ont-	Les activités menées ont-elles été efficaces en termes des coûts ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA	Analyse des rapports et documents existants	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées	Agences du SNU concernées Equipe de projet	

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	elles été gérées de manière rationnelle, optimale et économique ?		Budgets Rapports financiers	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés		avec les données des rapports du projet	Partenaire financier Bénéficiaires
		Dans quelle mesure les mécanismes de gestion des agences récipiendaires ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources du Projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaires financiers
	Comment les partenaires d'exécution ont-ils apporté de la valeur ajoutée à la mise en œuvre du Projet ?	Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ?  Existait-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers		Valeur ajoutée, responsabilité et harmonisation des actions des partenaires financiers	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires
	Quels sont les facteurs ayant influencé le rapport coût/efficacité de la mise en œuvre du Projet ?	Jusqu'à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Efficacité des modalités de partenariat Niveau de synergie	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Agences du SNU concernées Equipe de projet Partenaire financier Partenaires d'exécution
		Dans quelle mesure la synergie développée entre les Agences récipiendaires et les partenaires d'exécution a-t-elle apporté plus d'efficience dans la mise en œuvre ?  Dans quelle mesure le système de suivi-évaluation a-t-il permis les ajustements nécessaires permettant d'améliorer le rapport coût-efficacité du					

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		Projet ?					
<b>Impact</b>	<b>Dans quelle mesure le Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?</b>	<p>Dans quelle mesure les mécanismes de résolution des conflits ont été redynamisés ?</p> <p>Les jeunes filles et garçons de sont-ils impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits ?</p> <p>Les jeunes filles et les femmes de la zone Nord de Tillabéry ont-ils bénéficié d'opportunités socioéconomiques durables ?</p> <p>Les autorités communales, religieuses et traditionnelles impliquent-ils effectivement les jeunes filles et garçons dans la consolidation de la paix ?</p> <p>Le projet a-t-il contribué à un recours accru à la résolution pacifique des conflits entre les communautés dans la zone Nord de Tillabéry ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a contribué à réduire le risque d'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes ?</p>	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	<p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</p> <p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de groupe avec les bénéficiaires</p> <p>Enquête auprès des bénéficiaires</p>	<p>Evolution des indicateurs de changement</p> <p>Mécanismes de pérennisation existants ou créés</p>	<p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet</p> <p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet</p>	<p>Toutes les parties prenantes</p> <p>Toutes les parties prenantes</p>
<b>Viabilité / Durabilité</b>	<b>Dans quelle mesure les bénéfices (résultats et changements) du Projet perdureront ou sont-ils susceptibles de perdurer ?</b>	<p>Dans quelle mesure les bénéficiaires du Projet ont-ils participé à la mise en œuvre des activités?</p> <p>Dans quelle mesure les</p>	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Analyse des rapports et documents existants</p> <p>Discussions de</p>	<p>Mécanismes de durabilité existants ou créés</p> <p>Mécanismes de pérennisation existants ou créés</p>	<p>Triangulation des données collectées avec les données des rapports du</p>	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		<p>communautés bénéficiaires se sont-elles approprié les interventions et acquis du Projet ?</p> <p>Dans quelle mesure les avantages du Projet sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du financement des donateurs ?</p> <p>Jusqu'à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre ?</p> <p>Quels sont les mécanismes mis en place au niveau des communautés, des collectivités territoriales, du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour la pérennisation des acquis du Projet ?</p> <p>Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du projet ?</p>		groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés		projet	
<b>Questions transversales</b>	<b>Dans quelle mesure les principes d'égalité de genre, des droits fondamentaux et des personnes vulnérables ont-t-ils été intégrés à la conception et à la</b>	Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	mise en œuvre du Projet ?	projets conformément au marqueur genre ?					
		Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?	PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions du Projet ?	PRODOC PRODOC Rapports d'activités périodiques Rapports d'exécution	Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Perceptions des Nations Unies, des partenaires, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

### Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés

#### 1. Guide d'entretien adressé aux membres du Comité de pilotage et du Comité de Suivi Opérationnel, et aux Equipes des agences récipiendaires chargées de la coordination des interventions du Projet

**Pertinence :** *Dans quelle mesure le Projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?*

1. Selon vous, le Projet Liptako Tillabéry représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la consolidation de la paix ?
2. Les cibles du projet ont-elles été impliquées dans sa conception et sa mise en œuvre ? Comment ?
3. Dans quelle mesure les femmes, les jeunes et les groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités du Projet ? Comment ?
4. Selon vous, les cibles et les zones d'intervention du projet étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le Projet ?
5. Selon vous, le Projet Liptako Tillabéry est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, la Politique nationale de Genre, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?
6. Selon vous, les objectifs portés par le projet PAREC étaient-ils cohérents avec les priorités en matière de développement définies dans l'Agenda 2030 ?
7. Dans quelle mesure le Projet Liptako Tillabéry est-il en cohérence avec les orientations stratégiques du SNU au Niger ? Comment contribue-t-il à la mise en œuvre des documents de programme des agences récipiendaires ?

**Cohérence :** *Dans quelle mesure le Projet est-il complémentaire aux autres interventions dans les domaines thématiques du projet et les portefeuilles des partenaires au développement au niveau national et global ?*

1. Dans quelle mesure le Projet Liptako Tillabéry a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions concernant les domaines thématiques du projet ?
2. Selon vous, les activités du Projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il créé-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et les politiques et stratégies de développement sur le plan international ?

**Efficacité :** *Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?*

1. Dans quelle mesure le Projet Liptako Tillabéry a-t-il permis d'obtenir les résultats prévus ?
2. Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
3. Quels ont été les bénéfices du projet pour les personnes et les institutions visées par les interventions,
4. Dans quelle mesure le Projet Liptako Tillabéry a-t-il contribué aux changements institutionnels et législatifs essentiels pour catalyser les progrès vers l'impact souhaité ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du Projet ?
6. Quels ont été, selon vous, les facteurs favorables et les contraintes auxquels a fait face le Projet Liptako Tillabéry ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
8. Quelles sont les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au Projet ?
9. Quels ont été les bénéfices du projet en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, d'équité pour les populations les plus vulnérables, défavorisées et marginalisées ?

**Efficienc** : *Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?*

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ?
2. Les ressources mises à la disposition du projet ont-elles été suffisantes ? sinon quel est le gap ?
3. Comment le projet s'est-il assuré que les ressources sont utilisées de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?
4. Les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

**Durabilité/appropriation locale** : *Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la pérennité des bénéfiques et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?*

1. Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre pour appropriation et pérennisation des résultats du projet ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure les capacités des institutions et organisations parties prenantes au Projet ont été renforcées pour assurer la pérennisation des bénéfiques au terme de la mise en œuvre du Projet ?
4. Dans quelle mesure le projet permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?
5. Quels sont les différents risques sociaux, économiques, politiques, etc. susceptibles d'entraver la pérennisation des acquis du Projet ?

**Tolérance aux risques et innovations**

1. Dans quelle mesure les risques liés à la mise en œuvre du Projet ont été identifiés et les mesures d'atténuation mises en route ?
2. Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovantes ? Peut-on tirer des leçons pour éclairer des approches similaires dans le futur ?

## **2. Guide d'entretien adressé aux partenaires d'exécution**

### **Pertinence : Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires ?**

1. Selon vous, le Projet Liptako Tillabéry représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la consolidation de la paix ?
2. Avez-vous été impliqué dans la conception et l'élaboration du Projet Liptako Tillabéry ? Comment ?
1. Les stratégies mises en œuvre par le Projet vous ont-elles semblé les plus appropriées pour réaliser ses objectifs ? Adhériez-vous à ces stratégies ?
2. Selon vous, le Projet Liptako Tillabéry est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, la Politique nationale de Genre, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?

### **Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il aligné aux politiques et stratégies de développement au niveau national et global ?**

3. Dans quelle mesure le Projet Liptako Tillabéry a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions mises concernant les domaines thématiques du projet dans votre territoire ?
4. Selon vous, les activités du Projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?

### **Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?**

1. Selon vous, le projet Projet Liptako Tillabéry a-t-il atteint ses résultats ? Existe-t-il des écarts entre les prévisions telles qu'elles vous ont été communiquées et les réalisations du Projet ?
2. Le Projet Liptako Tillabéry a-t-il répondu à vos attentes ?
3. A votre avis, les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
4. Quels ont été les bénéfices du projet pour votre institution et pour les personnes visées par les interventions, notamment les populations les plus vulnérables, défavorisées et marginalisées ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du Projet ?
6. Quels ont été les facteurs favorables et les contraintes à la mise en œuvre du Projet Liptako Tillabéry ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
8. Quelles sont les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au Projet ?

### **Efficiences : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?**

1. Selon vous, les ressources mises à la disposition du projet ont-elles été suffisantes ?
2. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ? Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
3. Les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

### **Durabilité/appropriation locale : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la pérennité des bénéfices et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?**

1. Pensez-vous que les conditions développées par le projet permettent une pérennisation de ses résultats ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place à votre niveau pour assurer la continuité du flux de bénéfices une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure le projet permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?

3. Guide d'entretien pour discussions de groupes, adressé aux bénéficiaires finaux (groupes de femmes et de jeunes, ...)

1. Avez-vous été impliqué ou consulté au moment de la conception et l'élaboration du Projet Liptako Tillabéry? Comment ?
2. Les activités du Projet Liptako Tillabéry ont-elles réellement pris en compte vos besoins ?
3. Les formes d'appui du Projet (formations, appui en équipements, accompagnement, ...) vous semblent-elles les plus pertinentes au regard de vos besoins ?
4. Selon vous, le Projet Liptako Tillabéry a-t-il atteint ses résultats ? A-t-il satisfait à vos attentes ?
5. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
6. Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du projet ?
7. Le Projet Liptako Tillabéry vous a-t-il permis d'observer des changements au sein de votre communauté ? Lesquels ?
8. Pensez-vous que l'appui que vous a fourni le Projet va vous permettre de continuer à bénéficier de ses acquis après sa clôture ?
9. Avez-vous développé des mécanismes vous permettant de poursuivre les activités après la fin du Projet ?
10. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la prise en compte dans des interventions futures ?

## Annexe 4 : Modèle de fiche de visite des sites de réalisation

### FICHE DE VISITE DE TERRAIN

#### Projet Liptako-Tillabéry

---

Date de la visite : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /

Localité visitée : \_\_\_\_\_

Objet de la visite : \_\_\_\_\_

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

#### PERFORMANCE DU PROJET (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### DANS LE CAS DES EFFETS :

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

#### DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

#### ENSEIGNEMENTS TIRÉS

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

---

---

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : \_\_\_\_\_ (Nom, titre et organisation)

**Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires**



**QUESTIONNAIRE PROJET « IMPLICATION DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS DANS LA ZONE DE TILLABÉRI »**

*Ce questionnaire est destiné aux différentes parties prenantes des Projets « Implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits dans la zone de Tillabéri ». Il est produit dans la cadre de l'évaluation finale de ce projet. L'objectif poursuivi est de recueillir la perception des acteurs sur les changements obtenus grâce aux projets.*

**Consentement informé**

Bonjour/Bonsoir, mon nom est \_\_\_\_\_.

Je travaille pour un groupe d'experts qui a été mandaté par l'UNICEF pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet « Implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits dans la zone de Tillabéri ». Nous sommes en train de réaliser une enquête de perception permettant d'apprécier les changements qui ont été obtenus par les populations de cette communauté du fait de la mise en œuvre de ces projets. Nous voudrions nous entretenir avec vous autour de ces questions afin de recueillir votre perception de l'évolution des changements souhaités par les projets mis en œuvre. Vos réponses et opinions sont très importantes pour l'amélioration de la qualité de la vie des communautés, gage de la consolidation de la paix. Par ailleurs vos réponses pourront permettre de tirer des leçons sur la mise en œuvre de ce projet et la formulation des recommandations qui serviront à une meilleure implémentation de nouveaux projets dans le domaine.

Vos réponses seront gardées de manière anonyme et sont absolument confidentielles. Elles seront mises ensemble avec celles des centaines d'autres personnes également interrogées, pour avoir une vue d'ensemble. Votre village et votre ménage ont été tirés suivant un certain nombre de critères que nous avons au préalable défini.

Cette interview durera environ une dizaine de minute. Acceptez-vous de répondre aux questions afin de contribuer à la mise en œuvre dudit projet ?

1. Oui [continuez l'interview]     2. Non [mettez fin à l'interview maintenant]

**IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)**

Région

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Village	_____
<b>SITUATION DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE</b> <i>(Bien vouloir indiquer les dates et heures)</i>	
Date	_ _ _  j  _ _ _  m  _ _ _ _ _  a
Début	_ _ _  h  _ _ _  min
Fin	_ _ _  h  _ _ _  min
Nom de l'enquêteur	_____
Code de l'enquêteur	_ _ _
Résultat	<input type="checkbox"/> 1. Rempli <input type="checkbox"/> 2. Partiellement rempli

<b>SITUATION DE LA SAISIE</b> <i>(Cette section est uniquement réservée aux agents de saisie)</i>	
Date de début de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _	Nom de l'Agent de saisie _____
Date de fin de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _	Code de l'Agent de saisie  _ _ _
Signature de l'agent de saisie	
<b>Vérification du contrôle de la saisie</b>	
Date du contrôle de la saisie  _ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _	Nom du contrôleur de saisie _____
Code du contrôleur de saisie  _ _ _	
Signature du contrôleur de saisie	

<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REpondant</b>	
Noms et prénoms	_____
Catégorie d'acteur	<input type="checkbox"/> Bénéficiaire

	<input type="checkbox"/> Autorité administrative <input type="checkbox"/> Autorité communale <input type="checkbox"/> Autorité traditionnelle <input type="checkbox"/> Autorité religieuse
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Age	__   __  ans
Statut matrimonial	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)
Degré de vulnérabilité	<input type="checkbox"/> Orphelin(e) <input type="checkbox"/> Déscolarisé(e)
(A renseigner uniquement pour ceux dont la catégorie d'acteur est bénéficiaire)	<input type="checkbox"/> Non scolarisé(e) <input type="checkbox"/> Handicapé(e) <input type="checkbox"/> Déplacé(e)
Situation économique	<input type="checkbox"/> Elève/étudiant(e) <input type="checkbox"/> Sans emploi  <input type="checkbox"/> Emploi salarié <input type="checkbox"/> Emploi saisonnier <input type="checkbox"/> Auto- emploi
Appartenance à une organisation, association ou réseau	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET** (Cochez la case correspondante)

Q1	Les capacités de promotion de la « culture de la paix » <b>des femmes</b> ont été renforcées	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout d'accord	Pas	Neutre	D'accor	Tout à fait d'accord
Q2	Les capacités de promotion de la « culture de la paix » <b>des jeunes (garçons et filles)</b> ont été renforcées	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'accor	Tout à fait
Q3	Les capacités de promotion de la « culture de la paix » <b>des élus/leaders</b> ont été renforcées	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'accor	Tout à fait
Q4	Les mécanismes de résolution des conflits ont été redynamisés dans votre localité	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'accor	Tout à fait

<b>SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET</b> (Cochez la case correspondante)						
Q5	La <b>masculinité positive</b> chez les jeunes garçons de 10-14 ans des makarantas ayant bénéficié des formations est renforcée	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q6	Les <b>jeunes filles et garçons</b> participent à la prise de décision pour les questions qui les concernent dans leur commune	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q7	Les <b>jeunes filles</b> de 15-24 ans <b>ne sont pas impliquées</b> dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q8	Les <b>jeunes garçons</b> de 15-24 ans <b>ne sont pas impliqués</b> dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q9	Les jeunes filles de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q10	Les jeunes garçons de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q11	Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes filles dans la consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q12	Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q13	Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q14	Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q15	Les autorités communales n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q16	Les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait

<b>SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET</b> (Cochez la case correspondante)						
Q17	Les populations de la localité s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution des conflits pour résoudre leurs conflits	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'acco	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q18	Les regroupements des jeunes filles et des femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place des AGR sont <b>fonctionnels</b>	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'acco	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q19	Les jeunes ayant bénéficié d'appui à la mise en place d'activité économique dans votre localité prennent moins part aux conflits	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q20	Les personnes vulnérables (déplacés, réfugiés, etc.) ayant bénéficié des appuis du projet poursuivent des activités d'autopromotion et d'auto prise en charge	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'acco	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q21	Les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q22	Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q23	L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
Q24	Il existe un nombre important de femmes leaders dans la localité	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accor	<input type="checkbox"/> Tout à fait
<b>Fin.</b>						

## Annexe 6 : Résultats de l'enquête de perception

### Taux de non réponse

La variable sur la Situation économique a mis en exergue un nombre de réponses supérieur au nombre attendu, ceci s'explique par le fait que les filtres sur cette question n'ont pas été respectés. En effet, la question devait être renseignée uniquement pour ceux dont la catégorie d'acteur est bénéficiaire et dont l'âge est de moins de 25 ans, soit 55 individus. Mais cette variable a été renseignée par 73 individus, au-delà des cibles prévues.

A cet effet, un traitement préalable a permis l'apurement de la variable en annulant les réponses des individus n'appartenant pas à la catégorie et l'âge cible ; après ce traitement, on retient 54 réponses sur 55, soit un taux de non réponse de 1,8%.

La variable sur le Degré de vulnérabilité quant à elle a été renseignée par 54 individus, qui ne respectaient pas tous les mêmes filtres que précédemment. Après apurement pour ne prendre en compte que les bénéficiaires de moins de 25 ans, on a retenu 45 réponses sur 55 possibles ; soit un taux de non réponse de 18,2%.

Variables	Taux de non réponses (%)
<b>IDENTIFICATION DE LA LOCALITE</b>	
Région	0
Commune	0
Quartier/village	0
<b>SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REpondant</b>	
Noms et prénoms du répondant	1,1
Catégorie d'acteur / Type de partie prenante	3,3
Sexe	0
Age	0
Statut matrimonial	1,1
Degré de vulnérabilité	18,2%
Situation économique	1,8
Appartenance à une organisation, association ou réseau	0
<b>SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET</b>	
Q1-Les capacités de promotion de la « culture de la paix » des femmes ont été renforcées	0

<b>Variables</b>	<b>Taux de non réponses (%)</b>
Q2-Les capacités de promotion de la « culture de la paix » des jeunes (garçons et filles) ont été renforcées	0
Q3-Les capacités de promotion de la « culture de la paix » des élus/leaders ont été renforcées	1,1
Q4-Les mécanismes de résolution des conflits ont été redynamisés dans votre localité	0
Q5-La masculinité positive chez les jeunes garçons de 10-14 ans des makarantas ayant bénéficié des formations est renforcée	1,1
Q6-Les jeunes filles et garçons participent à la prise de décision pour les questions qui les concernent dans leur commune	0
Q7-Les jeunes filles de 15-24 ans ne sont pas impliquées dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits	1,1
Q8-Les jeunes garçons de 15-24 ans ne sont pas impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits	1,1
Q9-Les jeunes filles de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables	0
Q10-Les jeunes garçons de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables	0
Q11-Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes filles dans la consolidation de la paix	0
Q12-Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	0
Q13-Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix	1,1
Q14-Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	0
Q15-Les autorités communales n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix	0
Q16-Les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique	1,1
Q17-Les populations de la localité s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution des conflits pour résoudre leurs conflits	1,1
Q18-Les regroupements des jeunes filles et des femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place des AGR sont fonctionnels	0

Variables	Taux de non réponses (%)
Q19-Les jeunes ayant bénéficié d'appui à la mise en place d'activité économique dans votre localité prennent moins part aux conflits	0
Q20-Les personnes vulnérables (déplacés et réfugiés) ayant bénéficié des appuis du projet poursuivent des activités d'autopromotion et d'auto prise en charge	1,1
Q21-Les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes	1,1
Q22-Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important	0
Q23-L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale	0
Q24-Il existe un nombre important de femmes leaders dans la localité	0

## II. ANALYSE DES DONNEES

### Répartition des répondants selon la Commune de résidence et le sexe

Commune	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Abala	6,5%	13,0%	19,6%
Ayorou	5,4%	14,1%	19,6%
Makolondi	12,0%	8,7%	20,7%
Tera	12,0%	7,6%	19,6%
Tondikwindi	6,5%	14,1%	20,7%
<b>Total</b>	42,4%	57,6%	100% (92)

La répartition des répondants en fonction de la commune de résidence est presque égalitaire. En effet chaque commune regorge environ 20% des répondants.

### Répartition des catégories d'acteurs par sexe

Catégories d'acteurs	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Autorité communale	--	5,6%	5,6%
Autorité religieuse	--	6,7%	6,7%
Autorité traditionnelle	--	3,4%	3,4%
Bénéficiaire	37,1%	34,8%	71,9%

Conseiller junior	1,1%	1,1%	2,2%
Educateur Makarantas	--	4,5%	4,5%
Mentor	2,2%	3,4%	5,6%
Total	40,4%	59,6%	100,0% (89)

Les bénéficiaires (71,9%) représentent la catégorie d'acteurs majoritaires. Les conseillers juniors quant eux constituent la catégorie minoritaire avec seulement 2,2% des répondants. Les autres catégories oscillent entre 3,4% et 6,7%.

En outre, la population cible est masculine en grande partie, soit 57,6% contre 42,4% de femmes. Nous avons plus de bénéficiaires femmes (37,1%) que de bénéficiaires hommes (34,8%). Les autorités communales, religieuses et traditionnelles sont exclusivement de sexe masculin.

### Répartition des répondants par classe d'âge

Classe d'âge	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Moins de 15 ans	7,6%	6,5%	14,1%
15-24 ans	22,8%	25,0%	47,8%
25-34 ans	2,2%	6,5%	8,7%
35-44 ans	2,2%	4,3%	6,5%
45-54 ans	5,4%	6,5%	12,0%
Plus de 54 ans	2,2%	8,7%	10,9%
Total	42,4%	57,6%	100,0% (92)

La population enquêtée est essentiellement jeune, les moins de 25 ans représentent 61,9% des effectifs. Cette jeunesse de la population se traduit aussi par l'âge moyen qui est de 29,58 ans, plus encore par la médiane qui se situe à 22,5 ans. Les jeunes de 15-24 ans sont majoritaires à 47,8%, tandis que les plus de 54 ans ne représentent que 10,9% de la population.

### Répartition des répondants selon le statut matrimonial et la classe d'âge

Classe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Veuf (ve)	Total
Moins de 15 ans	14,3%	--	--	14,3%
15-24 ans	30,8%	17,6%	--	48,4%
25-34 ans	2,2%	5,5%	--	7,7%
35-44 ans	--	6,6%	--	6,6%
45-54 ans	--	12,1%	--	12,1%
Plus de 54 ans	--	9,9%	1,1%	11,0%
Total	47,3%	51,6%	1,1%	100,0% (91)

Les mariés (51,6%) représentent le statut matrimonial majoritaire parmi les répondants. Il n'y a pas de marié chez les moins de 15 ans ; ce qui est logique au vu de la tranche d'âge. La majorité des jeunes de 15-24 ans sont célibataires (30,8%), tandis que les mariés ne représentent que 17,6% de cette tranche d'âge. Globalement, les plus de 25 ans sont mariés et les veufs sont des cas rares (1,1%).

### Répartition par sexe des

### bénéficiaires de moins de 25 ans selon le degré de vulnérabilité

Degré de vulnérabilité	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Déplacé(e)	2,2%	--	2,2%
Déscolarisé(e)	33,3%	37,8%	71,1%
Non scolarisé(e)	13,3%	11,1%	24,4%
Orphelin(e)	--	2,2%	2,2%
<b>Total</b>	<b>48,9%</b>	<b>51,1%</b>	<b>100,0% (45)</b>

La déscolarisation est le degré de vulnérabilité le plus présent chez les bénéficiaires de moins de 25 ans, en effet 71,1% de cette tranche d'âge est déscolarisée. Les jeunes hommes de moins de 25 ans sont un peu plus déscolarisés (37,8%) et non scolarisés (13,3%) que les jeunes femmes de la même tranche d'âge respectivement (33,3%) et (11,1%). Les orphelins et les déplacés sont des cas de vulnérabilités minimales au sein des jeunes de moins de 25 ans, en effet ces cas ne comptent

que pour 4,4% des jeunes bénéficiaires.

### Répartition par sexe des bénéficiaires de moins de 25 ans selon la Situation économique

Situation économique	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Auto-emploi	3,7%	7,4%	11,1%
Elève/étudiant(e)	11,1%	9,3%	20,4%
Emploi saisonnier	7,4%	16,7%	24,1%
Sans emploi	25,9%	18,5%	44,4%
<b>Total</b>	<b>48,1%</b>	<b>51,9%</b>	<b>100,0% (54)</b>

La situation économique est caractérisée par un grand nombre de jeunes sans emploi qui comptent pour 44,4% des moins de 25 ans. Les emplois saisonniers comptent pour 24,1% et seulement 11,1% pour l'auto-emploi des jeunes ; on relève une totale absence d'emploi salarié. On relève que 20,4% des jeunes sont élève ou étudiant.

### Répartition par sexe des répondants selon l'appartenance à une organisation,

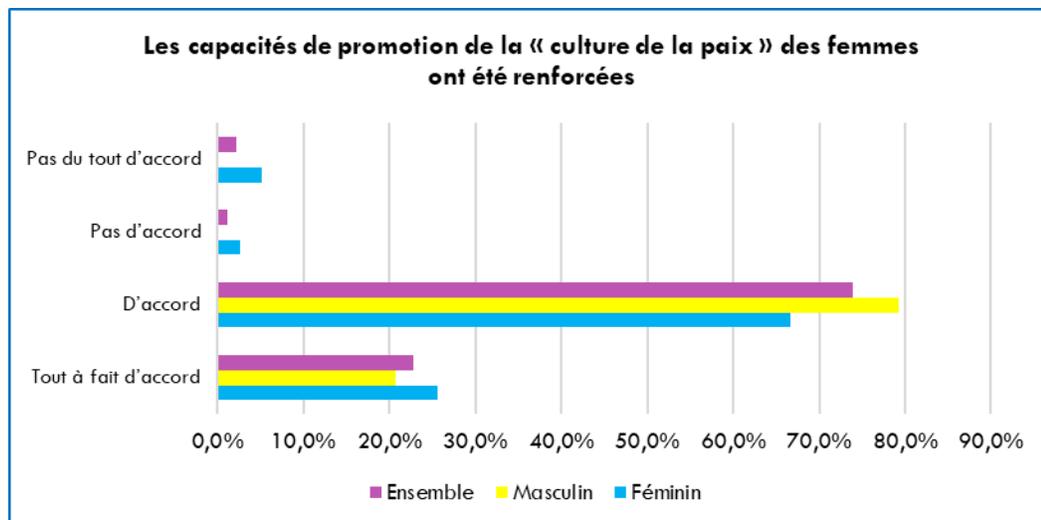
#### association ou réseau

Appartenance à une organisation, association ou réseau	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Non	17,4%	26,1%	43,5%
Oui	25,0%	31,5%	56,5%
<b>Total</b>	<b>42,4%</b>	<b>57,6%</b>	<b>100,0% (92)</b>

Les répondants en majorité (56,5%) adhèrent à une organisation, association ou réseau.

## Perception sur les changements obtenus grâce au projet

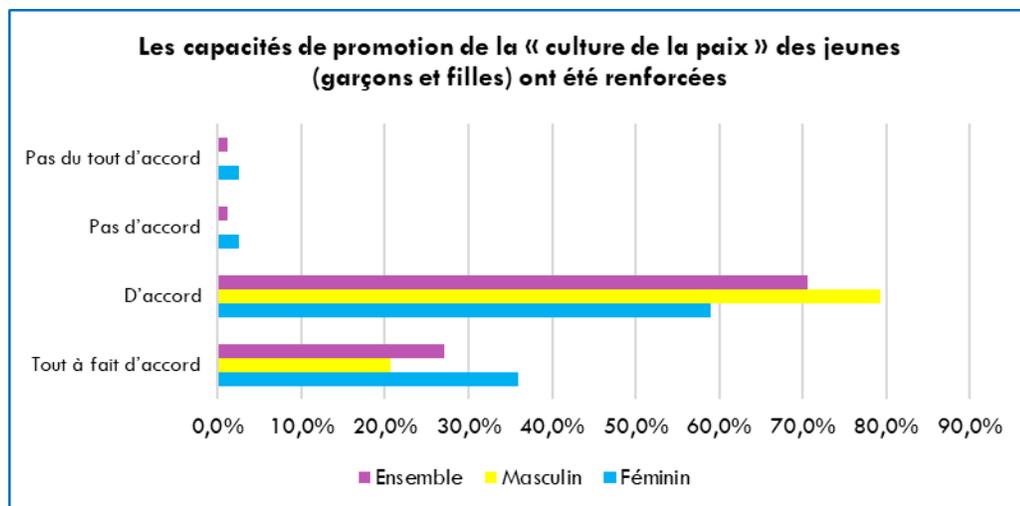
### 1. Répartition des répondants selon la perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des femmes par sexe



La perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des femmes est bonne dans l'ensemble ; 22,8% répondants sont tout à fait d'accord alors que 73,9% sont d'accord. La perception des hommes sur cet aspect est similaire à celle des femmes.

Il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes.

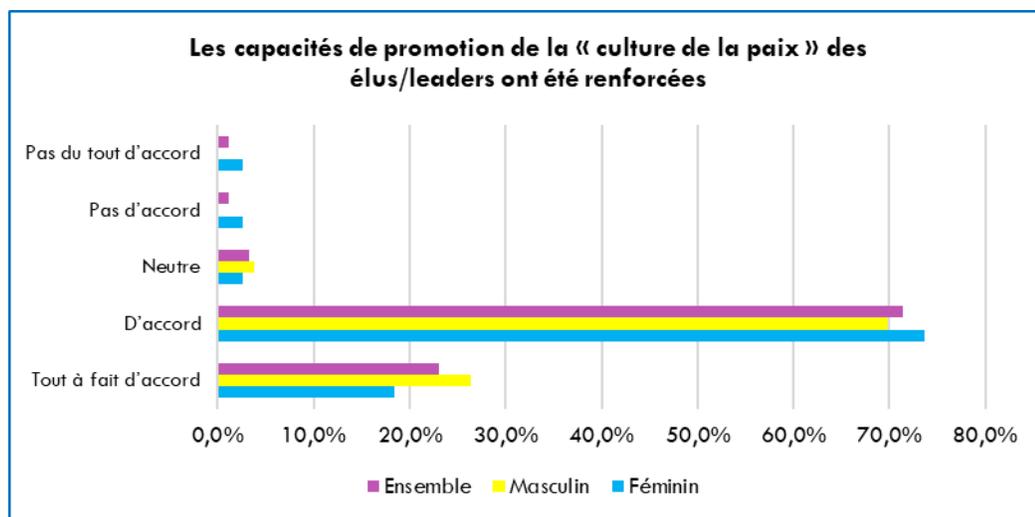
### 2. Répartition des répondants selon la perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des jeunes par sexe



La perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des femmes, celle des jeunes est bonne dans l'ensemble. En effet, 27,2% répondants sont tout à fait d'accord alors que 70,7% sont d'accord.

Il n'y a pas de différence de perception sur ce point entre hommes et femmes.

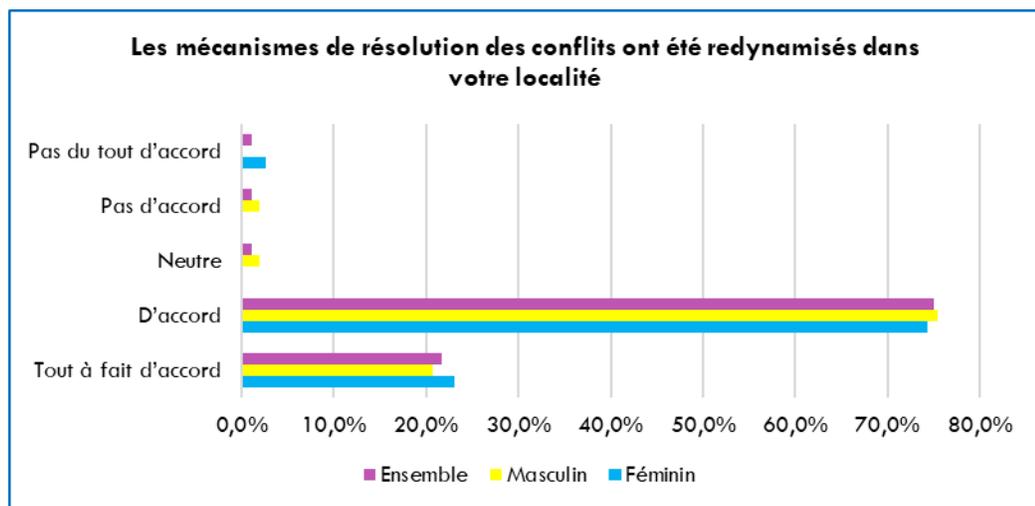
### 3. Répartition des répondants selon la perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des élus/leaders par sexe



La perception du renforcement des capacités de promotion de la « culture de la paix » des élus/leaders est bonne dans l'ensemble. En effet, 23,1% répondants sont tout à fait d'accord alors que 71,4% sont d'accord.

La perception des hommes ne diffère pas de celle des femmes sur ce point.

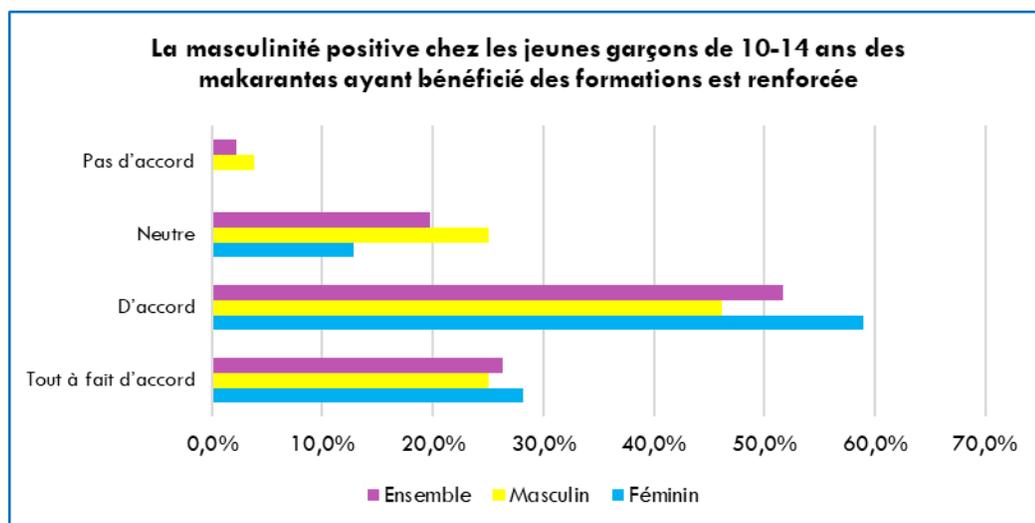
### 4. Répartition des répondants selon la perception de la redynamisation des mécanismes de résolution des conflits par sexe



La perception de la redynamisation des mécanismes de résolution des conflits est bonne dans l'ensemble. En effet, 21,7% répondants sont tout à fait d'accord alors que 75% sont d'accord.

Il n'y a pas de différence de perception entre hommes et femmes.

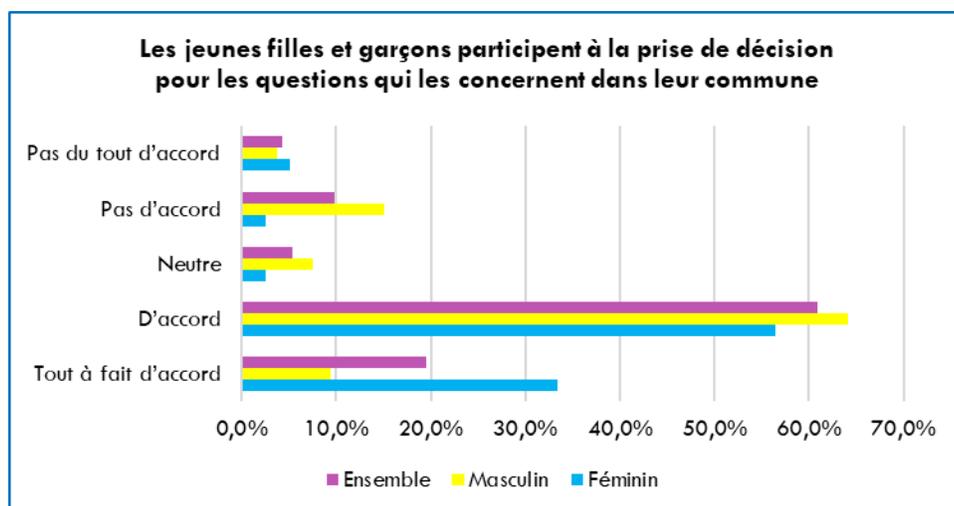
**5. Répartition des répondants selon la perception du renforcement de la masculinité positive chez les jeunes garçons de 10-14 ans des makarantas ayant bénéficié des formations par sexe**



La perception du renforcement de la masculinité positive chez les jeunes garçons de 10-14 ans des makarantas ayant bénéficié des formations est bonne. En effet, 26,4% répondants sont tout à fait d'accord alors que 51,6% sont d'accord. On relève en outre une part non négligeable de répondants qui sont neutre (19,8%) sur cette question.

Globalement, la perception des hommes sur cet aspect est similaire à celle des femmes.

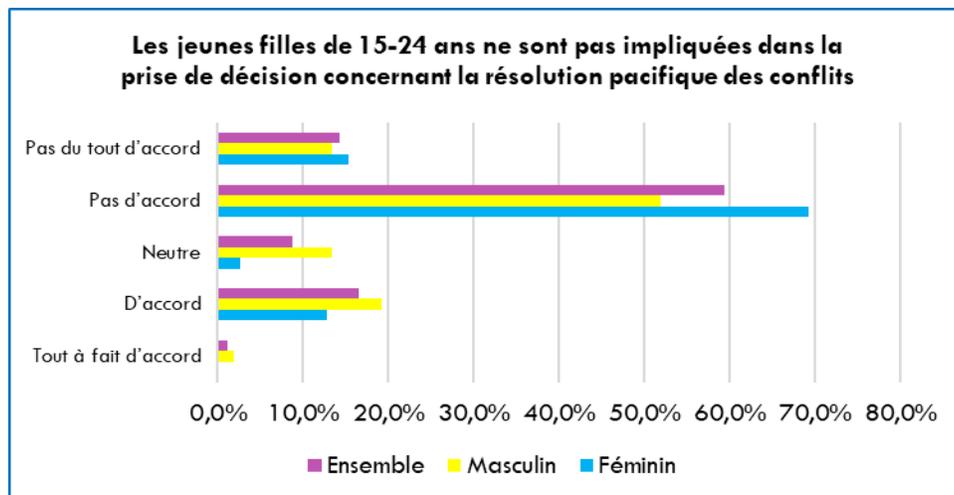
**6. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les jeunes filles et garçons participent à la prise de décision pour les questions qui les concernent dans leur commune »**



A la question les jeunes filles et garçons participent à la prise de décision pour les questions qui les concernent dans leur commune, la perception est positive dans l'ensemble. Les répondants sont d'accord à 60,9% et tout à fait d'accord à 19,6%.

Il existe un lien entre la perception et le sexe, le test d'association est concluant ( $P\text{-value}=0,021<5\%$ ). Il y a bien plus de femmes qui sont au-moins d'accord avec cette assertion que d'hommes.

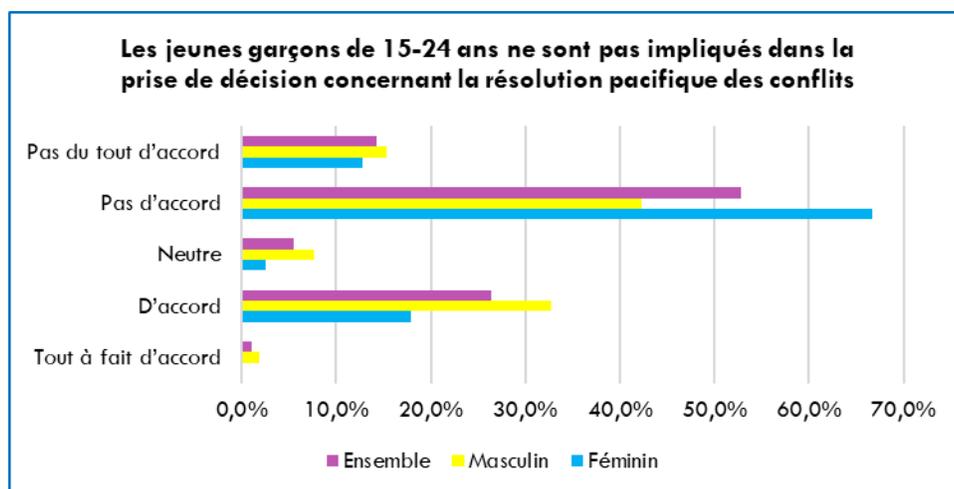
**7. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les jeunes filles de 15-24 ans ne sont pas impliquées dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits »**



A la question, les jeunes filles de 15-24 ans ne sont pas impliquées dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, la perception est positive dans l'ensemble. Les répondants ne sont pas d'accord à 59,3% et 14,3% qui ne sont pas du tout d'accord. On note une part importante de répondants qui sont d'accord (16,5%) et une part non négligeable qui est neutre (8,8%).

Il n'existe pas de différence significative entre la perception chez les hommes et chez les femmes.

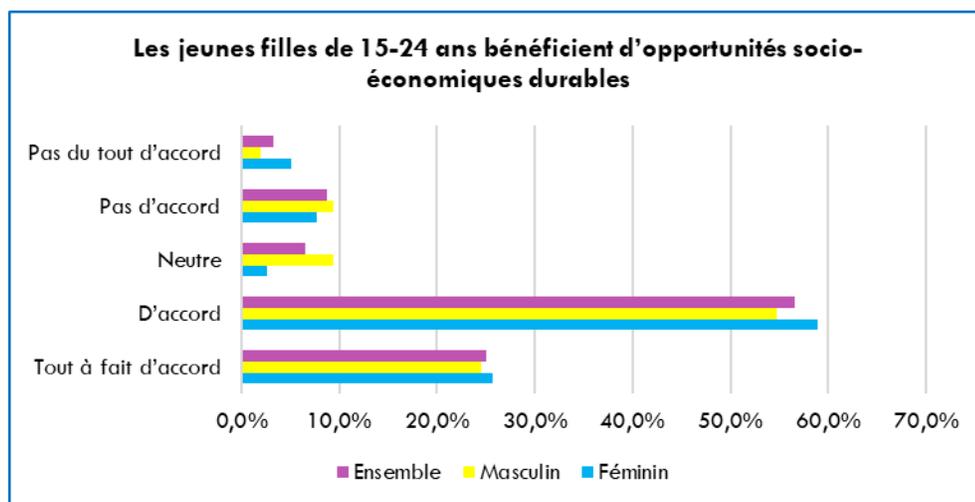
**8. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les jeunes garçons de 15-24 ans ne sont pas impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits »**



A la question les jeunes garçons de 15-24 ans ne sont pas impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, la perception est positive dans l'ensemble. Les répondants ne sont pas d'accord à 52,7% et ne sont pas d'accord à 14,3%. Nous observons aussi une part importante de répondants (26,4%) qui est d'accord que les jeunes garçons ne sont pas impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits.

Cette perception est similaire entre hommes et femmes, il n'y a pas de différence significative entre ces deux groupes (P-value=0,18>5%).

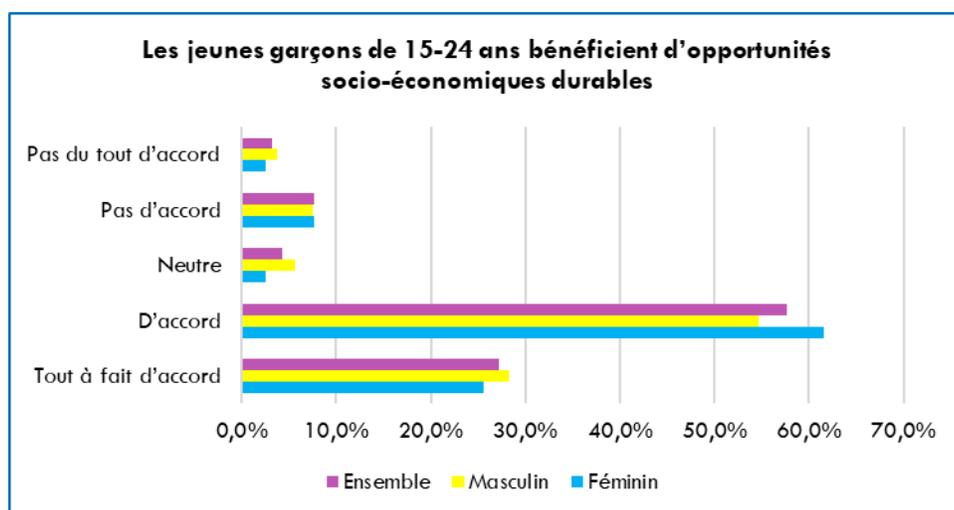
**9. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « les jeunes filles de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables »**



A la question les jeunes filles de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables, la perception est positive. En effet, 56,5% des répondants sont d'accord et 25% sont tout à fait d'accord.

Il n'y a pas de différence de signification dans la perception entre femmes et hommes.

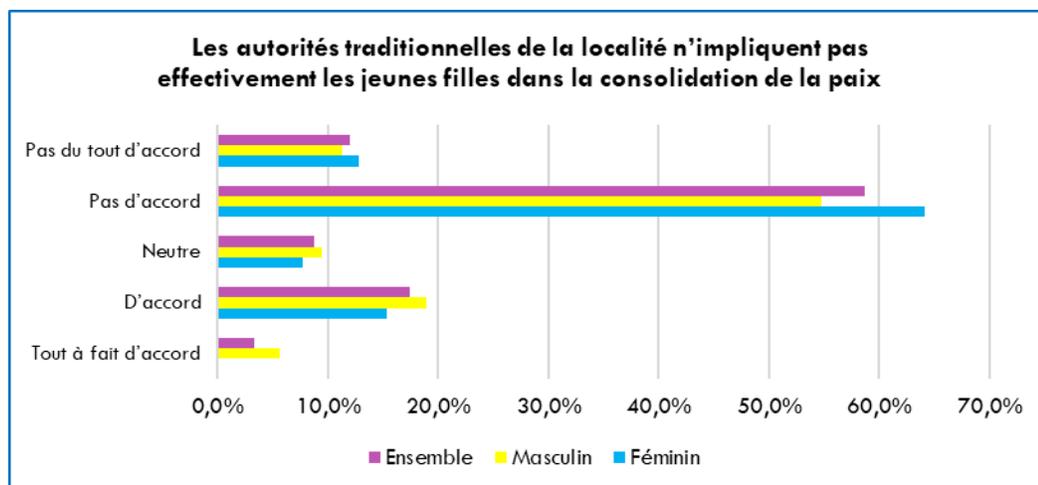
**10. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « les jeunes garçons de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables »**



A la question les jeunes garçons de 15-24 ans bénéficient d'opportunités socio-économiques durables, la perception est positive dans l'ensemble. En effet 57,6% des répondants sont d'accord et 27,2% sont tout à fait d'accord.

De même qu'à la question précédente concernant les jeunes filles, que l'on soit d'accord ou tout à fait d'accord à cette question, il n'y a pas de différence significative dans la perception entre femmes et hommes.

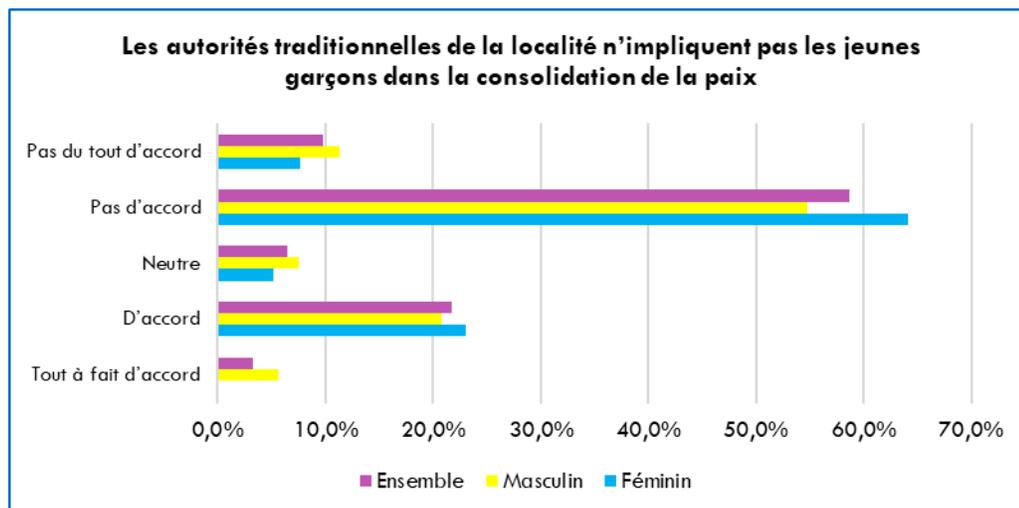
### 11. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes filles dans la consolidation de la paix »



A la question les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes filles dans la consolidation de la paix, la perception est bonne. Les répondants ne sont pas d'accord à 58,7% et pas du tout d'accord à 12%.

La perception entre hommes et femmes ne diffère pas sur ce point.

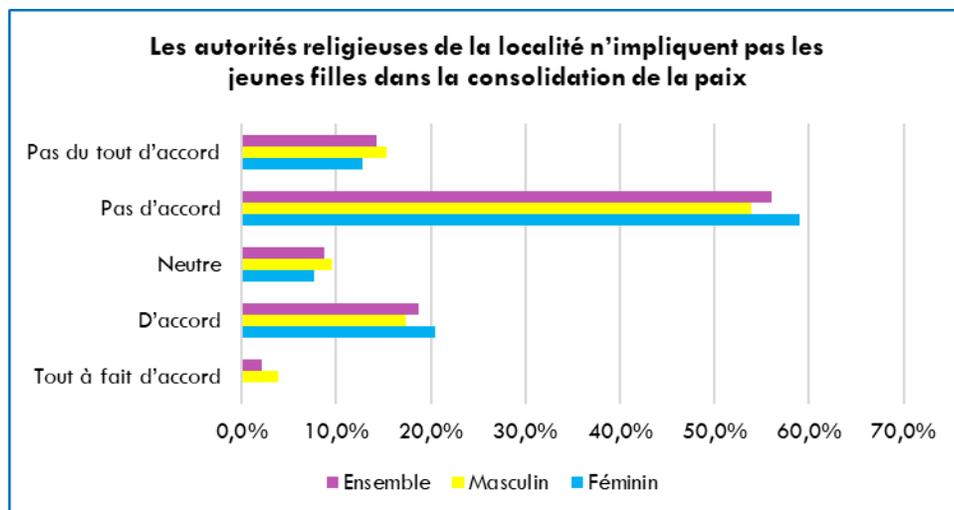
**12. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes garçons dans la consolidation de la paix »**



A la question les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes garçons dans la consolidation de la paix, la perception est positive dans l'ensemble. Les répondants ne sont pas d'accord à 58,7% et ne sont pas d'accord à 9,8%. Il y a une part importante de répondants (21,7%) qui est d'accord que les autorités traditionnelles de la localité n'impliquent pas effectivement les jeunes garçons dans la consolidation de la paix.

Qu'importe la modalité de perception, il n'existe pas une différence de perception entre les hommes et les femmes sur cet aspect.

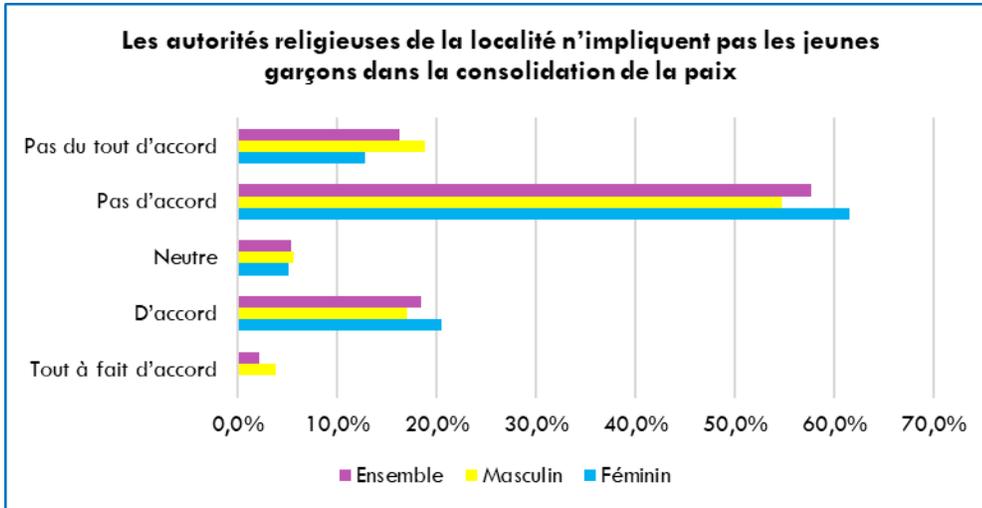
**13. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix »**



A la question les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix, la perception est bonne. Les répondants ne sont pas d'accord à 56% et pas du tout d'accord à 14,3%. Il

y a une part importante de répondants (18,7%) qui est d'accord que les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes filles dans la consolidation de la paix.

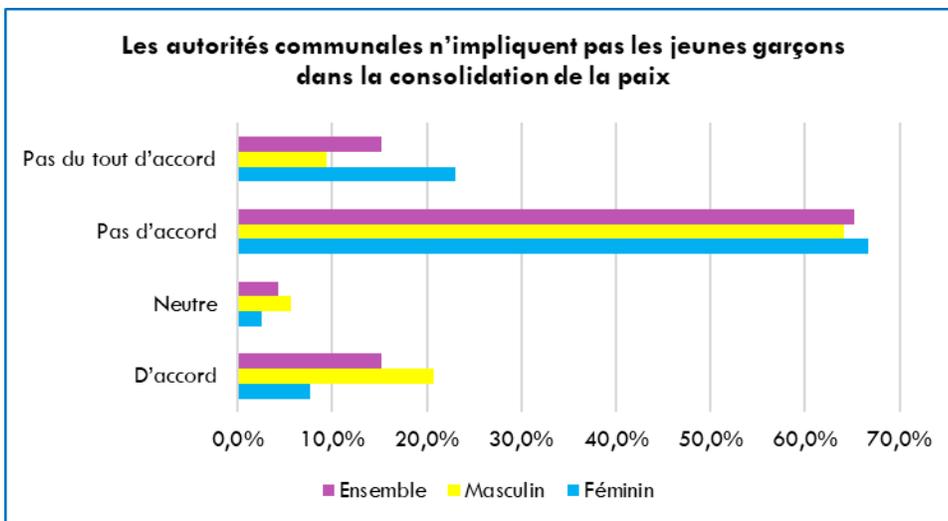
**14. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix »**



A la question les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix, la perception est bonne. Les répondants ne sont pas d'accord à 57,6% et 16,3% ne sont pas du tout d'accord. Il y a en outre une part importante de répondants (18,5%) qui est d'accord que les autorités religieuses de la localité n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix.

Il n'existe aucune différence de perception entre hommes et femmes.

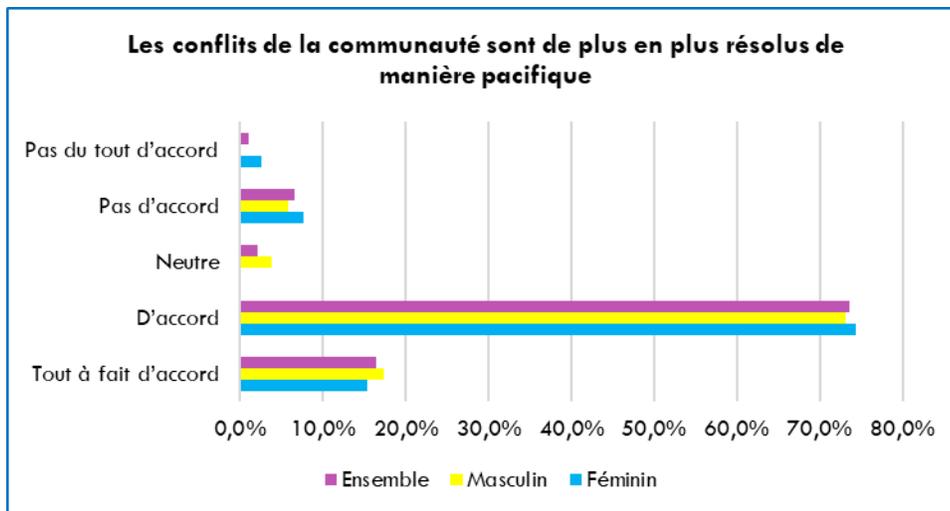
**15. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les autorités communales n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix »**



A la question les autorités communales n'impliquent pas les jeunes garçons dans la consolidation de la paix, la perception est positive. En effet, les répondants ne sont pas d'accord à 65,2% et 15,2% ne sont pas d'accord. Il y a en outre une part de répondants qui est d'accord (15,2%).

Il n'existe aucune différence de perception entre hommes et femmes sur l'implication des jeunes garçons dans la consolidation de la paix par les autorités communales.

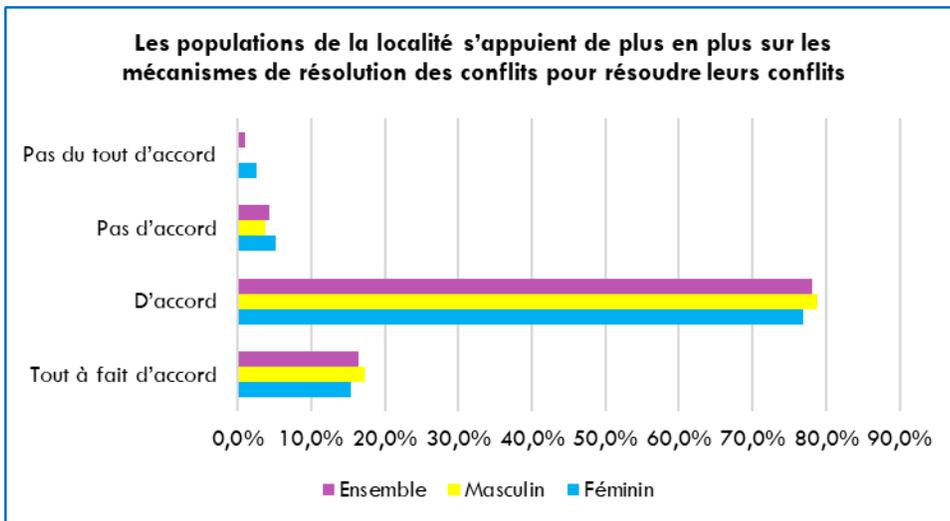
**16. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique »**



A la question les conflits de la communauté sont de plus en plus résolus de manière pacifique, la perception est positive. En effet, 73,6% des répondants sont d'accord et 16,5% sont tout à fait d'accord.

Que l'on soit tout à fait d'accord ou alors d'accord, il n'existe aucune différence de perception entre hommes et femmes sur la résolution pacifique des conflits au niveau de la communauté.

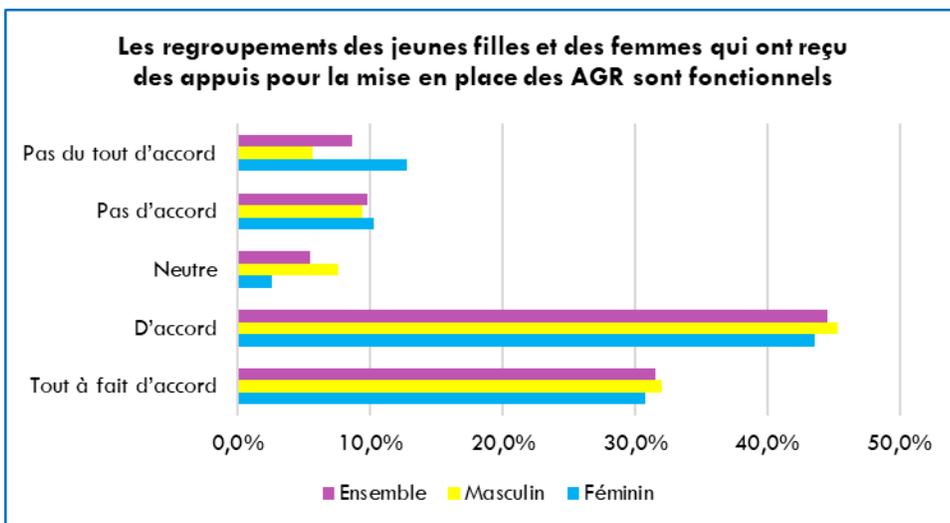
**17. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les populations de la localité s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution des conflits pour résoudre leurs conflits »**



A la question les populations de la localité s'appuient de plus en plus sur les mécanismes de résolution des conflits pour résoudre leurs conflits, la perception est positive. En effet, 78% des répondants sont d'accord et 16,5% sont tout à fait d'accord.

Que l'on soit tout à fait d'accord ou alors d'accord, il n'existe aucune différence de perception entre hommes et femmes sur cette question.

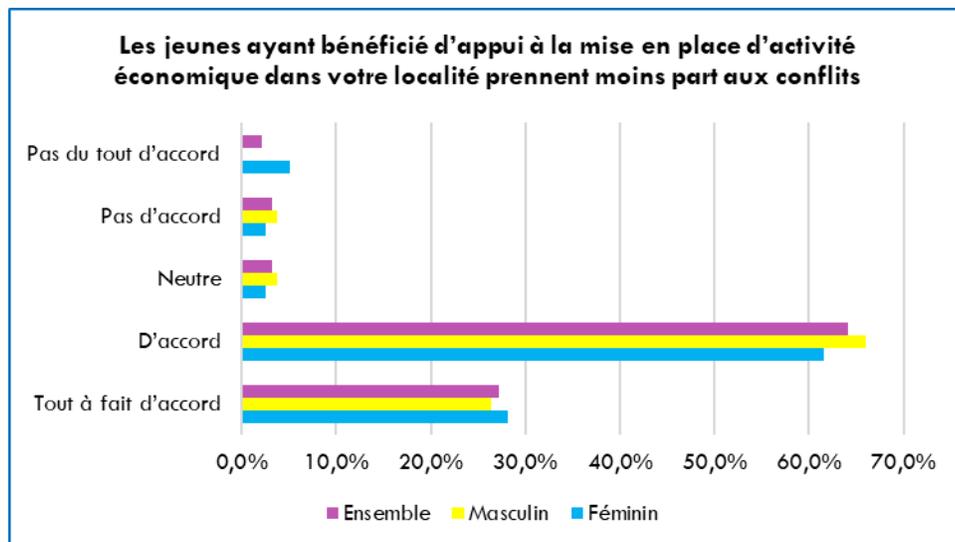
**18. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les regroupements des jeunes filles et des femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place des AGR sont fonctionnels »**



A la question les regroupements des jeunes filles et des femmes qui ont reçu des appuis pour la mise en place des AGR sont fonctionnels, la perception est affirmative. En effet, 44,6% des répondants sont d'accord et 31,5% sont tout à fait d'accord. En outre, il existe une part bien qu'elle soit négligeable de répondants qui ne sont pas d'accord (9,8%) ou pas du tout d'accord (8,7%).

Que l'on soit d'accord ou alors pas d'accord, il n'y a pas une différence de perception significative entre hommes et femmes.

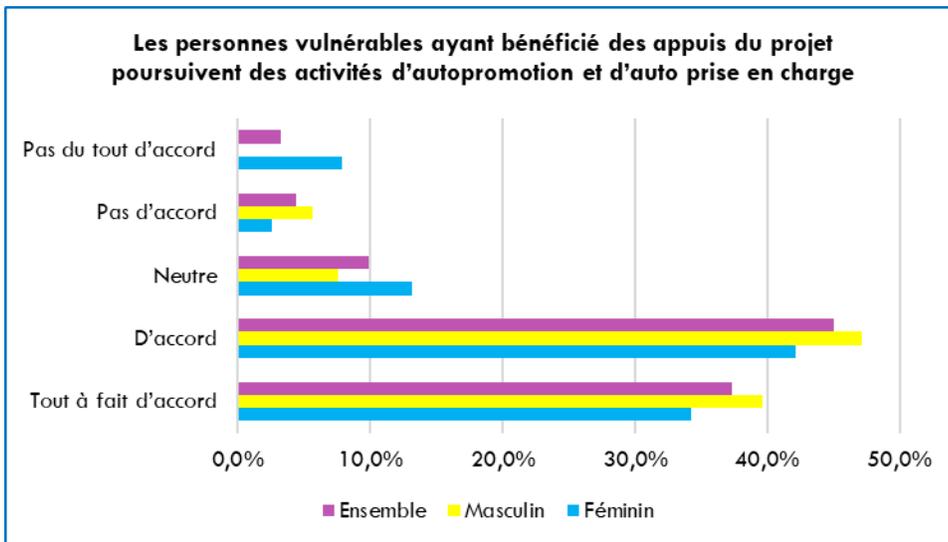
**19. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes ayant bénéficié d'appui à la mise en place d'activité économique dans votre localité prennent moins part aux conflits »**



A la question les jeunes ayant bénéficié d'appui à la mise en place d'activité économique dans votre localité prennent moins part aux conflits, la perception est positive. En effet, 64,1% des répondants sont d'accord et 27,2% sont tout à fait d'accord.

Que l'on soit tout à fait d'accord ou alors d'accord, il n'y a pas une différence de perception significative entre hommes et femmes.

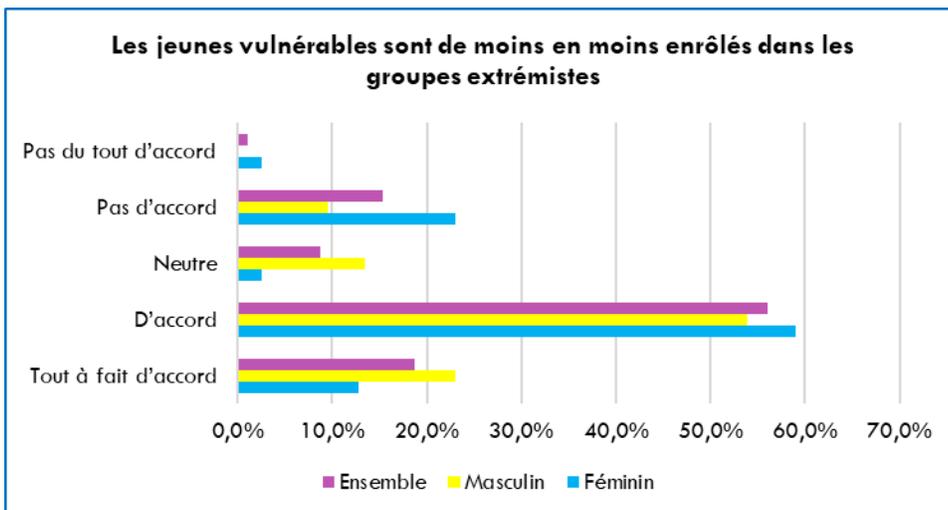
**20. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel «Les personnes vulnérables (déplacés, réfugiés, etc.) ayant bénéficié des appuis du projet poursuivent des activités d'autopromotion et d'auto prise en charge »**



A la question les personnes vulnérables ayant bénéficié des appuis du projet poursuivent des activités d'autopromotion et d'auto prise en charge, la perception est positive ; en effet, 45,1% des répondants sont d'accord et 37,4% sont tout à fait d'accord. En outre, il existe une part bien qu'elle soit négligeable de répondants qui sont neutre (9,9%).

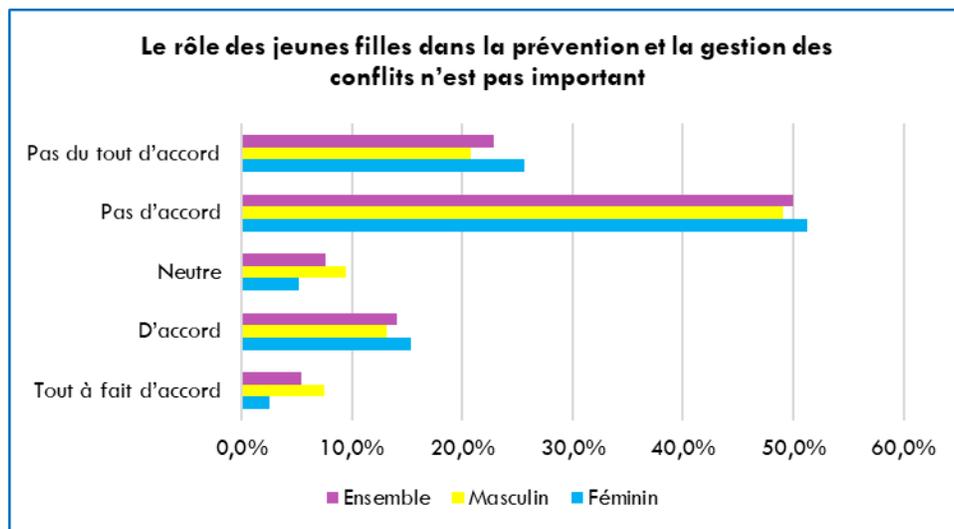
Que l'on soit tout à fait d'accord ou alors d'accord, il n'y a pas une différence de perception significative entre hommes et femmes.

## 21. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes »



A la question les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes, la perception est bonne. En effet, 56% des répondants sont d'accord et 18,7% sont tout à fait d'accord. On note qu'il existe une part non négligeable de répondants (15,4%) qui ne sont pas d'accord du fait que les jeunes vulnérables sont de moins en moins enrôlés dans les groupes extrémistes.

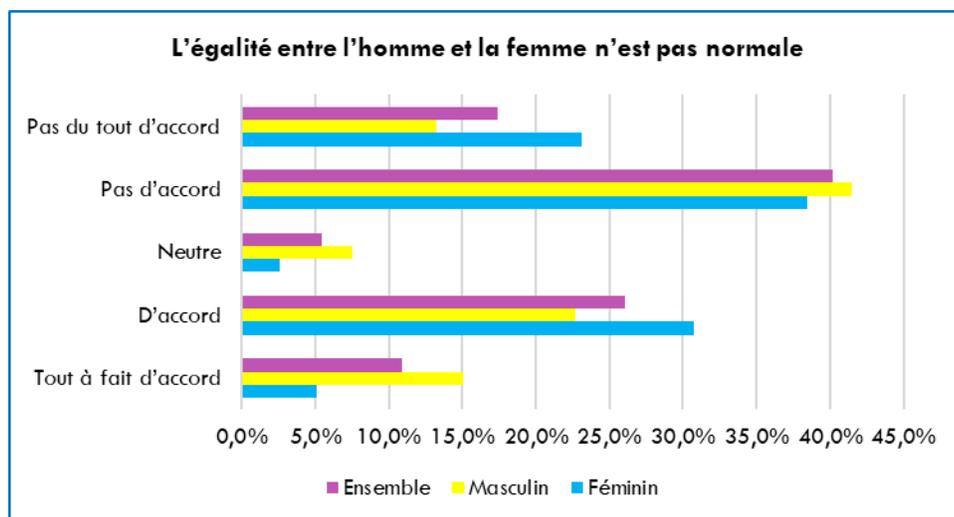
**22. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important »**



A la question le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important, la perception est positive. Les répondants ne sont pas d'accord à 50% et pas du tout d'accord à 22,8%. Il y a en outre une part non négligeable de répondants (14,1%) qui est d'accord que le rôle des jeunes filles dans la prévention et la gestion des conflits n'est pas important.

Il n'y a pas de différence significative entre la perception chez les hommes et les femmes.

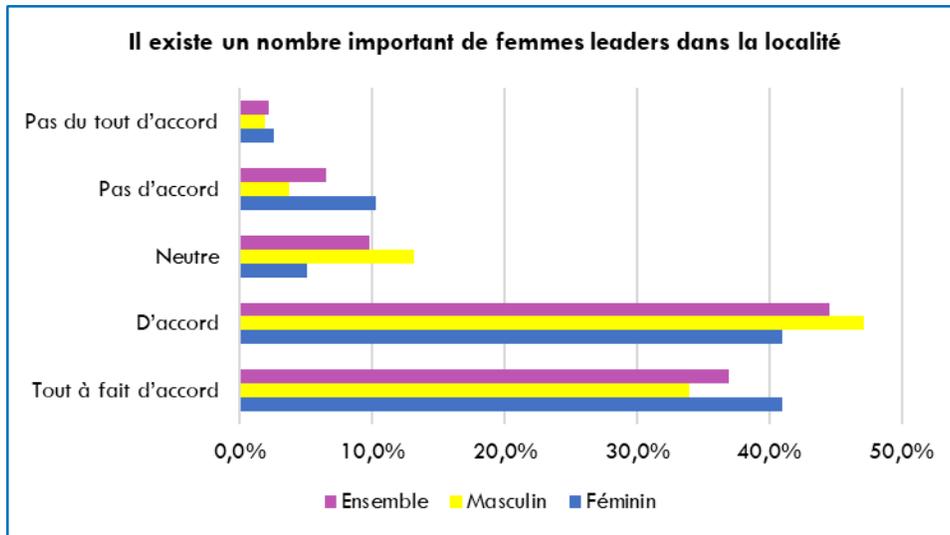
**23. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « L'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale »**



A la question l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale, la perception est positive dans l'ensemble. Les répondants ne sont pas d'accord à 40,2% et pas du tout d'accord à 17,4%. On relève aussi une part importante de répondants qui sont d'accord (26,1%) que l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas normale.

Il n'y a pas de différence significative entre la perception chez les hommes et les femmes.

#### 24. Répartition par sexe des répondants selon leur perception du fait selon lequel « Il existe un nombre important de femmes leaders dans la localité »



A la question Il existe un nombre important de femmes leaders dans la localité, la perception est positive. En effet, 44,6% des répondants sont d'accord et 37,% sont tout à fait d'accord. Il n'y a pas de différence significative entre la perception chez les hommes et chez les femmes.

## Annexe 7 : Liste des personnes interrogées

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
<b>EQUIPE UNICEF, UNHCR et UNFPA</b>				
1	ASMAOU	Responsable du Suivi des Projets	UNICEF	
2	OUHOUMODOU MOUSTAPHA	Membre	Conseil Islamique du Niger	90970058 <a href="mailto:moustafhoumoud@gmail.com">moustafhoumoud@gmail.com</a>
3	HABSATOU	Conseillère PBF	PBF	
4	Jean Claude CIGWERHE	Coordonnateur PBF	PBF	
5	ILLO MAMANE			91733422 / 96551090
6	ABDOULAZIZ RABI	Directeur Régional	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfance	89764077 / 90174402
7	AISSAGANA YERIMA AMINA	Agent de la DRPF/PE/Zr	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfance	98982177
8	KABIROU ADAMOU ABANI	Agent de la DRJS/Zr	Ministère de la Jeunesse et du Sport	97843816
<b>BENEFICIAIRES</b>				
9	MOUSTAPHA ASSOUMANE			
10	RAMLATA MOUSTAPHA			
11	AICHA ABEDI			
12	MOHAMADOU ADAMOU			
13	HAMZA ABDOULAYE			
14	SAADOU ISSIA			
15	YOUSSOUF SAADOU			
16	SOULEYMANE ABOUBA			
17	ZEINABOU BADO			
18	MAIMOUNA ATTA			

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
19	SAFOURA MOUMOUNI			
20	AICHA HAOUNA			
21	HINDOU YACOUBA			
22	FATI AIMA	Mentor		
23	ABOUL GAFOR NOUHOU			
24	SANI SOULEYMANE	Autorité religieuse		
25	MAHAMADOU ABOUBA ALOU	Autorité communale		
26	OUMAROU BOUBACAR OUBOUDOURAKI	Autorité traditionnelle		
27	ROUKEYA HALIDOU			
28	SALAMATOU YACOUBA			
29	ABDOULKARIM KASSOM	Autorité religieuse		
30	MAHAMADOU ZARRO	Autorité communale		
31	ZAKAYOU YAMOUBA	Autorité religieuse		
32				
33	ISSA ABDOU			
34	ABDOU HAMANE EGLESS			
35	ABDOU HABOU ABOUBAKAR			
36	SOUYEBA TAHIRROU			
37	ISNEAL ABDOUHAMANE			
38	IBRAHIM			

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
	ABOUBACAR			
39	ABDOUL NASSER ZAKARIAYOU			
40	ABDOULATIK ABDOULAYE			
41	IBRAHIM ADAMOU	Mentor		
42		Autorité traditionnelle		
43	BOUCHOURA ALHASSANE			
44	ASSEITTA KALILOU			
45	MAWIYA MAHAMADOU			
46	FATI MAMOUDOU			
47	NAFISSA ABDOULAYE			
48	BOUCHARA ABDOU			
49	AICHATOU MAHAMADOU			
50	ILLIASSOU ISSAKA			
51	ZEINABOU SAIDOU			
52	ZEINABOU AMADOU			
53	MARIE VICTOIRE DJIBO			
54	HAMTANDI TCHERIBE			
55	HARRIROU BARRY	Autorité communale		
56	PAHMBA SAMPAKI			
57	MAMOUDOU SALOU	Autorité religieuse		

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
58	ABOU BOUKARI			
59	MAMOUDOU HAMA	Educateur Makaranta		
60	HAMA NOUHOU			
61	SALAMATOU MAMOUDOU			
62	BALKISSA HAMA			
63				
64	PAAMBA SAMPARI	Mentor		
65	YENTCHERBA TOUMBEIDI	Conseiller junior		
ABDOUL KA				
1	MAMADOU SAADOU	Educateur Makarantas		
2	OUMOU			
3	SEIMAOU HAMADOU			
4	INAYATOU HAMADOU			
5	ABDOULAYE HAMA			
6	SALIM HAMIDOU			
7	AÏCHATOU AMADOU			
8	LATIFA OUMAROU			
9	HADIZA MARDAR	Mentor		
10	AÏCHATOU HASSANE			
11	MAIMOUNA HABIOU			
12	MASSAOUDOU MOUHAMED			
13	BARKATOU			

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
	MAAZOU			
14	KADIDJA HALIDOU			
15	IBRAHIM SOUMANA			
16	HAMADOU TAWAY	Educateur Makantas		
17	CHARIFA ADAMOU			
18	LATIFA AHMOUSTAFA			
19	HAMADOU HASSANE	Educateur Makarantas		
20	KIMBA OUMAROU	Autorité communale		
21	ABDOURAOUF ALMOUSTAFA			
22	BOUBE ADAMOU	Conseiller junior		
23	HASSANE ADAMOU			
24	MAMOU MIDOU			
25	BIBA YACOUBA			
26	IBRAHIM SOUMANA			
27	ALASSAN YACOUBA	Autorité religieuse		
28	AZIZE MOUMOUNI			
29	SASSI ADAMOU			
30	NASSIROU DJIBO			
31	MARIAMA MOUSSA	Mentor		
32	AÏCHATOU HAMA			
33	FOURINA TAHIROU			
34	ABDOULAZIZ			

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
	MOUNKAILA			
35	MOUSSA BOUBACAR	Autorité traditionnelle		
36	OUMAROU MOUNKAILA	Autorité communale		